This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Ex Libris
F. SEEBOHM.

[redacted]

# RÉSUMÉ

DE

# L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIERE, N° 5, F.-S.-G.

# RÉSUMÉ

DE L'HISTOIRE

# DE BRETAGNE,

JUSQU'A NOS JOURS,

PAR M. B..... AVOCAT.

PARIS.

LECOINTE ET DUREY, LIBRAIRES,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 49.

1826.

BODLEIAN LIBRARY
26
MAR
1927
OXFORD

# RÉSUMÉ

DE

# L'Histoire de Bretagne.

Cette vaste presqu'île que l'Océan embrasse au nord, à l'ouest et au midi, et qui confine à l'est avec le Poitou, l'Anjou, le Maine et la Normandie, offre aux recherches de l'historien, aux études du publiciste et à la curiosité du lecteur une série d'évènemens qui ne le cèdent ni en nombre, ni en intérêt, aux traditions des anciennes provinces gauloises les plus riches de monumens et de souvenirs.

Indépendante sous un gouvernement dont les formes populaires rachetaient ce que la barbarie y avait

introduit d'élémens défectueux; assez heureuse pour échapper pendant plusieurs siècles au fléau du pouvoir absolu, et succombant victime de l'usurpation étrangère; abattue par cette puissance ambitieuse et colossale qui, depuis 600 ans, marchait sans s'arrêter à la conquête du monde; mais libre encore jusque dans ses chaînes; fatiguant le vainqueur par une rébellion permanente; toujours domptée, jamais asservie, jusqu'au moment où son courage opiniâtre brise enfin le joug de la tyrannie romaine, et sur ses débris élève une monarchie indépendante, dont les Romains eux-mêmes sont réduits à solliciter l'alliance et les secours : tel est le tableau que nous présente la Bretagne, dans la première partie de son histoire.

Plus tard, nous la voyons disputer son territoire et ses institutions à de nouveaux usurpateurs. Elle triomphe des fils de Clovis, chasse les Normands, secoue la domination anglaise, et,

pendant une longue suite de siècles, malgré les entreprises et les succès passagers de ses voisins puissans et jaloux, malgré d'effroyables revers, malgré les cruautés de Charlemagne et les perfidies de Louis XI, elle résiste tantôt à force ouverte, tantôt par les combinaisons d'une politique savante, à tous les efforts employés pour l'asservir. Elle traite avec les souverains comme avec des alliés, se révolte à la seule idée d'hommage lige, et proteste avec une constante énergie contre les concessions arrachées à quelques-uns de ses chefs par la force ou par la terreur. Enfin quand le mariage de la duchesse Anne avec deux rois de France unit la province à la couronne, ses droits et ses franchises survivent à cette révolution : ils sont stipulés avec soin dans un acte qui ne fut jamais violé sans les réclamations les plus vives. Long-temps après la réunion, le peuple et même la noblesse de Bretagne se faisaient encore re-

marquer par cet esprit d'indépendance, par cette hauteur nationale, ineffaçable empreinte du caractère de ses habitans. A une époque que l'on appelle encore de nos jours *le grand siècle*, expression qui serait juste si l'on ajoutait *du despotisme*, l'aristocratie française encombrait les galeries de Versailles, faisant dépendre sa gloire et son ambition d'un regard, d'un propos, d'une faveur du monarque : mais la noblesse bretonne fière et pure, préférant la pauvreté aux richesses mendiées, et sa propre estime aux présens d'un maître, promenait dans ses gothiques châteaux son orgueil solitaire, son mépris pour la flatterie, et son antipathie contre les courtisans.

La Bretagne a d'autres titres encore à la gloire : les courageuses remontrances de ses états, la fermeté de son parlement, l'héroïsme et les malheurs de son immortel procureur-général La Chalotais, le génie audacieux

de ses marins, enfin cet antique amour de la liberté qui fit embrasser aux Bretons, avec tant de bonne foi et d'ardeur, les principes de la révolution de 1789, dont leur ville principale donna le premier signal, passeront à la postérité la plus reculée. L'histoire n'oubliera pas non plus la bravoure du soldat breton que César admirait, et que Napoléon remarquait dix-neuf siècles plus tard.

---

## CHAPITRE PREMIER.

*La Bretagne avant et pendant la domination romaine.*

(De l'an 164 de Rome à l'an 421 de J.-C.)

L'ORIGINE du peuple breton se perd, comme celle de la plupart des autres peuples, dans la nuit des temps. Un auteur grec (Parthénius) nous

assure que, dès l'an 3100 de la création, les Gaules étaient gouvernées par un roi nommé *Britannus*, qu'Hercule vint visiter lorsqu'il passa dans ce pays pour aller en Espagne combattre Gérion; que le héros épris de la beauté de *Celtine*, fille du roi, réussit à lui plaire, et en eut un fils appelé *Celtes*. Un autre historien (Diodore) ajoute qu'il en eut deux, *Celtes* et *Galathes*; de là les dénominations de *Bretons*, de *Celtes*, de *Gaulois*.

Nous n'insisterons pas sur le plus ou le moins de vraisemblance de ces vaines étymologies. L'histoire doit avoir un autre but que d'expliquer des énigmes. Nous laisserons également à d'autres le soin d'éclaircir si l'Armorique ou Bretagne gauloise a été peuplée (comme le prétendent les Anglais) par les habitans de la Grande-Bretagne, ou s'il n'est pas plus vraisemblable que ceux-ci doivent leur origine aux Armoricains qui peuplè-

rent d'abord les côtes méridionales de la Bretagne insulaire. Dans cette dernière hypothèse, que nous serions disposés à adopter, la langue anglaise serait un dérivé de la langue celtique, qu'on parle encore aujourd'hui dans une partie de la péninsule bretonne; de cette langue que quelques savans ont regardée comme la première, la plus ancienne et la mère de toutes les autres, avec laquelle l'Anglais paraît avoir effectivement beaucoup de rapport, et qui est, sans contredit, l'ancienne langue gauloise, conservée pure dans un coin du royaume après des révolutions de vingt siècles.

La Bretagne gauloise, sous les noms d'Armorique, de Domnonée, de Cornouaille ou de Létavie, était connue dès le temps de Pythéas, géographe de Marseille, c'est-à-dire plus de 300 ans avant J.-C. Strabon attribue aux habitans de cette province la fondation *de Venise*, laquelle aurait emprunté son nom de *Venetes* (les peu-

ples de Vannes) que Bellovèse conduisit en Italie, vers l'an 164 de la fondation de Rome.

Depuis cette époque jusqu'à l'arrivée de César dans les Gaules, l'histoire des Armoricains est voilée de nuages impénétrables. Mais on sait quelque chose de leur gouvernement, de leurs mœurs et de leur religion.

Les Gaules formaient alors un vaste état fédératif, composé de divers cantons, tous soumis aux mêmes lois générales, mais dont chacun se régissait par des formes particulières, ici purement monarchiques, là purement aristocratiques, ailleurs mêlées d'aristocratie et de démocratie. Chacun de ces petits états, membres d'un grand tout, avait ses officiers, ses magistrats, ses assemblées. Ils se réunissaient annuellement et par députés, dans une diète générale de la nation, où l'on délibérait sur les intérêts communs, où l'on décidait de la paix et de la guerre, des contestations rela

tives aux limites de territoire, au partage du butin, et autres objets de même nature.

L'Armorique qui englobait à cette époque non-seulement la Bretagne, mais encore l'Anjou, le Maine, la Touraine, et une partie de la Basse-Normandie, comprenait la région des Gaules appelée *Celtique*, et se composait d'un infinité de peuplades dont chacune avait sa capitale et sa police particulière, et dont la réunion formait un petit état fédératif au sein de la confédération générale. Ces subdivisions énervaient le corps politique au lieu de le fortifier : en temps de paix, travaillés par les rivalités, les défiances, les jalousies, et livrés à de perpétuelles dissensions, ces innombrables rameaux de la même tige s'affaiblissaient les uns par les autres. En temps de guerre, c'était pis encore; car tant d'élémens dispersés ne pouvaient *qu'avec beaucoup* de peine se

rapprocher en un centre commun et opposer à l'aggression soudaine une masse de résistance. Ce fut-là la principale cause de leur ruine.

Les cités de l'Armorique étaient du nombre de celles qu'on appelait *libres*, c'est-à-dire que leur gouvernement était démocratique, mais tempéré par une aristocratie qui prenait sa source dans la force musculaire et dans les exploits guerriers. Les citoyens se divisaient en quatre classes : les prêtres, les nobles, les hommes libres et les esclaves, dénomination qui comprenait vraisemblablement les prisonniers de guerre et les criminels. La nation assemblée nommait annuellement un magistrat civil et un général d'armée. Mais l'autorité du magistrat était souvent inutile : les parties usant avec empressement du droit que les lois mêmes leur accordaient de décider leurs querelles par le combat singulier.

Au reste, les mœurs de ce peuple ne différaient presque pas des mœurs générales de la nation gauloise. Ils étaient belliqueux, féroces, mais francs et hospitaliers. Ils empoisonnaient leurs flèches dans le suc du linéum, espèce de figuier sauvage, et combattaient sans casque, sans cuirasse, à moitié et quelquefois entièrement nus. Les chants des Bardes excitaient leur valeur et célébraient leurs victoires. Ils méprisaient la discipline militaire, et attaquaient leurs ennemis avec une aveugle fureur. La mort était, par eux, préférée à la servitude. La chasse, les exercices gymnastiques, les courses de chariots, étaient leurs amusemens favoris. Ils aimaient les festins spendides et surtout la coupe remplie d'un breuvage spiritueux, dans laquelle chaque convive trempait ses lèvres tour-à-tour. Ces repas, joyeux au début, se terminaient rarement sans des querelles meurtrières occasionnées par l'ivresse.

Ils portaient les cheveux longs (1) et les braies flottantes (2). Chez une partie des habitans de la Bretagne on trouve encore aujourd'hui la trace de ces mœurs et de ces costumes de leurs ancêtres.

Leur religion était le Druidisme. Les druides, comme les prêtres égyptiens, faisaient un mystère profond des préceptes de leur culte. Ils les communiquaient de vive voix aux initiés et défendaient de les écrire. On sait néanmoins qu'ils adoraient un dieu suprême sous le nom d'*Osus* ou *Hésus*, auquel ils immolaient des animaux et quelquefois des victimes humaines. Ils enseignaient que l'âme est immortelle. Le caractère sacré dont ils étaient revêtus leur donnait plusieurs privilèges tels que d'être dispensés du service militaire et du paiement des im-

---

(1) *Gallia* comata (Pline).
(2) *Laxis* braccis (Lucain).

pôts. Ils étaient les instituteurs de la jeunesse, se mêlaient de la justice civile et criminelle, décidaient même souvent les questions de droit public, et si quelqu'un refusait de se soumettre à leur jugement, ils l'excluaient des sacrifices, peine très grave, et, chez un peuple ignorant, équivalente à l'interdiction de l'eau et du feu. Les Druides exerçaient aussi la médecine; ils employaient la verveine comme fébrifuge, le gui de chêne, coupé avec une faucille d'or, comme un spécifique assuré contre le poison et la stérilité des animaux domestiques. Ils comptaient le temps par nuits, les siècles par périodes de trente années. Ils admettaient les femmes dans les conseils, et réduisaient la morale à deux points principaux : honorer la vieillesse et donner l'hospitalité aux étrangers.

Le chef des Druides, ou leur souverain *pontife, résidait* dans l'île de Bretagne. *Ceux qui se* destinaient à l'état

religieux allaient y recevoir l'instruction nécessaire pour l'exercer, et passaient quelquefois vingt années à apprendre de longs poèmes que la mémoire seule confiait à la mémoire, et qui renfermaient à-la-fois l'histoire du pays et les dogmes de la religion.

Outre les Druides, les Armoricains avaient des Druidesses : elles passaient pour inspirées, et l'on croyait qu'elles lisaient dans l'avenir.

Les cérémonies religieuses se célébraient au sein des forêts les plus profondes. Une pierre servait d'autel, un chêne abritait cet autel et le sacrificateur. Ces barbares regardaient comme un sacrilège de renfermer dans une enceinte circonscrite le culte d'un dieu immense, infini, remplissant l'espace et le temps.

Les funérailles se faisaient avec la plus grande magnificence. On brûlait avec le défunt ce qu'il avait eu de plus précieux, ses armes, ses chevaux, ses esclaves, ses affranchis ; quelque-

fois même ses parens voulaient être consumés avec lui.

Tel était l'état civil, religieux, moral et politique de la Bretagne avant l'invasion des Romains.

Tout-à-coup César apparaît dans les Gaules, et la religion, la liberté, les institutions sont détruites. Devant cet homme déifié par les lâches, abhorré de toute âme généreuse, qui n'écrasa les peuples lointains que pour écraser bientôt sa patrie, rien de grand et de libre pouvait-il rester debout? En neuf années il soumet à Rome ces vastes contrées en attendant qu'il soumît tout à lui-même. 696 de Rome.

Les Armoricains, placés à l'extrémité des Gaules, durent à ce hasard de leur position, le médiocre avantage de passer les derniers sous le joug.

Mais à peine César leur a-t-il imposé les conditions de la conquête, et repris la route de l'Italie, que les vaincus songent à ressaisir leur liberté. Crassus, commandant de la sep-

tième légion, hivernée dans l'Anjou, leur envoie demander du blé. Les Venètes arrêtent les députés, et déclarent à Crassus qu'ils ne les rendront qu'en échange des ôtages donnés par eux à César.

Le Romain n'était pas assez fort pour venger seul cet affront. Il informe César de ce qui se passe, reçoit des ordres et équipe une flotte.

Les préparatifs sont à peine achevés que César repasse les Alpes et trouve à Angers des vivres et des vaisseaux. Il donne le commandement de l'armée navale au jeune Brutus, et marche lui-même vers Vannes, à la tête de ses légions.

Cette ville, grâce à son heureuse position, alors défendue, d'un côté, par un golfe d'une entrée fort étroite et semée d'écueils, et de l'autre, par de profondes vallées que le flux de la mer inondait deux fois par jour, résista d'abord, et eût peut-être triomphé si elle n'avait été attaquée que du

côté de la terre. Mais la flotte romaine arriva, et la supériorité de ses vaisseaux, leur nombre, leurs manœuvres habiles, firent succomber les Venètes. Bientôt vaincus sur tous les points, ils mettent bas les armes et implorent la pitié du vainqueur. César, dont vingt siècles ont chanté la clémence, et qui sut en montrer en effet dès qu'il y eut moyen d'en tirer parti, César répond aux cris des malheureux qui le pressent, en faisant égorger leur sénat tout entier, et en les vendant à l'encan, après avoir livré leur ville au pillage : effroyable exécution qu'il s'efforce encore de justifier! Comme si rien pouvait justifier le conquérant! comme si un peuple appartenait à quiconque le veut soumettre, et que jamais un forfait pût en autoriser un autre!

Ce traitement atroce ne contribua pas moins que la haîne profonde des Armoricains pour toute servitude, à leur rendre insupportable la domina-

tion du vainqueur. Ils ne cessèrent de se révolter, et leur apparente soumission ne fut dans la réalité qu'une rébellion constante.

Cet état dura plus de quatre siècles, pendant lesquels la Bretagne, tributaire indocile de l'empire romain, gouvernée par ses envoyés, assujétie à l'entretien d'une légion qui rivait de plus en plus les fers qu'elle essayait vainement de briser, ne conserva de ses anciennes institutions que le droit de se faire juger par ses coutumes, incessamment modifiées et bientôt anéanties par les décrets du sénat romain, et le maintien de quelques officiers municipaux, d'une autorité secondaire.

Les Romains, contre leur coutume de respecter les lois et la religion des vaincus, abolirent toutes les institutions civiles, politiques et religieuses des habitans des Gaules : ils crurent cette rigueur nécessaire pour dompter leur esprit indépendant et pour le fa-

çonner à la servitude : les Druides furent ignominieusement proscrits, et l'on ordonna aux vaincus d'adorer Jupiter et les autres dieux du paganisme. Mais le nouveau culte trouva peu de partisans. L'ancien était devenu d'autant plus cher qu'il était plus persécuté, et ses ministres déchus ne cessaient, du fond de leurs retraites, d'exciter les peuples à la révolte. A la fin du cinquième siècle, le Druidisme avait encore des prosélytes dans quelques parties des Gaules. Enfin le christianisme s'étendit, balaya toutes ces erreurs et se mit à leur place.

Il venait de pénétrer dans les Gaules et commençait à s'y établir, lorsque les Francs et les Saxons firent des incursions sur les côtes de l'Armorique et sur celles de la Grande-Bretagne. Carausius est envoyé de Rome pour purger la mer de ces pirates, et bientôt après, accusé d'être d'intelligence avec eux, il est condamné à mort par Maximien. Mais il suit 286 de J.-C.

Conan surnommé Mériadec ou Caradoc, prince d'Albanie et commandant des troupes Bretonnes, avait été des premiers à reconnaître Maxime et à seconder ses entreprises. Le tyran le fait duc des frontières Armoricaines, lui abandonne ce pays, et va établir à Trèves le siège de son empire.

Le pouvoir absolu est toujours au plus fort. Maxime, à son tour, surpris par Théodose, est battu, poursuivi dans les Gaules, atteint, et le
388. glaive fait justice de ses crimes. Son trépas est suivi de celui de son fils Victor, qu'il avait désigné pour son successeur.

Le moment est venu où le monde
402-406. va retentir de la chute de cet empire, dont la corruption des mœurs, les discordes civiles, tous les fléaux qui suivent la destruction de la liberté ont préparé la décadence, et dont l'extendue démesurée va amener la complète dissolution.

Un torrent de barbares franchit les frontières de l'empire Romain, et poursuivant son cours sans rencontrer d'obstacles, inonde toutes les provinces. Alaric désole l'Italie; les Huns ravagent la Thrace; les Isaures se précipitent sur l'Asie et sur la Syrie; les Bourguignons, les Vandales, les Suèves prennent possession des Gaules.

Au milieu de ce désordre général, 409.
les Armoricains songent à secouer le joug. Ils chassent les gouverneurs Romains, s'occupent de fortifier leurs villes pour les mettre à l'abri des invasions des Barbares, et déférent l'autorité suprême et le titre de *roi* à ce même Conan, récompensé par Maxime, destitué par Théodose, et qui par de grandes qualités avait acquis la confiance et l'estime des peuples qu'il gouverna pour les Romains pendant vingt-six ans.

Trop faible pour le vaincre, les 419.
Romains traitent avec lui, le recon-

naissent, et soldat heureux, il devient ainsi le fondateur de ce royaume de Bretagne dont nous allons retracer les annales.

---

## CHAPITRE II.

*La Bretagne durant l'invasion des Francs et sous la race Mérovingienne.*

(421-595.)

La monarchie Bretonne fut instituée héréditaire dans la dynastie régnante, et cette forme de gouvernement, basée sur les principes constitutifs des monarchies Gauloises, pouvait assurer le repos et le bonheur du pays, si la monstrueuse féodalité n'était entrée comme élément dans la nouvelle constitution. L'origine des fiefs dans cette province remonte à l'invasion de Maxime, qui s'empara

des terres de l'Armorique, et les distribua à la jeune noblesse Romaine qui l'avait accompagné dans cette expédition. Les chefs et commandans militaires devinrent seigneurs de fiefs : les soldats en furent les vassaux. Ces fiefs furent d'abord à *vie*, *personnels* et *masculins*; mais bientôt ils devinrent héréditaires. Les rois bretons qui prirent plus tard les titres de comtes et de ducs, lorsque la monarchie fut partagée entre plusieurs membres de la famille royale, ne furent plus, comme la plupart des souverains de l'Europe, que les premiers des seigneurs du pays, contre lesquels ils étaient obligés de soutenir des guerres continuelles. Quant aux Plébéiens et aux paysans, ils devinrent serfs ou main-mortables, c'est-à-dire que leurs personnes et leurs biens étaient la propriété de leurs seigneurs. Cet état de choses dura jusqu'au 12e siècle.

On ignore les évènemens qui se passèrent sous le règne de Conan. Son 521.

petit-fils *Salomon* lui succéda; celui-ci maintint la paix et la sûreté du pays. Nouvel Hiéron, il abolit la coutume inhumaine introduite par la tyrannie des Romains, de vendre les enfans de ceux qui étaient incapables de payer les charges publiques. Il voulut encore réformer d'autres abus, mais il eut pour ennemis ceux qui en vivent, et victime de son zèle, il mourut assassiné dans le diocèse de Léon.

435. Après sa mort, *Grallon*, comte de Cornouailles, armoricain d'origine, et qui peut-être ne fut pas étranger au meurtre de Salomon, s'empara de la couronne. A cette nouvelle *Valentinien III*, feignant de vouloir venger son allié, déclare la guerre à Grallon. Celui-ci aidé des Francs qui commençaient à s'établir dans les Gaules, remporte plusieurs avantages sur les
444. Romains, s'empare de la ville de *Tours, qu'Aëtius* reprit l'année suivante, et meurt, laissant un fils qui

ne lui succède pas, ce qui fait présumer qu'il ne régna que comme tuteur de son petit neveu dont il va être parlé.

Son autorité fut dévolue à *Audren*, 446.
fils de Salomon. Les Bretons insulaires, toujours en but aux incursions des Pictes et des Saxons, qu'un mur de pierre construit par les légions romaines, n'arrêtait pas plus que le mur de gazon élevé par Adrien à la même place, plus de cent ans auparavant, demandèrent en vain du secours à Aëtius. Ils furent plus heureux près d'Audren, et avec deux mille hommes qu'il leur envoya, ils parvinrent à repousser les barbares.

Aëtius, jaloux de ce succès des Ar- 447.
moricains, excita *Eocharic*, chef des Alains, à leur faire la guerre. Mais St.-Germain, évêque d'Auxerre, intervint dans cette querelle, et se montrant bon diplomate, en attendant de devenir un grand saint, il eut l'art de persuader à la fois, et à Eocharic

de faire la paix, et aux Romains de soutenir les Bretons contre ce chef redoutable.

55. Un autre barbare, plus terrible encore, et que ses fureurs avaient fait surnommer *le fléau* de *Dieu*, Attila était maître de plusieurs provinces Gauloises. Il menaçait le trône de Valentinien lorsqu'Aëtius le joignit dans les plaines de Châlons; le vainqueur fut récompensé quelques années plus tard, Valentinien le fit périr.

54. L'ingratitude fut toujours le partage des despotes.

Audren mourut quelques années après, et son fils *Erech* ou *Riothime* prit sa place. Vers le même temps, *Chilpéric*, roi des Francs, battait et

70. mettait en fuite *Odoacre* et ses Saxons, qui, unis au comte *Gilles*, commandant de la milice Romaine dans les Gaules, dévastaient les rives de la Loire.

*Eusèbe* succède à Riothime. On ne sait s'il était fils de ce dernier, s'il usurpa la puissance, ou si elle lui fut

conférée par élection, il n'est connu
que par sa cruauté. A sa mort, les 590.
Armoricains lui donnèrent pour successeur *Budic* ou *Debrock*, frère puîné
de Riothime. Celui-ci apprend son
élection dans la Bretagne insulaire
où il résidait. Il passe aussitôt dans
l'Armorique, et délivre Nantes assiégée par un chef de barbares du nom
de *Marchill* ou *Chillon*. Il lutte avec
succès contre *Clovis*, roi des Francs,
nouvellement baptisé, nouvellement
lavé des souillures du paganisme,
mais non pas guéri de son ambition,
de sa fourberie, de sa cruauté, et qui
après avoir pillé le territoire des Ar- 497.
moricains, était venu les attaquer
avec toutes ses forces. Etonné de leur
résistance, et désespérant de les vaincre, il traite avec eux, et remet à un
autre temps ses projets d'envahissement.

Ce nouveau converti, vrai sicam- 509.
bre par le cœur, aspirait à la domination de toutes les Gaules. Il ne

garda pas long-temps la foi jurée aux Armoricains, et pour les soumettre, sans les combattre, il eut recours à la ruse et à la perfidie. Budic était un obstacle à ses desseins, il le fit périr, et poussant alors sur l'Armorique sans chef, les Frisons, autres barbares à sa solde, ceux-ci pénétrèrent jusqu'aux extrémités de la Bretagne, et s'en rendirent maîtres malgré l'opiniâtre résistance de ses habitans.

11. Heureusement pour les Bretons, la mort vint frapper Clovis. *Childebert*, l'un de ses quatre fils, eut le royaume de Paris et la Bretagne en partage.

15. Il ne la posséda pas long-temps : le fils aîné de Budic vint la lui enlever. C'était *Hoël*, premier du nom ou *Riovel*, qui vivait à la cour d'*Artur* roi d'Angleterre. Il reçut des Armoricains qu'il délivra de la domination des Frisons, le titre de roi, auquel ils ajoutèrent ensuite celui de *grand*.

Il faut noter ici un fait qui mérite d'être remarqué comme le premier

en date. Clotaire, fils de Clovis, éprouva le desir de voir un homme qui avait conquis une couronne. Hoël s'y prêta, l'entrevue des deux princes eut lieu à Paris, et ils se firent des présens réciproques.

Remarquons aussi que l'Armorique 545.
devint la propriété de l'homme qu'elle avait nommé roi, car à la mort de Hoël, le pays fut divisé, comme un héritage[1], entre ses cinq enfans, qui prirent le titre de *comtes*. La féodalité portait ses fruits.

L'un d'eux, appelé par quelques 547.
historiens *Canao*, et par d'autres *Comore* ou *Conobre* (1), mécontent de ce partage, résolut de régner seul.

Il fait périr son frère aîné, *Hél II* épouse sa veuve par violence, fait massacrer *Budic* et *Waroc*, deux de ses autres frères, et empoisonne *Ma-*

(1) On croit que c'est le terrible Barbe-Bleue, célèbre par les contes de Perrault.

*cliauc* le plus jeune. Ensuite, et pour couronner une si digne vie, il devient l'allié du révolté *Chramne*, fils de Clotaire, le soutient dans la guerre impie qu'il fait à son père, et meurt enfin, tué dans une bataille sanglante
560. que le roi Franc livra à son fils dans les environs de St.-Malo.

La victoire devait rester à Clotaire, et il l'obtint, mais il la déshonora par sa cruauté. Son fils Chramne, fait prisonnier, fut brûlé vif avec sa femme et ses enfans.

561. A sa mort, les comtés de Rennes, de Vannes et de Nantes, passèrent à *Chilpéric*, roi de Soissons.

Macliauc, le seul frère de Canao, encore vivant, sentit renaître alors son ambition. Il s'était fait prêtre par crainte, et sa vocation cessa avec sa peur. Il reprit sa femme, s'empara
568. ouvertement du territoire de Vannes et du comté de Cornouailles. Les évêques l'excommunièrent; et lui, pour répondre aux excommunications, essaya

de réunir les deux pouvoirs, et de se faire, à-la-fois, prélat et prince temporel; mais son neveu *Théodoric*, qu'il avait dépossédé du comté de Cornouailles, saisit une occasion favorable, le surprit, et, vengeur de son père, il tua Macliauc et son fils, se remit en possession de la Cor- 577.
nouailles, et abandonna à *Guérech*, son cousin, le comté de Vannes.

Ce Guérech devint puissant à force de perfidies. Tour-à-tour l'allié et l'ennemi de Chilpéric, de Frédégonde et de ses enfans, il les trompa tous, cessa de payer le tribut que Clovis et ses successeurs avaient imposé à la Bretagne, et ravagea, à diverses reprises, les pays de Rennes et de 579-
Nantes. 594.

On ignore sa fin et celle de son fils Canao, et l'on voit, en 595, *Hoël III* ou *Juthaël*, maître de presque toute la Bretagne, auparavant divisée entre les princes de sa famille.

Cette époque offre un fait remar-

quable. La Bretagne devint entièrement indépendante des rois francs, qui cessèrent de la comprendre dans leurs partages.

---

## CHAPITRE III.

*La Bretagne sous la race Carlovingienne, et sous la domination des Normands.*

(600-921.)

Cette indépendance de la Bretagne fut conservée pendant un siècle, sous le règne de *Salomon II*, de *Judicaël*, qui abdiqua pour se faire moine à Gaël, et d'*Allain II* qui gouverna, pendant trente-deux ans, dans la plus profonde paix, et qui laissa pour successeur son fils *Grallon*.

Celui-ci fut moins heureux : il eut

des démêlés avec le fameux maire du palais, *Pépin*, qui, après l'avoir vaincu et dépouillé, ne lui laissa d'autre titre que celui de comte de Cornouailles.

La Bretagne retombée sous le joug 753.
français, essaya de le briser; mais
Pépin et, après lui, Charlemagne 786.
surent étouffer ce qu'on appelait dès-lors une révolte. Cependant les Bretons se soulevèrent encore en 811, et chassèrent les officiers de Charlemagne; mais, cette fois, la punition fut terrible. Le puissant monarque envoya, en Bretagne, une armée considérable, qui la parcourut et la ravagea dans tous les sens.

A peine remis de cet effroyable châtiment, et Charlemagne étant mort, les Armoricains firent un nouvel essai, et refusèrent de payer le tribut à Louis-le-Débonnaire. Vains efforts, ils furent battus, leur chef fut tué, et il fallut se soumettre encore à une
domination contre laquelle leur ré- 818.

sistance venait incessamment se briser.

Louis, voulant s'assurer de la fidélité des Bretons, et calmer par quelque concession ce peuple impatient de servitude, et toujours debout pour la repousser, imagina de choisir pour son lieutenant-général un homme de
830. leur nation. Ce fut la cause de leur délivrance. *Nominoë*, quoique breton, resta constamment attaché à l'empereur; mais à la mort de ce prince, qui laissa dans sa famille de nombreuses semences de division, et offrit à ses délégués l'occasion de conquérir leur indépendance, le lieutenant de la couronne résolut de rendre
840. à ses compatriotes la liberté dont jouissaient leurs ancêtres.

Il fut servi, dans ce dessein par Lambert, à qui Charles-le-Chauve avait refusé le comté de Nantes pour prix de son appui contre Lothaire. Lambert alors se tourna vers Nominoë, qui lui confia une armée sous la conduite d'*Erispoë*, son fils. Ils bat-

tirent les Français sur les bords de la Vilaine; et après cette victoire, Nominoë prit ouvertement le titre de roi.

Avec ce titre, lui vint le goût des conquêtes. Il s'empara du pays de Rennes, s'avança jusqu'aux portes d'Angers; et peu touché des menaces de Charles, il entra dans le Poitou et ravagea le territoire de Mauge. Il n'épargna pas même les lieux saints : l'abbaye de Saint-Florent de Glonne en fit l'épreuve. Les moines lui payèrent un tribut, et reçurent l'ordre de placer sa statue sur le lieu le plus élevé du monastère, le visage tourné vers la France. Charles sentit cette injure, et ordonna à son tour aux moines de placer sa statue à côté de celle de Nominoë, et de lui tourner la face vers la Bretagne. Triste et petite vengeance qui ne fut même pas accomplie. Les Cénobites n'en eurent pas le temps : Nominoë revint dans le pays de Mauge, le ravagea 844.

de nouveau, et mit le feu à l'abbaye.

845. Las de tant d'outrages, Charles vint l'année suivante, à la tête d'une nombreuse armée, en demander réparation; mais il fut vaincu deux fois et prit la fuite, abandonnant au vainqueur ses tentes et ses équipages.

Il fallut traiter, et Lambert fut la victime offerte en expiation. Nominoë l'abandonna, et à ce prix il fit sa paix avec Charles. Les Nantais furent ainsi délivrés de l'insupportable op-

846. pression de cet homme qui logé, comme autrefois Pisistrate, dans une forteresse au centre de la ville, dictait delà, et faisait exécuter ses ordres tyranniques.

Cependant Nominoë, au comble du pouvoir, n'était pas satisfait. Il voulut se faire couronner. Mais le concours de l'autorité ecclésiastique était nécessaire; il fallait le consentement de l'archevêque métropolitain de Tours, et Nominoë était bien sûr de ne le pas obtenir. Il y trouva re-

mède : il accusa ses évêques de simonie, les fit juger, les déposa, en nomma d'autres, parmi lesquels il en créa un archevêque, et se fit couronner par lui roi à Dol, en 847. Cet acte d'autorité lui suscita de nombreux ennemis. Il fit face à tous; aux évêques, au pape, au roi des Francs, contre lequel il se ligua de nouveau avec ce même Lambert, qu'il avait abandonné quelques années auparavant. Le reste de sa vie ne fut qu'un long combat, et la mort le surprit au 851.
moment où il se disposait à entrer dans le pays Chartrain, jusqu'aux frontières duquel il avait poussé ses conquêtes.

*Erîspoë* succéda à Nominoë, son père, et poursuivit le cours de ses conquêtes. Il remporta sur Charles une victoire complète, et dut à ce succès l'investiture du comté de Nantes, la propriété de Rennes, et de tous les pays situés jusqu'aux rives de la Maine. Enfin, le roi vaincu con-

la paix. L'empereur reçoit ses offres de soumission tant de fois violées, et lui cède encore le comté de Coutances et une partie du diocèse d'Avranches.

Il alla plus loin, et offrit ses secours à Salomon contre les Normands. Mais le breton redoutant plus l'auxiliaire que l'ennemi, refusa, et entreprit de délivrer seul le pays désolé par les Barbares. Il y réussit mal, et ne parvint à s'en affranchir qu'en traitant avec eux. Ces affamés stipulèrent, pour condition de la paix, un présent de cinq cents vaches, et ne se retirèrent qu'après l'avoir obtenu.

869. Ce fut dans cette guerre, qu'un Breton nommé *Curvant* se signala par un trait de bravoure qui ne le cède pas à celui d'Horatius Coclès. Il offrit de rester seul dans le camp, et d'y défier les Normands durant trois jours. La paix se fit; mais les Normands piqués, demandèrent l'exécution de la proposition de Curvant, et celui-ci

osa la tenir. Salomon lui donna deux cents hommes, et il est constant que cette poignée de braves resta seule en présence de l'ennemi pendant plusieurs jours. Les barbares n'osèrent se montrer, le courage de quelques Bretons intimida une armée entière.

Salomon était parvenu à son but. Maître d'un vaste territoire, en paix avec son plus dangereux ennemi, possesseur d'une couronne qu'aucun rival ne songeait à lui disputer, il n'avait plus qu'à jouir; mais tant de bonheur était empoisonné par le remords. Le meurtre d'Erispoë, toujours présent au souvenir du coupable, troublait son repos. Pour calmer sa conscience, il imagina de faire un pélerinage à Rome. Les États s'y opposèrent, et, par compensation, il envoya au pape une statue d'or, en lui annonçant 870.
qu'il allait construire un monastère en expiation de son crime. Le Saint-Père accepta le présent, et en retour, offrit à Salomon un bras du pape

bitieux, unis pour consommer leur usurpation, cessèrent de l'être après le succès. Le premier, tourmenté, comme son beau-père Salomon, du desir de régner seul sur la Bretagne, entra sur les terres du second à la tête d'une armée formidable; Gurvant, doué d'un grand courage qu'il savait inspirer à ses soldats, le battit complètement avec une poignée d'hommes. Pasquiten se retira à Vannes, et bien-
877. tôt, profitant d'une grave maladie de son ennemi, il recommença les hostilités. Gurvant se fit porter dans une litière et marcha à la tête de ses troupes; ses soldats, animés par sa présence, firent des prodiges de valeur, et pour la seconde fois, Pasquiten fut vaincu. Les derniers regards de Gurvant virent sa fuite.

Ces deux ennemis transmirent leur héritage et leur haine, Pasquiten à son frère *Alain*, et Gurvant à son fils *Judicaël*. D'autres Bretons prirent aussi les armes pour faire valoir les

droits qu'ils prétendaient avoir à la couronne de Bretagne. Cette guerre civile, dont les détails sont ignorés, se termina au profit du comte de Vannes, qui obtint la souveraineté, parce qu'il fut le plus fort.

L'intérêt commun réconcilia quel- 898.
que temps après Alain et Judicaël. Ce fut pour se défendre des Normands, ennemis sans cesse renaissans, et qui, après avoir ravagé les bords de la Seine, de l'Yonne et de la Marne, passé au fil de l'épée les habitans de Saint-Lô, venaient d'entrer en Bretagne, et avaient désolé tout le pays depuis la Loire jusqu'au Blavet. Judicaël perdit la vie dans cette guerre. Alain, plus heureux, atteignit les
Normands entre Redon et Vannes, 889.
et en fit un horrible carnage. Après cette victoire, il changea son titre de comte de Vannes en celui de roi de Bretagne, et mourut en 907, emportant au tombeau le surnom de *grand*, que sa valeur et quelques bonnes ac-

tions lui avaient fait décerner. Sa postérité nombreuse ne lui succéda pas. L'autorité souveraine passa d'abord à *Gurmaillon*, comte de Cornouailles, dont l'histoire ne dit rien, et de celui-ci à *Matuédoi*, comte de Poher.

Après la mort d'Alain, qu'ils redoutaient, les Normands étaient rentrés en Bretagne, et avaient pris Nantes. De là, remontant le cours de la Loire, ils s'étaient emparés d'Angers, de Tours, d'Orléans, avaient étendu leurs conquêtes à l'ouest du fleuve, et s'étaient enfin établis dans
890. la partie de la France appelée Neustrie. Telle était à cette époque la faiblesse et la décadence de la race carlovingienne, que *Charles-le-Simple* envoya proposer sa fille au chef des Normands, à la condition de se faire
911. chrétien. *Rollon* trouva l'offre à son gré. Le barbare reçut l'eau du baptême, et épousa la fille du roi qu'il avait dépouillé d'une de ses meilleures provinces.

Devenus plus puissans par cette alliance royale, les Normands continuèrent leurs ravages en Bretagne, et finirent par s'emparer de toutes les 719.
places fortes de ce royaume. Matuédoi se réfugia en Angleterre avec son fils Alain.

Le comte Robert, frère du roi 921.
Heudes, le même qui fut tué plus tard par Charles-le-Simple dont il avait pris la place, fut envoyé en Bretagne pour essayer de la délivrer. Après cinq mois de guerre contre les Normands, il finit par traiter avec eux aux dépens du peuple qu'il était venu secourir. Il abandonna aux Normands toutes leurs conquêtes, y compris le comté Nantais.

Il est remarquable que ce peuple, devenu agriculteur chez lui, continua à être brigand chez les autres. L'occupation de la Bretagne qui dura environ quatorze ans, ne fut qu'une longue suite de déprédations et de ravages.

---

## CHAPITRE IV.

*La Bretagne sous la race des Capétiens et jusqu'à la domination anglaise.*

(937-1166.)

937. PROTÉGÉ par Adelstan, roi d'Angleterre, *Alain Barbetorte*, fils de Matuédoi, rentra enfin en Bretagne, surprit les Normands près de Dol, les tailla en pièces, remporta une autre victoire sous les murs de Saint-Brieuc, et purgea la province de ses oppresseurs.

Son premier soin fut de réparer la ville de Nantes, où il s'établit, et bientôt il vit les Bretons empressés le *reconnaître* pour souverain.

943. *Si cet* Alain avait de la bravoure,

en revanche, il n'avait pas de mœurs. Il donna publiquement l'exemple de l'adultère, et, marié à la fille du comte d'Anjou, il eut deux enfans naturels durant son mariage, et leur laissa la couronne.

A sa mort, son fils *Drogon* passa 952.
sous la tutèle du comte d'Anjou; mais il mourut en bas âge, et sa mort devint le signal d'une guerre nouvelle. *Conan*, comte de Rennes, prétendit qu'en qualité d'héritier direct de Salomon, dernier roi de Bretagne, il avait droit sur tous les états de ce prince. *Hoël*, fils naturel d'Alain, soutint le contraire, et pour prouver ses droits, il entra sur le territoire de son compétiteur, pilla tout ce qui se trouva sur son passage, et revint à Nantes gorgé de butin.

De son côté, Conan voulut aussi faire ses preuves, et ne pouvant battre Hoël, il le fit assassiner par un gentilhomme nommé *Galuron*.

*Guérech*, évêque de Nantes, second

fils naturel d'Alain, succéda à son frère Hoël. Il guerroya aussi contre Conan; mais on ignore si ce fut avec perte ou avantage. L'histoire se tait sur ses batailles, comme sur le reste de sa vie. Elle dit seulement qu'il mourut en 990, laissant pour successeur un fils nommé Alain, qui survécut peu à son père.

Après la mort de cet Alain, dont le nom seulement est connu, le comte de Rennes, Conan, vint mettre le siège devant Nantes. Il s'en empara, et y fit construire un second château qu'il appela *le Bouffai*; mais son triomphe ne fut pas long : *Foulques-Nerra*, comte d'Anjou, son ennemi, se déclara le protecteur des héritiers du comte de Nantes, et défia Conan, en lui assignant pour rendez-vous et pour champ de bataille la lande de *Conquéreux*. Conan répondit à ce défi, fut battu et tué.

992. Son fils aîné, *Geoffroi*, se tint à l'écart durant la vie de Foulques;

mais à sa mort, il se montra, et sut 696.
forcer le comte de Nantes à lui rendre hommage. Ensuite, et pour se mettre à l'abri du ressentiment des comtes d'Anjou, il fit alliance avec Richard, duc de Normandie, dont il épousa la sœur, et lui-même devint l'époux de la sœur de Geoffroi.

Ce dernier périt quelque temps 1008.
après d'une mort assez extraordinaire. Le faucon qu'il portait au poing, suivant l'usage des grands de cette époque, s'abattit sur la poule d'une femme du peuple, et l'étrangla. Cette femme indignée lança une pierre à la tête du duc. Le coup fut mortel, et il resta à peine à Geoffroi le temps de régler quelques affaires.

C'est après sa mort qu'éclata la haine des paysans bretons contre la noblesse. Soit désespoir de leur état de servage, soit séduction, car on ignore les causes qui donnèrent naissance à cette *Jacquerie*, le soulèvement fut général; on fit *la guerre aux*

*châteaux*, et dans un court espace de temps, plusieurs nobles perdirent la vie. La veuve de Geoffroi, *Havoïse*, fut obligée de se mettre à la tête de la noblesse pour étouffer cette révolte.

1024. Alain, fils de Geoffroi, parvenu à l'âge de gouverner, réprima une autre sédition fomentée par *Judhaël*, fils naturel de Conan. Ensuite il épousa à Rennes, au milieu des pompes les plus magnifiques, Berthe, fille du comte de Chartres, qu'il avait inutilement demandée à son père, mais qu'*Alain Cagnard*, comte de Cornouailles, alla enlever pour la lui remettre. Un si loyal service méritait une récompense, aussi Alain Cagnard ne l'avait-il pas rendu gratuitement, et des terres dépendantes de son comté lui furent restituées.

1034. On n'était point encore au temps des croisades, mais on y arrivait, et plusieurs princes faisaient des pélerinages en Terre-Sainte. Robert, duc

partant, il mit sous la tutèle d'Alain, et ses états et son fils, le fameux Guillaume, surnommé le *Bâtard*, alors âgé de huit ans. Ce trait de la vie de Robert prouve qu'il avait plus de dévotion que de prudence. Cependant, sa confiance ne fut pas trompée. Alain se montra fidèle dépositaire, et périt même victime de sa fidélité. Il fut empoisonné par le parti qui refusait, en Normandie, de reconnaître Guil- 1040
laume.

Alain laissa plusieurs enfans, dont l'un, *Conan*, II^e du nom, devait lui succéder. Mais son oncle *Eudon* s'empara du gouvernement, et une prison devint le partage du jeune prince. Il fallut une conjuration pour l'en tirer, et pour le faire proclamer souverain. Par accommodement, Eudon conserva la régence jusqu'à la majorité du duc.

Celui-ci se montra digne des efforts que les Bretons avaient faits pour lui. Il déploya des talens supérieurs, et

comme guerrier et comme administrateur. Il voulut régner en sage; il fit des mécontens qui allèrent offrir la Bretagne au duc de Normandie.

1064. Guillaume avait alors bien d'autres affaires. Tout occupé de ses projets sur l'Angleterre, il songeait peu, en ce moment, à une guerre sérieuse contre son émule Conan. Néanmoins il céda à la tentation de rendre l'ambassadeur anglais, Hérald, témoin de quelques-uns de ses exploits, et il entra en Bretagne; mais il n'alla point au-delà de Dinan et rentra en Normandie, satisfait d'avoir donné des preuves de son aventureuse intrépidité.

Conan n'était pas homme à supporter impunément de pareilles bravades. On le vit tout-à-coup paraître dans l'Anjou, et après de rapides

1066. conquêtes, il somma Guillaume de lui restituer cette province usurpée sur la Bretagne.

Le Bâtard, après s'être montré fanfaron, se montra lâche et barbare. Au

lieu de combattre Conan, il le fit empoisonner. Un traître Normand, chambellan du prince, se chargea, à prix d'argent, de cette horrible commission. Il empoisonna la bride du cheval de son maître, au moment où celui-ci se disposait à faire son entrée dans Château-Gontier qu'il venait de soumettre. Cette ruse infernale eut un plein succès. Conan, en montant à cheval, porta, comme il en avait l'habitude, les rênes à sa bouche : le venin subtil parcourut en un instant toutes les veines, et le malheureux prince cessa d'exister.

Hoël, son beau-frère, lui succéda, et Guillaume put passer en Angleterre. La conquête de ce pays par les Normands est l'évènement le plus remarquable du onzième siècle. Le despotisme qu'y établit Guillaume a peut-être été l'une des sources de la liberté dont jouit aujourd'hui l'Angleterre. Le bien naît quelquefois, à la longue, de l'excès du mal.

Ce qu'il y eut de bizarre dans cette conquête, par rapport à la Bretagne, ce fut de voir les principaux seigneurs bretons servir d'auxiliaires à Guillaume, assassin de Conan. Mais que leur importait la conduite du Normand? Ils le servaient pour en être payés. *Raoul de Gaël* obtint de lui les
067- comtés de Norfolk et de Suffolk;
074. *Alain Leroux*, le pays d'Edwin dans la province d'York, et les autres reçurent plus ou moins, suivant leurs services.

Guillaume, revenu en Normandie après la conquête, fut bientôt rappelé en Angleterre par les troubles qu'y suscitèrent ses alliés. Une conspiration s'était ourdie, et à sa tête figurait ce même Raoul de Gaël, mécontent de la part que lui avait assignée Guillaume. Celui-ci se hâta de repasser le détroit. Raoul, assiégé dans Nordwic, s'évada et revint en Bretagne, après avoir été solliciter vainement les secours du roi de Da-

nemarck. Guillaume confisqua les comtés de Norfolk et de Suffolk, et fit décapiter le comte de Northampton qui n'avait pas pris de part à la révolte de Raoul, mais qui, étant dans le secret, ne l'avait pas révélé. On voit que la non-révélation est depuis long-temps réputée crime.

De nouvelles guerres attendaient le 1075.
nouveau roi d'Angleterre à son retour en Normandie. Plusieurs seigneurs bretons s'étaient ligués contre Hoël, et celui-ci avait appelé Guillaume à son secours. De son côté, Philippe de France venait soutenir les révoltés : cette guerre n'eut d'autre résultat que des ravages et du sang versé; chacun s'en retourna ensuite dans ses états.

Hoël mourut en 1079, et eut pour
successeur son fils *Alain Fergent*; ce- 1084.
lui-ci s'empara de Rennes, défendue par Geoffroi-le-Bâtard, et fit lever le
siège de Dol, attaqué par le duc de 1085.
Normandie qui, après avoir secouru

le père comme allié, faisait la guerr
au fils pour le forcer à lui rendr
hommage. Remarquons une autr
1086. contradiction: l'année suivante, Guil
laume donnait sa fille *Constance* a
duc de Bretagne.

1096. Ce fut vers ce temps que l'Europ
reçut la secousse qui ébranla jusqu
dans ses fondemens l'édifice mon
strueux de la féodalité.

Un prêtre enthousiaste avait di
au patriarche de Jérusalem : « J'ar
« merai pour vous défendre toutes le
« nations de l'Europe ; » et, accom
plissant sa promesse, il parcourut
un crucifix à la main, les province
de l'Italie, de l'Allemagne, de l
France, prêchant partout la guerr
aux infidèles. On sait avec quell
ardeur les princes de la chrétient
se précipitèrent dans cette entreprise
D'autres temps, d'autres mœurs. D
nos jours, les efforts héroïques d'u
peuple chrétien opprimé par les fil
de Mahomet, le spectacle de leu

souffrance, les cris de leur douleur, n'ont pu renouveler le miracle opéré par l'éloquence de l'ermite Pierre et les récits de quelques pélerins maltraités.

Les seigneurs Bretons ne furent pas les derniers à s'armer pour la croix. Alain Fergent partit pour l'Orient avec Robert, duc de Normandie ; il fut suivi de Raoul de Montfort, d'Alain, fils de ce dernier, de Riou de Lohéac, du fils du comte de Lamballe, et d'une foule d'autres, entraînés à cette aventureuse expédition, par zèle, par ambition ou par avarice. Ils étaient de retour environ cinq ans après, ayant de plus les maux qu'on rapportait de cette guerre, et de moins une partie de leurs propriétés passées entre les mains du peuple, et qui commencèrent son affranchissement.

Le reste de la vie d'Alain Fergent fut obscur ; on sait seulement que rempli de dévotion il quitta le monde 1112.

vilège de ne pas contribuer au charges publiques. Quand l'intérêt e la vanité sont unis, il faut des loi bien fortes pour briser leur résistance C'est tout ce qu'a pu faire la révolu tion française.

1142. Vers la même époque mourut à Châlons un homme également célèbr par son génie, ses tendres faiblesse et ses malheurs. Pierre *Abailard* étai né au bourg de *Palet* dans les envi rons de Nantes. Le monde entie connaît ses attendrissantes aventures ce drame d'amour et de douleur, qu les fictions les plus touchantes n'on pu parvenir à surpasser.

1146. Les combinaisons de Conan n'eu rent pas le succès qu'il en attendait Son gendre, le comte de Richemont mourut à la suite d'une dure capti vité dans laquelle l'avait retenu l comte de Chester; et comme il n laissa qu'un enfant en bas âge, Cona remaria sa fille Berthe, et lui donn pour époux *Eudon*, fils de Geoffroy

vicomte de Rennes et de Porhoët. Il 1140.
mourut ensuite après avoir désavoué publiquement Hoël, fils de Mathilde, qui jusque-là avait passé pour enfant légitime. Ce désaveu fut la source des guerres civiles qui désolèrent la Bretagne pendant plus d'un demi-siècle, et qui la firent passer successivement sous la domination des maisons de Penthièvre, d'Angleterre, de Thouars et de France.

A peine Conan eut-il fermé les yeux, que le pays se trouva divisé en deux partis, l'un pour *Eudon*, l'autre pour *Hoël*, qualifié II^e du nom. Les partisans de ce dernier disaient que ce ne serait pas le premier bâtard qui aurait bien régné; mais ses talens médiocres et son caractère apathique justifièrent peu leur espérance. Eudon, au contraire, avait de la tête et du cœur, mais il n'avait pas ce que plus tard l'Italien Mazarin appela *du bonheur*. Il fut toujours à côté du succès.

1154. D'abord, il obtint sur Hoël de avantages qui le débarrassèrent de c concurrent. Mais un plus dangereu adversaire se présenta dans la pe
1155. sonne de son beau-fils, qui, aidé d roi d'Angleterre, battit Eudon, s'em para de Rennes, et se fit proclame sous le nom de *Conan IV*.

Eudon se retira à la cour de Franc offrit ses services à *Louis VII*, et plu
1156. heureux pour autrui que pour lui même, il triomphe des Lyonnais in surgés contre la France, et fait leu chef prisonnier.

Conan resta maître de la Breta gne qu'il perdit bientôt par sa fai blesse. Au lieu de combattre seul le révoltes de ses hauts barons toujour prêts à rompre les faibles liens d leur dépendance, il imagina d'implo rer encore les secours de l'Angleterre
1166. *Henri* les lui accorda, mais cette fois il les fit payer cher. Après avoir batt avec ses Normands, les révoltés Raou de Fougères et le comte de Thouars

il demanda pour prix de ses services la fille de Conan pour son fils, avec la Bretagne même pour dot. Conan fut assez lâche pour abandonner l'une et l'autre. Il ne se réserva que le comté de *Guingamp* où il mourut en 1170.

---

## CHAPITRE V.

### *La Bretagne sous la domination anglaise.*

(1176-1206.)

HENRI prit possession de ses nouveaux états, et s'en retourna en Angleterre. Son départ fut le signal de la révolte. Plusieurs Bretons, à la tête desquels se montra Eudon, ravi de trouver cette occasion de reparaître en Bretagne, se soulevèrent, 1197.

mais ce fut vainement. Henri accourut enflammé de colère, et Eudor vaincu, fut contraint de lui donne sa fille Alix en otage.

Toujours battu, mais toujours ré-
1168. volté, Eudon reprit les armes l'anné suivante à l'instigation secrète du ro de France. L'Anglais se vengea d'un manière aussi atroce que dégoûtante Le barbare fit violence à la jeune Alix et pour punir le père, il ravit l'honneur à la fille. Cet horrible attenta excita au plus haut degré l'indignation des Bretons. Henri l'avait prévu il parut tout-à-coup à la tête d'un armée nombreuse, et porta le fer e la flamme d'un bout à l'autre de l Bretagne. La terreur fit tout rentre dans le silence.

Les malheureux Bretons implorè rent la pitié du roi de France. l promit son intervention, mais ayan lui-même des démêlés sérieux à ter
1169. miner avec l'Angleterre, il se con tenta de stipuler dans le traité d

Montmirail quelques clauses banales en faveur de la Bretagne. Henri promit tout, bien décidé à ne rien tenir. Effectivement on le vit bientôt disposer des Bretons, comme d'un bien qui n'a plus de maître, et les donner 117
à son second fils, *Geoffroy Plantagenet.*

Eudon persécuté, proscrit, dépouillé de tous ses domaines, alla chercher un nouvel asile en France. Deux ans après il essaya encore sans 117
succès d'affranchir ses compatriotes. Bientôt après l'occasion s'offrit de renouveler ses tentatives.

Les trois fils du roi d'Angleterre, dont l'un Richard, devint fameux par son courage chevaleresque et son surnom de *Cœur-de-Lion*, se révoltèrent contre leur père. Profitant du 117
trouble qu'entraîna cette discorde de famille, quelques seigneurs Bretons prirent les armes et rétablirent en partie leur autorité. Eudon fut de ce nombre. Mais leur triomphe dura

cuter ses projets. Etant allé sollicite
1186. l'appui de *Philippe-Auguste*, pou
cette expédition, il mourut à Paris
d'une chute de cheval, dans un tour
noi donné en son honneur.

Sa veuve (fille de Conan) éta
enceinte lorsqu'il mourut. Elle ac
coucha peu de temps après d'un fi
1187. nommé *Arthur*, dont les Bretons sa
luèrent avec joie la naissance, espé
rant qu'un jour il les délivrerait d
joug de l'Angleterre.

1190. Une nouvelle croisade entraîna le
rois de l'Europe en Syrie. Richard
qui avait succédé à son père, fut d
nombre des croisés, et, pendant so
séjour en Sicile, il négocia le mariag
futur, et qui ne se réalisa jamais
d'Arthur, son neveu et son héritier
avec la fille de Tancrède, souverai
de cette île.

1193. On sait quelle fut l'issue de cett
seconde croisade. La discorde se mi
parmi les chrétiens, et l'armée se d
banda. Plusieurs chefs, et entr'autre

le roi de France, reprirent la route de leurs états, abandonnant aux Sarrazins la terre sacrée qu'ils avaient juré de conquérir. Richard, inquiet du départ de Philippe, auquel il supposait, avec quelque raison, des projets sur la Normandie, se décida aussi à retourner en Europe; mais arrêté à Vienne et livré au duc Léopold, son plus cruel ennemi, il subit une captivité d'une année.

De retour en Angleterre, son premier soin fut de punir son frère Jean qui, pendant l'absence du roi, avait soulevé une partie du royaume. Richard le fit excommunier, s'empara de ses domaines, et de là le nom de *Jean-sans-Terre* qui fut donné au prince dépouillé. 1194.

Mais bientôt d'autres affaires viennent occuper Richard. Arthur est reconnu duc de Bretagne, dans une assemblée des États convoquée à Rennes par la duchesse Constance. Cette femme entreprenante et habile 1196.

d'une manière si terrible que le cheval et le cavalier mesurent la terre. Le roi d'Angleterre ne dut son salut qu'au dévoûment de ses soldats. Mais sa chute fut le signal de la déroute, et l'armée anglaise prit la fuite.

Honteux de tant de désastres, Richard se retira et acheta la paix, en rendant la liberté à la duchesse Constance. Tel fut le dénoûment de cette guerre atroce.

1199. Le roi d'Angleterre y survécut peu. Il mourut victime d'une de ces passions favorites qu'un des prélats de sa cour lui reprochait un jour avec tant de courage. La flèche de Bertrand de Gourdon ravit à ce prince avare la jouissance du trésor qu'il était allé disputer sur les terres d'un de ses vassaux.

Il avait désigné pour son successeur, *Jean* son frère qu'il avait dépouillé quelque temps auparavant. Ainsi Richard, toujours le même

jusqu'au dernier soupir, méprisa les lois qui proclamaient Arthur son héritier, et viola le traité fait avec le roi de Sicile, qui consacrait les droits héréditaires du fils de Geoffroy.

Celui-ci eût peut-être réussi à se faire reconnaître, mais il manquait d'argent, et Jean qui avait commencé par s'emparer des trésors de Richard, fut bientôt proclamé duc de Normandie et roi d'Angleterre.

Le jeune Arthur se trouva alors dans une position dangereuse entre son allié Philippe et son ennemi Jean, qui tous les deux convoitaient ses États. Jean feignit de vouloir se réconcilier avec lui, mais le prince breton, heureusement informé des desseins perfides de son oncle, se réfugia à Angers avec sa mère.

Leur départ renversa les projets de Jean-sans-Terre. Mais changeant 1200.
aussitôt ses moyens, sans renoncer à son but, il fit la paix avec Philippe. Dans ce traité, les droits d'Arthur

furent également sacrifiés par les deux hautes parties contractantes. Son protecteur, le roi de France, et son oncle, le roi d'Angleterre, s'entendirent merveilleusement pour le dépouiller.

1202. Heureusement pour lui, leur union dura peu. L'enlèvement d'Isabeau d'Angoulême, par Jean, vint rallumer la guerre, dans le temps qu'Arthur qui avait perdu sa mère, faisait à Rennes son entrée solennelle et y était proclamé souverain de la Bretagne.

1202. Philippe reprit son rôle de protecteur. Il arma le jeune prince chevalier, et lui donna en mariage sa fille Marie, à peine âgée de 4 à 5 ans; mais ce ne fut pas gratuitement. Il exigea d'Arthur l'hommage de vassalité pour la Bretagne; et la cession de la partie de la Normandie qu'il venait de conquérir sur Jean-sans-Terre, et de celle *qu'il pourrait prendre encore avec le secours de Dieu.* C'était exiger d'Arthur une renonciation à ce pays.

Ce dernier marcha alors à la conquête du Poitou. Une armée de 3000 Bretons devait le suivre. Il n'avait avec lui que 200 hommes d'armes du roi de France, et, avec cette poignée de soldats, sans attendre de plus grandes forces, il entreprit le siège si fatal de Mirebeau. La ville se rendit sans beaucoup d'efforts, mais le château bien fortifié devait opposer une plus longue résistance. Arthur se borna à le bloquer en attendant son armée. Il était dans cette position, lorsque Jean-sans-Terre arriva sous les murs de Mirebeau! Un homme d'un caractère bizarre, et malheureusement trop commun, l'accompagnait. C'était Guillaume Desroches; Desroches soutien de tous les partis, marchant tour-à-tour sous les bannières les plus opposées, servant tous les intérêts sans en épouser aucun, et, dans quelque rang qu'il se trouvât, jouant plutôt le rôle de médiateur que celui de zélé partisan ou d'ennemi

déclaré. Naguère il servait la cause d'Arthur; c'est lui qui détermina ce prince à demander la paix à son oncle; c'est lui qui l'avertit des complots tramés par ce roi perfide sous le voile d'une réconciliation apparente; ce fut lui qui favorisa la fuite du jeune duc. Mais, au moment où ses actions paraissaient justifier son dévoûment et sa fidélité, il désertait la querelle de son prince et proposait à l'ennemi ce dévoûment équivoque et cette fidélité chancelante.

Desroches promit au roi d'Angleterre de lui livrer, dès la nuit suivante, la ville et les assiégeans. Mais gardant ici comme partout son caractère inexplicable, il stipula qu'on respecterait la vie et la liberté des vaincus. Jean, pour qui les sermens n'étaient qu'un moyen comme un autre, promit tout ce que voulut Desroches, et joignant même l'imprécation aux sermens, il s'écria que s'il manquait à sa parole, ses sujets se-

raient déliés du serment de fidélité, et pourraient le traiter comme un félon, ennemi des hommes et de Dieu. Desroches l'introduisit pendant la nuit dans Mirebeau. Les Bretons surpris au milieu d'un sommeil tranquille, se réveillèrent prisonniers. Jean fit saisir les chefs, les envoya au château de Corf et les condamna à périr de faim. Arthur fut conduit au château de Falaise, Desroches n'évita le même sort que par une prompte fuite. On juge bien que ce volage partisan dut changer encore d'intérêt et de maître. Il se rendit avec le vicomte de Thouars à la cour de Philippe, et se donna à lui avec les places qui étaient à sa disposition.

Cependant le roi Jean voulut mettre à profit la captivité de son neveu, et s'étant rendu au château de Falaise, il essaya d'arracher au jeune prince une renonciation à ses droits. Arthur refusa et montra une fermeté qui excita au plus haut degré

L'Aquitaine, le Poitou et la Nor-
1204. mandie rentrèrent ainsi sous la domination française, malgré l'opposition du Pape, dont Philippe ne fit aucun cas. Jean, frappé d'une sorte d'engourdissement, tenta quelques efforts pour la défense de ses possessions, et bientôt les abandonna, se livrant aux plaisirs avec fureur, et comme pour y chercher l'oubli de ses remords.

Ce fut alors le tour de la France de posséder la Bretagne. Philippe s'en empara sans coup férir, ou plutôt elle lui fut livrée par Guy de Thouars, qui consentit à le reconnaître pour seigneur de la Bretagne, à la condition d'en être le régent jusqu'à la ma-
1206. jorité de sa fille *Alix*, dont le roi de France fut déclaré tuteur.

C'est à cette époque que le pape Innocent III excommunia le roi Jean, et offrit l'Angleterre à Philippe; mais Jean trouva bien vite le secret d'apaiser le saint Père, en lui

soumettant sa couronne, et en la rendant tributaire de la Thiare.

---

## CHAPITRE VI.

*La Bretagne sous la domination française, et sous le gouvernement de ses ducs, grands vassaux de la France.*

(1209-1488.)

PHILIPPE attachait un grand prix à la possession de la Bretagne. Il eut un moment l'idée de payer les services que lui avait rendu Alain, comte de Goëllo et de Penthièvre, en mariant le fils de ce Breton à Alix, héritière de ce duché. Mais bientôt redoutant l'esprit d'indépendance de la maison de Penthièvre, il donna la main de sa pupile à Pierre de Dreux, sur- 1209.

tille le fit rentrer dans le devoir.
1227. Vaincu de ce côté, il fit une autre guerre, et attaqua de nouveau le clergé. Il exigea de ses barons le serment de braver comme lui l'autorité ecclésiastique. Déjà excommunié deux fois par les évêques de Nantes et de Rennes, il le fut une troisième par tous les évêques du duché, et il vit le pape confirmer et aggraver encore cette sentence. (1)

Mauclerc semblait prendre plaisir à exciter contre lui les foudres de l'église, et comme s'il n'avait pas eu assez d'ennemis, il entra dans deux conjurations contre le roi de France,

---

(1) Mathieu Pâris rapporte un trait propre à donner une bien terrible idée de la manière dont Mauclerc traitait les ecclésiastiques. Ce chroniqueur assure qu'un curé ayant refusé la sépulture au cadavre d'un excommunié, fut enterré vivant, par ordre du duc, dans le même tombeau que le cadavre. Mais personne n'a répété cette accusation de Mathieu Pâris.

sachant bien que s'il échouait il en serait quitte pour obtenir son pardon. A cette époque, l'autorité royale était trop faible pour punir.

A peine a-t-il reçu ce pardon qu'il conspire encore contre Louis; et pour détacher du parti de la France le comte de Champagne, le plus ferme 1229.
appui de la régente, il lui offre sa fille Joland, déjà fiancée au frère du roi de France. Thibaud de Champagne est entraîné par cette proposition; mais au moment de conclure, il reçoit du jeune Louis un billet naïf que l'histoire a conservé (1), et il change subitement de résolution.

---

(1) « Sire Thibaut de Champagne, j'ai entendu que vous avez convenancé et promis à prendre la fille du comte Pierre de Bretagne. Pourtant vous mande que si chier, que vous avez tant que amis au royaume de France, que ne le facez pas. La raison pourquoi vous savez bien; je jamais n'ai trouvé pis qui mal m'ait voulu faire, que lui. »

Mauclerc, furieux, se donna à l'Angleterre avec son duché de Bretagne. Ce traité devint la source d'une nouvelle guerre, dans laquelle le jeune roi de France montra beaucoup de valeur, et son vassal rebelle beaucoup d'opiniâtreté. Mais enfin, abandonné par Henri III, qui lui avait follement prodigué ses trésors, et qui lui-même avait été vaincu en Saintonge, en soutenant cette mauvaise cause, Mauclerc se décida à solliciter de la France un troisième pardon.

Un historien, dont il ne faut admettre le témoignage qu'avec défiance, Mathieu Pâris, assure que Mauclerc s'humilia, dans cette occasion, au point de se présenter la corde au col devant Louis, et de se jeter à genoux pour demander grâce. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il renouvela son serment de fidélité à la France, lui céda plusieurs places dans le
1235. Maine et dans l'Anjou, et promit de

ne se liguer jamais avec les ennemis du roi.

Le gouvernement de la Bretagne 1
passa, peu de temps après, des mains de Mauclerc en celles de son fils Jean, surnommé *Le Roux*, de la couleur de ses cheveux. Le nouveau duc fit hommage au roi de France de son duché, et fut reconnu par les seigneurs Bretons, dont il jura de maintenir les privilèges; mais il refusa le même serment à l'église. On put juger dès-lors que les principes du fils étaient ceux du père, et le clergé en conçut les plus tristes présages. Ses craintes se réalisèrent. Jean, guidé par la même politique que son prédécesseur, mit tous ses soins à rabaisser l'autorité ecclésiastique et le pouvoir seigneurial. Avec un caractère moins violent que celui de son père, il marcha dans les mêmes voies, et les premières années de son administration
urent marquées par des attaques con-
re l'évêque de Nantes, et par la 1238

1258. confiscation des domaines du baron de Lanvaux, dont la puissance déplaisait au jeune souverain.

1260. Il fallait une compensation au clergé et à la noblesse : les Juifs la fournirent. Les persécutions commencèrent en Bretagne contre ce misérable peuple, qu'un préjugé barbare vouait alors à d'implacables haines et à d'éternelles infortunes. Le fanatisme se chargea de justifier la malédiction des Ecritures. Les Juifs succombèrent de toutes parts, victimes d'un faux zèle, et plus encore de la mauvaise foi des débiteurs et de l'avarice des gouvernemens. Jean, cédant à ses préjugés et à la soif de l'or, porta un édit, par lequel il ordonnait aux Israélites de sortir de la Bretagne, abolissant toutes les dettes contractées envers eux par son père et par ses sujets, déclarant libres les biens affectés à ces dettes, et amnistiant tout attentat commis sur la personne des *créanciers*.

Le même homme qui avait attaqué le clergé et persécuté les Juifs, devait combattre les infidèles : c'était l'esprit de ce siècle.

Louis venait de faire vœu, dans une maladie dangereuse, de consacrer son existence à la délivrance de la Terre-Sainte. Ce roi, dans lequel la postérité se plaît à reconnaître de grandes vertus, et cet ardent amour de la justice qui le porta, dans un arbitrage célèbre, à se prononcer en faveur du peuple anglais contre son prince violateur de la grande charte, payait ainsi le tribut aux mœurs et aux idées de son temps. Il tint son serment ; et quelque téméraire qu'il doive nous paraître aujourd'hui, on doit absoudre ce prince en mettant sur le compte des préjugés, dont aucun âge n'est exempt, les fautes d'une expédition qui lui coûta, après des prodiges de valeur, la liberté d'abord et plus tard la vie. 1245.

Le duc de Bretagne s'enrôla dans

l'armée sainte ; et tandis qu'il faisait ses préparatifs, on vit son père, ce fameux Mauclerc qui paraissait oublié, reparaître tout-à-coup, et se mettre à la tête d'une croisade toute différente. La noblesse française, fati-
1247. guée du joug de l'autorité ecclésiastique, venait de se liguer afin de *pourchasser, requérir et défendre ses droits en bonne foi contre la clergie.* Les conventions de cette singulière association avait été rédigées par écrit, et les confédérés avaient élu quatre commissaires, parmi lesquels figurait l'ancien duc de Bretagne, toujours l'irréconciliable ennemi de *la clergie.* On se rappelle qu'à la fin du règne de Louis VIII les seigneurs français et bretons, encouragés par les tentatives et les succès de Mauclerc, avaient déjà conspiré contre les abus de la puissance ecclésiastique. Cette nouvelle alliance acheva ce que la première avait commencé, et l'intérêt *des grands* servit, une fois du moins,

les intérêts communs et la liberté publique. C'est de cette époque que datent les *établissemens* de Saint-Louis, et la fameuse *pragmatique sanction*.

Les Croisés partirent enfin, et Mauclerc avec eux. Il déploya contre les infidèles un grand et inutile courage. Blessé et fait prisonnier avec Saint-Louis, il mourut dans le vaisseau destiné à ramener en Europe les Croisés qui avaient payé leur rançon. Telle fut la fin de cet homme remarquable, dont le courage et les talens militaires auraient pu être utiles à son pays, mais dont la politique étroite, sans foi et sans loyauté, suscita contre la Bretagne des ennemis toujours renaissans. 1247.

Son fils, qui d'abord imita sa conduite envers le clergé, changea ensuite de principes et se fit l'allié du clergé contre la noblesse. Il combattit ses barons révoltés, et entr'autres Olivier de Clisson, dit le vieux, dont il confisqua les domaines. Sa longue vie, 1256.

s'écoula au milieu d'interminables querelles peu dignes des souvenirs de l'histoire. Il serait injuste cependant de ne pas lui tenir compte de quelques bonnes lois. C'est lui qui abolit le
1276. droit de *bail*, en vertu duquel les seigneurs se mettaient en possession des biens des mineurs, et percevaient leurs revenus sans s'inquiéter de leurs besoins. Monstrueux privilège que la féodalité anglaise avait légué à la féodalité bretonne, et que Jean permit de racheter par une année du produit des biens. Il abolit également les appels à sa cour, et ordonna que ses vassaux plaideraient devant leur juridiction particulière.

1286. Jean II, son fils, lui succéda. Il s'attacha comme son père et son aïeul à réduire les privilèges abusifs du clergé. Son règne, chose rare dans ce siècle, fut le règne de l'honneur et de la justice : aussi n'offre-t-il rien de bien saillant. Il réunit en un corps
1300. de droit les ordonnances de ses pré-

décesseurs, auxquelles il ajouta de nouveaux réglemens puisés dans les établissemens de Saint-Louis. Cette collection devint la base du droit municipal, qui régissait autrefois la province sous le titre de *très ancienne coutume de Bretagne*.

Jean II fixa aussi les droits des puînés nobles dans les successions. Jusqu'à cette époque, les derniers venus des familles puissantes avaient été à la discrétion de leurs aînés, et ne jouissaient que des portions d'héritage que ceux-ci voulaient bien accorder.

Il prit peu de part aux grands évènemens qui signalèrent le commencement du quatorzième siècle, et qui naquirent de la fameuse querelle du fougueux Boniface VIII avec Philippe-le-Bel. On sait que le roi de France, s'appuyant sur la nation pour défendre sa couronne contre le pape, 1302
convoqua les États-Généraux, où, pour la première fois, figurèrent les *communes* sous le nom de *Tiers-État*.

Cette assemblée se prononça contre Rome, et la France lui dut la conservation de son indépendance.

1305. Jean II mourut à Lyon, écrasé par la chute d'un pan de mur, dans la cérémonie du sacre du pape Clément V.

Il eut pour successeur son fils Arthur, IIe du nom, qui périt aussi par un accident, et dont le règne très court ne fut marqué que par la convocation des Etats de Bretagne à Ploërmel, pour l'admission d'une bulle du pape restrictive des privilèges exorbitans que le clergé s'était
1309. arrogés. On vit entrer dans cette assemblée, comme dans celle des états-généraux de France, 7 ans auparavant, le tiers-état totalement oublié depuis l'établissement de la féodalité. Il y a lieu de penser que l'affranchissement des communes à la fin du 13e siècle, et l'admission des citoyens non qualifiés dans les parlemens généraux de France et d'Angleterre, contribuèrent à cette innovation.

Jean III, dit *le Bon*, succéda à 1312.
Arthur, son père. Leurs règnes furent également insignifians, un seul fait mérite d'être remarqué, par l'influence qu'il exerça sur l'une des époques les plus funestes de l'histoire de Bretagne.

Jean avait épousé trois femmes dont aucune ne l'avait rendu père. Il voulut se choisir un successeur, et désigner un homme assez puissant pour réprimer les projets ambitieux de plusieurs prétendans au duché. Il jeta les yeux sur Philippe de Valois, 1334.
roi de France, et lui fit proposer la Bretagne en échange de l'Orléanais. Cette singulière négociation manqua, parce que les seigneurs Bretons en eurent connaissance, et s'opposèrent de toutes leurs forces au projet de Jean. Celui-ci convoqua son parlement, qui délibéra long-temps et n'arrêta rien. Enfin le duc, lassé de tant d'obstacles, maria sa nièce Jeanne 1337.
de Penthièvre avec Charles de Blois,

BIBLIOTHÈQUE ROYALE
neveu de Philippe de Valois, et désigna le nouvel époux pour son successeur.

Mais Jean de Montfort, son frère, n'était pas homme à abdiquer ses prétentions.

1341. A la mort du duc, il part pour Nantes en toute diligence, s'y fait reconnaître souverain de la Bretagne, vole ensuite à Limoges dont les habitans lui ouvrent les portes, et s'empare, en homme aussi prévoyant qu'habile, des trésors que son frère y avait déposés. Après cette expédition il revient à Nantes où d'orageuses discussions s'étaient élevées à son sujet dans l'assemblée des Etats. Mais sa présence, ses grandes qualités, et sans doute aussi son argent, emportèrent la balance, et les Etats le proclamèrent héritier légitime du duché. Au même moment la ville de St.-Malo imite l'exemple de Nantes, et Montfort sans perdre de temps, réunit ses partisans et s'empare sue-

cessivement de Rennes, de Hennebon, d'Auray, de Brest; il passe ensuite en Angleterre, et secondé par Robert, comte d'Artois, par ce fugitaire justement banni de sa patrie, il obtient d'Edouard III, qui disputait la couronne de France à Philippe de Valois, l'assurance de puissans secours.

Cependant Charles de Blois consterné des rapides succès de son rival, porte ses plaintes au roi de France. Montfort est appelé devant la cour des pairs. Il se rend à Paris, s'y montre fermement résolu à soutenir la légitimité de ses droits, mais sans attendre la décision des pairs, il revient en Bretagne où il réunit ses troupes, fortifie ses places, et se prépare à la guerre.

Elle ne tarda point à éclater. L'arrêt de Conflans venait de décider en faveur de Charles une question que les armes devaient juger en dernier ressort. Le frère du roi de France entre

en Bretagne à la tête d'une forte armée. Montfort assiégé dans Nantes y fait de vains efforts de résistance, deux cents chevaliers Bretons sont vaincus dans une sortie : trente tombent au pouvoir de l'ennemi qui les livre au bourreau, et fait jeter leurs têtes sanglantes dans la ville assiégée. Nantes épouvantée ouvre ses portes, et Montfort prisonnier est envoyé à Paris.

Mais la captivité de Montfort, la prise de Nantes, tous ces revers qui en présagent d'autres, ne peuvent abattre le parti du comte. Un héros le remplace, qui joint à la bravoure d'un soldat, les talens d'un grand capitaine et celui d'un habile négociateur. « Montfort est pris, » dit-il, en montrant aux barons un enfant en bas âge : « vous n'avez rien perdu : « ce n'était qu'un homme : voici « mon petit enfant qui sera, si Dieu « *plaît*, son restorier, et vous fera « *des biens* assez. » C'était Jeanne de

Flandres, épouse de Montfort qui parlait ainsi, et qui bientôt agit comme elle parlait.

Charles de Blois était à la tête des forces françaises, la trahison lui ouvre les portes de Rennes, et lui livre la personne de Guillaume de Cadoudal qui y commandait. Il échoue devant le château de St.-Aubin du Cormier, et veut se venger sur Hennebon où s'était renfermée la femme de Montfort. Mais à peine la comtesse a-t-elle aperçu les drapeaux ennemis qu'elle prend les armes, et se prépare à une opiniâtre résistance. Du haut d'une tour, elle remarque qu'un côté du camp français est dégarni et presque abandonné, aussitôt est conçu et exécuté le hardi projet de le surprendre. Suivie de trois cents cavaliers, l'héroïne sort de la ville, attaque le quartier mal défendu et met le feu aux tentes; vivement repoussée par l'ennemi qui lui coupe la retraite, elle prend sur le champ son parti, tourne

bride, piqué vers Aurai, et bientôt trompant la surveillance des Français,
1342. parvient à rentrer dans Hennebon.

Les secours promis par l'Angleterre arrivèrent alors, le siège fut levé, et Charles de Blois forcé de se retirer, alla attaquer Vannes et Guérande.

Il n'entre pas dans notre plan de retracer en détail les évènemens de cette guerre cruelle, qui pendant vingt ans désola la Bretagne. Les faits principaux doivent seuls nous occuper.

1233. Une suspension d'armes négociée par le pape Clément VI, était venue arrêter l'effusion du sang. Elle devait durer trois ans, pendant lesquels la querelle des deux prétendans serait jugée. Mais Philippe apprend qu'Olivier de Clisson, et quatorze autres seigneurs Bretons, se disposent secrètement à servir la cause du comte de Montfort. Clisson est arrêté dans un tournoi, et sans forme de procès, sa tête tombe sur un échafaud. Cette tête portée à Nantes est placée sur

une lance près des portes de la ville, et les quatorze chevaliers sont traînés nus et décapités aux halles de Paris.

En apprenant cette sanglante exécution, Edouard indigné voulut user de représailles sur les Français qui étaient entre ses mains; il en fut détourné par le comte de Derbi. Honneur au sage dont les conseils firent rejeter cette détestable et absurde vengeance!

La guerre recommença alors avec 1345.
une nouvelle fureur, Charles de Blois emporte d'assaut la ville de Quimper, où il fait massacrer 14,000 personnes de tout âge et de tout sexe; il n'épargna que les prêtres; aussi reçut-il de quelques-uns le titre de *saint* après sa mort, quoiqu'à vrai dire, et pour l'honneur de la religion, ce titre lui ait été contesté plus tard.

Son compétiteur, Jean de Mont- 1345.
fort, s'était évadé de sa prison, mais sa mort suivit de près son retour à la liberté, sans lui laisser le temps de

rien faire d'utile à son parti. Il faut rendre justice à ce prince : une captivité longue et cruelle, des séductions de toute espèce, des violences de tout genre, ne purent ébranler un seul instant sa mâle fermeté et sa courageuse résignation. Il ne cessa de protester dans les fers contre les prétentions d'un rival sur lequel la nature lui avait donné une supériorité si éclatante ; et il prouva, quels que fussent d'ailleurs ses droits à la couronne, qu'il était digne de la porter.....

Sa mort ne changea rien à l'état des choses. Jeanne de Flandres n'est pas plus découragée par cet événement qu'elle ne l'avait été par la captivité de son époux. Elle met son jeune fils, âgé de 7 à 8 ans, sous la tutelle du roi d'Angleterre, et les partisans du père embrassent avec ardeur la cause de son héritier. Jeanne reprend la direction des affaires. Partout présente, partout admirée de ses soldats, elle continue la guerre avec

même courage et des chances di-
rses.
Charles de Blois venait d'assiéger 1347.
Roche-Derrien; il est aussitôt at-
qué et battu par l'Anglais Thomas
Asgeworte qui le fait prisonnier.
un autre côté Philippe était vaincu
r l'Angleterre, à la fatale journée
Crécy qui coûta tant de sang à la 1346.
ance. Les Anglais avaient brûlé
ien; Calais était tombé en leur
uvoir, malgré l'héroïque défense
ses citoyens. Les deux partis fati-
ués, l'un de ses victoires, l'autre de
désastres, conviennent enfin d'une 1347.
ève.
Ce mot de trève présente à l'esprit
dée consolante d'un intervalle de
pos, pendant lequel l'humanité
erche un remède à ses maux en
éparant la politique à la paix. Mais
s conventions de Philippe et d'E-
uard excluaient ce sens naturel, et
us les apparences d'un traité, elles ne
nfermaient que de perfides projets.

Les deux rois avaient stipulé que les entreprises des prétendens au duché de Bretagne, ne seraient pas regardées comme une infraction de la trève, et chacun d'eux voulant profiter de cette étrange convention, encourageait secrètement les hostilités; elles dégénérèrent bientôt en véritables brigandages. Des aventuriers que la soif du sang et du pillage avait attirés en Bretagne, s'y étaient rendus redoutables par leur force athlétique, leur audace et leurs cruautés. Attachés les uns au roi de France, les
1384. autres au roi d'Angleterre, ils continuèrent malgré la trève à ravager le pays, s'emparant des châteaux, rançonnant les propriétaires, égorgeant, dépouillant tout ce qui n'était pas du parti qui les soudoyait.

Un de ces brigands, nommé Cahours, rencontra près d'Aurai et massacra Thomas d'Adgeworte commandant des Anglais. Ceux-ci pour venger la mort de leur chef, exercent

partout d'horribles représailles ; jamais la plus impitoyable guerre n'égala les fureurs de cette trève sanglante.

Jean de Beaumanoir, commandant de Josselin pour Charles de Blois, veut arrêter ces excès qui lui paraissent aussi contraires à l'intérêt de son parti, qu'à la foi jurée par les deux monarques. Muni d'un sauf-conduit, il va trouver Brembro, chef des Anglais, et lui reproche de faire *mauvaise guerre*. L'Anglais accuse à son tour le parti de Beaumanoir d'avoir provoqué les combats au milieu de la paix. La conférence dégénère en querelle, et se termine par un défi. Le rendez-vous est donné au chêne de *Mi-voye*, entre Josselin et Ploërmel, et le jour fixé au 27 mars. Trente Anglais doivent combattre trente bretons. Le moment venu, les combattans marchent au lieu indiqué, entourés d'une foule de spectateurs. Là, et sur le point d'en venir aux mains, Brembro

semble hésiter ; il appelle Beaumanoir et lui représente l'irrégularité d'un combat non autorisé par leurs princes, mais il n'est plus temps de réfléchir, et le Breton répond qu'il ne veut pas perdre cette occasion de prouver qui d'eux a *meilleur corps et plus belle amie*.

Il revient aux siens, l'action s'engage. Tous les champions avaient mis pied à terre, quoiqu'aucune convention n'eût déterminé ce mode de combat. Les Anglais obtiennent d'abord l'avantage, mais bientôt le chef Brembro, atteint par la lance de *Kerangais*, est achevé par l'épée de *Geffroy Dubois*. Sa mort jette le trouble parmi les Anglais, qui cependant se rallient et combattent avec une nouvelle fureur. Beaumanoir blessé et tourmenté d'une soif ardente, demande à boire. « Bois de ton sang, lui crie Geffroy Dubois, et ta soif se passera. » En ce moment *Guillaume de Montauban* monte à cheval et s'éloigne. » Faux et

méchant chevalier, lui dit Beaumanoir, ta trahison fera ta honte à jamais et celle de ta race! » Montauban réplique sans s'étonner : « Travaille bien de ta part, Beaumanoir, je ferai tout devoir de mon côté. » En effet, il se retourne tout-à-coup, pousse son cheval au travers des rangs ennemis, et décide la victoire en faveur des Bretons.

Telle fut l'issue de cette fameuse *Bataille des trente*, l'un des glorieux souvenirs de la nation bretonne. Peut-être doit-on regretter que le cheval du sire de Montauban ait eu quelque part au succès, et que l'adresse ait disputé l'honneur du triomphe à la force et à la valeur. Quoiqu'il en soit, les Bretons de nos jours ont érigé sur le théâtre du combat, une colonne commémorative de cette célèbre victoire, mais le monument ne répond pas assez à la grandeur du sujet (1).

(1) Quelques historiens français ont voulu

Il faudrait applaudir sans restriction au dévoûment de Beaumanoir et de ses chevaliers, si la victoire de *Mi-voie* avait arrêté l'effusion du sang, et terminé cette affreuse guerre civile, mais la Bataille des Trente ne fut qu'un combat de plus, et les hostilités générales se prolongèrent encore pendant plusieurs années.

Charles de Blois était alors prisonnier en Angleterre, où il subissait le même sort que son compétiteur; et par une singularité peut-être unique dans l'histoire, sa femme imitant l'exemple de Jeanne de Flandres, s'était mise à la tête des affaires, et les dirigeait avec presque autant de courage et de prudence que sa rivale.

---

ranger cette bataille parmi les fables; mais jamais aucun fait historien ne fut plus avéré. (Voy. le vieil historique *le Baud*, la Chronique de *Froissard*, les historiens anglais, et enfin la Dissertation non réfutée de M. de *Toustaing* sur l'authenticité de cette journée).

Elle fut puissamment secondée par un homme que ses talens militaires et ses exploits chevaleresques signalent comme le héros de cette époque. *Bertrand Duguesclin* avait montré dès sa première enfance un goût décidé pour les armes, et fut, jeune encore, regardé comme le modèle des chevaliers. Les ressources de son esprit égalaient la grandeur de son courage.

La garnison du château de Fougeray ouvre ses portes à quelques bûcherons chargés de bois qu'ils proposent de vendre, mais à peine ces marchands sont-ils introduits qu'ils laissent tomber leurs charges, mettent l'épée à la main et s'emparent de la place. C'était Dugueslin et ses compagnons. Le duc de Lancastre, l'un des plus grands capitaines de son temps, assiégeait Rennes à la tête d'une armée nombreuse. Duguesclin entreprend de sauver cette ville, il réunit cent hommes d'armes, se présente devant le camp des Anglais

1354.

1356.

avant le lever du soleil, surprend la garde, incendie les tentes, enlève un convoi de 200 chariots, et c'est avec cette riche dépouille qu'il entre dans la ville. Bientôt il découvre les travaux souterrains pratiqués sous les murs de la place, au moyen de bassins suspendus dans les maisons et dont l'ébranlement sonore décèle les endroits menacés; il contremine ces ouvrages, et ensevelit sous leurs ruines une partie des assiégeans. Le duc de Lancastre voulut connaître un si digne adversaire, et lui envoya un sauf-conduit. Duguesclin se rend à l'invitation du duc et reste inébranlable à toutes les propositions qui lui sont faites pour embrasser le parti de Montfort. « Je ferai tout pour vous, dit-il à Lancastre, hormis la paix, tant que vous ferez la guerre à Charles de Blois ». Au milieu de cette conversation se présente un chevalier anglais nommé Branbolle, et s'adressant au breton : « Vous avez pris Fou-

geray, dit-il, vous avez tué mon parent qui y commandait; je veux venger sa mort ». Ce défi est accepté pour le lendemain. Les assiégeans et les assiégés sont en présence. Duguesclin s'avance seul hors de la ville. Il court trois lances contre son adversaire et lui passe la quatrième au travers du corps. La mort de l'Anglais devient le signal de l'assaut; mais Duguesclin a rejoint les siens; à leur tête il fait une sortie, enfonce les rangs qui défendaient les machines de siège, y met le feu, court à Lancastre qu'il force à se retirer, et en deux heures, il triomphe trois fois.

Cependant la valeur d'un seul homme ne pouvait soutenir longtemps un parti que les revers les plus désastreux accablaient sur tous les points. Le roi Jean tombé au pouvoir du prince Noir, avait été conduit à Londres. Pour racheter sa liberté, il 1359.
signa un traité honteux, qui faisait passer la France sous les fourches

caudines de l'Angleterre. Les États refusèrent de ratifier cette ignominie et la guerre continua. Elle fut enfin
1360. terminée par le traité de Brétigny. On sait à quelles conditions le roi de France obtint sa liberté, et avec quelle scrupuleuse bonne foi il alla, n'ayant pu payer sa rançon, reprendre ses fers à Londres, où il mourut
1362. Quant à la Bretagne, un traité négocié par quelques évêques, régla que la souveraineté serait partagée entre les deux prétendans. Mais la comtesse de Blois rejeta ce traité, et entraîné par elle, son mari viola sans pudeur un pacte qu'il avait juré trois fois sur les évangiles et sur l'Eucharistie. Ce parjure lui coûta cher. Le comte de Montfort avait mis le siège devant Auray, dont la garnison pressée par la famine était sur le point de se rendre, lorsque Charles de Blois vint au secours des assiégés avec
1364. une armée nombreuse. Montfort lui livra bataille et remporta une vic-

toire complète. Charles perdit la vie dans le combat. On assure qu'il avait arrêté, ainsi que son rival, que l'on tuerait celui des deux qui serait vaincu et pris, afin de terminer une querelle qui avait coûté tant de sang. Le corps de Charles de Blois fut trouvé couvert d'un cilice. En le voyant, Jean de Montfort s'écria. « Ah! « Monseigneur Charles, comme pour « votre opinion maintenir, sont ar- « rivés en Bretagne moult de mes- « chiefs! or appert bien que par mau- « vais conseil vous m'avez guerrié; « Dieu vous le pardoint! » L'anglais Chandos répartit : « Sire, regraciez « Dieu de la belle aventure que vous « avez, car sans la mort des cestuy, « ne pouviez venir à l'héritage de « Bretagne. » C'est ce même Chandos, si digne d'apprécier Duguesclin, qui lui sauva la vie dans cette bataille. Tout était dispersé et en fuite du côté des Français, que Duguesclin combattait encore. N'ayant plus d'autres

armes que ses poings couverts de gantelets, il allait succomber quand Chandos arrive : « Rendez-vous, Messire Bertrand, lui dit-il, cette journée n'est pas vôtre ». Duguesclin se rendit à ce grand capitaine, et ses amis vendirent leurs terres pour payer sa rançon.

La mort de Charles de Blois rendit son compétiteur maître et paisible possesseur de la Bretagne. La guerre eût pu se prolonger encore, si le roi de France, Charles V, avait secondé les fureurs de la veuve du vaincu; mais il craignit de renouveler trop brusquement une lutte jusque-là si funeste à la France; il voulut éviter surtout que le nouveau duc ne fît hommage de la Bretagne à l'Angleterre. La paix vint enfin rendre le
1365. repos aux Bretons; la veuve de Charles de Blois conserva le duché de Penthièvre et la vicomté de Limoges, et la Bretagne resta vassale de la France.

Celle-ci devint alors la victime

d'un fléau nouveau. Une foule de gens de guerre, français, anglais et autres, que la paix avait rendus à l'oisiveté, parcourait les provinces et les ravageait. On les nommait *les grandes compagnies*. Charles V appela Duguesclin et lui confia la mission difficile de le délivrer de ces bandes. Duguesclin n'hésita point, et s'étant rendu dans les plaines de Châlons où campaient ces redoutables aventuriers, il eut l'adresse de les décider à marcher avec lui à la conquête de l'Espagne. Il prit aussitôt la route d'Avignon avec cette armée dont l'approche épouvanta le pape qui l'avait excommuniée. Un cardinal est député pour connaître les desseins de ces hôtes suspects : « Nous allons faire « la guerre aux Sarrazins, répondent-« ils; nous ne voulons du pape que « l'absolution et deux cent mille liv. » L'absolution fut offerte et l'argent refusé. *Ce n'était* pas le moyen de contenter *les nouveaux* venus. Aussi, pour

appuyer leur requête, se livrent-ils à des excès que Dugueslin lui-même ne peut empêcher. Le pape veut transiger et offre cent mille livres levés sur ses sujets par une taxe extraordinaire. Cette somme est refusée parce qu'elle est insuffisante, et parce que l'armée qui va combattre les infidèles, ne veutpas que le pauv re peuple paie les frais de cette guerre. Il fallut bien se rendre à des motifs aussi raisonnables, et le souverain pontife tira de ses coffres 200,000 livres, qu'il distribua aux bandes avec l'absolution; après quoi elles continuèrent leur route vers l'Espagne.

Duguesclin y fit des prodiges de
1367. valeur. La bataille de Navarret livrée malgré ses conseils, procura cependant un triomphe éphémère au parti de D. Pèdre. Duguesclin y fut fait prisonnier, et confié au fameux *Captal de Buch*, qu'il avait battu en Normandie en 1364. « Eh bien! Mes-« sire Bertrand, lui dit le Captal,

« vous me prîtes à Cocherel et je vous « tiens aujourd'hui. — Oui, répondit « le Breton, mais je vous pris moi-« même à Cocherel, et ici vous n'êtes « que mon garde ». Le prince de Galles consentit à lui rendre la liberté et lui annonça qu'il le mettait à rançon; et comme Duguesclin demandait à être traité en chevalier pauvre, qui serait obligé de recourir à la bourse de ses amis, l'Anglais se montra généreux, et le laissa maître de fixer sa rançon. Il la porta sans hésiter à cent mille florins d'or. — « Cent mille florins! s'écria le prince, « c'est trop! — J'en donnerai donc « soixante-dix mille, reprit le Bre-« ton, et je n'en rabattrai rien. J'ai « des amis : les rois de France et de « Castille ne me laisseront pas man-« quer d'argent; et s'ils n'en avaient « pas, toutes les filles de la France file-« raient pour gagner de quoi payer « ma rançon ». Effectivement, il n'eut même pas besoin de recourir à

la bourse des rois, ni à la quenouille des filles de la France, ses amis lui fournirent tout l'argent dont il avait besoin, et s'il eût voulu accepter les offres de Chandos et des chevaliers anglais, il aurait à l'instant même acquitté sa rançon.

Cependant de nouveaux troubles venaient d'éclater entre la France et
1368. l'Angleterre, et la Bretagne devait en ressentir les effets. Charles V ne cherchait qu'une occasion de se soustraire au fatal traité de Brétigny : elle se présenta. Les habitans de la Guienne vinrent se plaindre au roi de France d'un nouvel impôt établi par le prince de Galles. Charles fit aussitôt sommer ce vassal de se présenter devant la cour des pairs;
1369. l'Anglais irrité fit arrêter les porteurs de cette sommation. Les hostilités recommencèrent.

Le duc de Bretagne eût bien voulu rester neutre, et il essaya de jouer ce rôle si difficile aux petits princes mê-

lés dans les conflits des rois. Il livra passage à un corps d'Anglais destinés à augmenter les forces du prince de Galles, dans le même temps qu'il envoyait au roi de France des députés 1370.
chargés de protestations de fidélité. L'un de ces députés était Olivier de Clisson, le sujet le moins propre à une pareille ambassade, par la haine secrète qu'il portait aux Anglais et au duc de Bretagne. Charles se l'attacha aisément, et connut bientôt le plan du prince Breton.

Celui-ci penchait secrètement vers l'Angleterre. Il lui livre une seconde fois passage, et peu après il conclut avec 1372.
Edouard un traité contre la France.

Cependant Duguesclin devenu connétable, battait les Anglais dans le Maine et le Poitou, et s'emparait 1371.
d'une foule de places fortes, tandis que Clisson, de son côté, obtenait de semblables succès en Bretagne.

Ces deux hommes unis par une haine commune contre l'Angleterre,

s'étaient juré fraternité d'armes et rivalisaient de zèle et de courage. Du reste bien différens l'un de l'autre, Clisson deshonorait son caractère par de honteuses passions qui n'approchèrent jamais du cœur magnanime et vraiment héroïque de Duguesclin.

Au siège de Benon, un homme tomba entre les mains des Anglais qui le tuèrent parce qu'il était attaché au service de Clisson. Celui-ci jura de le venger. Quelque temps après, la place de Benon s'étant rendue à discrétion, il demanda et obtint de disposer à son gré des prisonniers. Quinze malheureux Anglais, débris honorables d'une *garnison* qui s'était défendue jusqu'à l'extrémité, sortirent alors du château, et à mesure qu'ils se présentaient, Clisson qui se disait chevalier, Clisson qui se disait l'ami de Duguesclin, armé de la hache du bourreau, frappait ces nobles victimes et se bai-

gnait dans leur sang. Faut-il s'étonner de le voir appelé du surnom de *Boucher ?*

Le duc de Bretagne effrayé des progrès du connétable, promit de renvoyer les Anglais, et à cette condition il obtint la paix. Mais il n'avait ni la volonté, ni peut-être le pouvoir de tenir parole. La même conduite appela bientôt sur sa tête un orage semblable à celui qu'il venait de conjurer. Du- 1373.
guesclin entra une seconde fois en Bretagne, et Jean presque abandonné des siens mécontens de sa conduite et de son alliance avec Edouard, prit le parti de la fuite et passa en Angleterre.

C'en était fait dès-lors de son duché, si Charles V, usant du droit de la conquête, et mettant à profit les dispositions des Bretons contre les Anglais, avait opéré sur-le-champ la réunion de la Bretagne à la France. Mais au lieu d'agir avec la promptitude et l'énergie que commandaient

les circonstances, Charles voulut faire de la procédure, et on le vit s'enfoncer dans un dédale de formalités qui ruinèrent ses desseins et rétablirent les affaires de Jean.

Un long procès s'entama devant le parlement : Charles y fit conclure, en son nom, à la confiscation de la Bretagne, au profit de la France, par suite de la félonie de Jean de Montfort. La comtesse de Penthièvre, profitant de cette forme de procéder, fit comparaître un procureur, qui représenta que si le prince de Montfort était félon, ce n'était pas un motif pour s'emparer du duché ; que, dans ce cas, la couronne ducale revenait de droit, suivant les lois du pays et les traités passés avec la France, à la maison de Penthièvre.

Il faut convenir que cette cause était la meilleure ; mais le parlement n'avait point encore l'esprit d'indépendance et de justice qui l'honora plus tard, et le roi de France gagna

son procès. Il n'était plus temps; les Bretons long-temps désunis par l'impolitique conduite du prince de Montfort, se rapprochèrent dès qu'ils connurent la décision qui leur imposait une domination étrangère. Toutes les prétentions, toutes les plaintes, toutes les discordes cessèrent. Une seule idée frappa tous les esprits : un seul besoin s'empara de toutes les âmes; un seul cri partit de toutes les bouches : il faut sauver la patrie! Si quelques lâches (il s'en trouve partout), ne partagèrent pas ce noble enthousiasme, le mépris universel qui les frappa sur-le-champ, vengea cet outrage fait au patriotisme et à l'honneur national.

Duguesclin, maréchal de Normandie, connétable de Castille, connétable de France, chargé de titres et d'honneurs inconnus à son pays, oublia qu'il était breton. Il embrassa le parti de la France, et cessa d'être sans reproche. Triste exemple de la

séduction des grandeurs et de l'influence d'une solde étrangère!

Charles s'était attendu à ne rencontrer aucune résistance en Bretagne : il trouva un peuple entier debout, et dans une attitude menaçante. Le duc lui-même, rappelé d'Angleterre, marchait à la tête des Bretons qui l'entouraient de toute la popularité que le péril commun lui avait rendue. La comtesse de Penthièvre applaudissait à la joie publique; le vicomte de Rohan, autre ennemi de Jean, marchait actuellement sous sa bannière. L'armée française fut bientôt forcée d'évacuer la province; et Charles, après une longue résistance aux conseils de la nécessité, transigea enfin avec un peuple qu'il désespéra de vaincre.

1380. Il venait de perdre Duguesclin qu'il fit enterrer à Saint-Denis, honneur qui ne rachetait pas l'ingratitude dont il empoisonna les dernières années de la vie de ce grand homme. Quelques-

uns de ses courtisans, envieux d'un mérite qu'ils ne pouvaient égaler, avaient réussi à faire naître, dans l'esprit de Charles, des soupçons 1379.
sur la fidélité du connétable. Cruelle récompense pour celui qui avait tout immolé, tout jusqu'à la patrie, à l'homme qui accueillait de pareils soupçons !

Olivier de Clisson succéda à Duguesclin dans la dignité de connétable, mais il ne le remplaça pas. Dès qu'il vit le duc de Bretagne réconcilié avec la France, il chercha lui-même à se réconcilier avec ce prince. Celui-ci ne s'y refusa pas, et tous deux jurèrent d'être désormais *bons, vrais* et *loyaux*
alliés. Mais au moment où la poli- 1381.
tique leur dictait ce serment, tous deux se juraient une haine éternelle. On verra laquelle de ces promesses fut le mieux observée.

Jean de Montfort, devenu l'allié de la France, combattit pour elle, et combattit même les Anglais. Mais

toujours un peu anglais par le cœur, il leur rendit d'importans services en Flandres, espérant que Richard lui restituerait le comté de Richemont, et la ville de Brest restés au pouvoir de l'Angleterre depuis le traité fait entre Jean et la France. Il se trompa; Richard le remercia des bons offices qu'il en avait reçus, garda le comté et ne rendit pas Brest. Les
1384. démêlés du duc de Bretagne avec Clisson devinrent bientôt l'occupation principale et le tourment de sa vie.

Le roi d'Angleterre voulant récom-
1387. penser un de ses favoris, lui *donna* le comte de Penthièvre, fils de Charles de Blois, prisonnier à Londres depuis son bas âge. Ce *don* était la faculté d'exiger du jeune prince une forte rançon. Clisson en fut instruit; et charmé de trouver une occasion si favorable de satisfaire à-la-fois son ambition et sa haine pour le duc de Bretagne, il racheta le comte de Pen-

thièvre qu'il maria à l'une de ses filles. Jean vit cette union avec inquiétude; et malgré le serment de *vraie* et *loyale* alliance fait à Clisson, il résolut de se défaire d'un ami qui troublait si fortement son repos.

Il l'invite à venir visiter son château de l'Ermine, récemment construit. Clisson accepte sans défiance : on le promène d'appartemens en appartemens; on le conduit dans une grosse tour, au haut de laquelle il va voir, lui dit le duc, des fortifications curieuses. Mais à peine a-t-il fait quelques pas dans cette tour isolée, que des hommes armés le saisissent, le désarment et le font descendre dans un cachot. Le sire de Laval et les autres Bretons, qui accompagnaient le connétable, viennent bientôt le réclamer. Beaumanoir, surtout, insiste pour savoir où il est. Jean, enflammé de fureur, s'écrie : « Beaumanoir, « veux-tu être au point où en est ton « maître? — Seigneur, répond le che-

« valier, je ne doute pas qu'il ne soit « bien. — Ce n'est pas cela, répond « le duc d'une voix tonnante : Veux-« tu être comme lui ? — Oui, comme « lui, réplique à son tour Beauma-« noir. — Eh bien ! il faut donc te « crever un œil, répart Jean en met-« tant l'épée à la main (Clisson était « borgne); mais au surplus, ajoute-« t-il, comme par réflexion, tu ne « vaux pas mieux que lui : subis le « même sort ». Et il le fait conduire dans la tour, où on le charge de fers.

Maître de son ennemi par cet attentat, Jean veut y ajouter un attentat nouveau. Il ordonne la mort de Clisson. Un gentilhomme, dont l'histoire a conservé le nom honorable Bazvalen, est chargé de frapper victime. Vainement il se jette a pieds de son maître, et le supplie ne pas se déshonorer par ce lâche assinat. Rien ne peut émouvoir ( âme inflexible ; il y va de la pr

vie de Bazvalen, si Clisson ne périt pas dans la nuit même.

Mais cette nuit vit changer une résolution, dont l'exécution présageait tant de dangers. Le roi de France ne demanderait-il pas vengeance du sang de son connétable? Les Bretons ne s'uniraient-ils pas aux Français pour chasser du trône un prince assassin? Soit crainte, soit remords, Jean révoqua l'ordre dicté par sa fureur. « Il est trop tard, lui « dit Bazvalen, vous avez été obéi, « Clisson n'est plus ». Il n'en était rien, et l'honnête Bazvalen voyant le duc s'abandonner au désespoir, avoua qu'il avait osé lui épargner un crime. Jean récompensa ce noble service, et cependant il ne sut pas être généreux jusqu'au bout. Il exigea de Clisson une énorme rançon, et la remise de toutes les places fortes que celui-ci possédait en Bretagne. Clisson qui ne s'attendait qu'à la mort, accorda tout ce qu'on exigeait de lui.

fortes dont celui-ci avait depuis longtemps repris la possession.

Après cet arrêt, les deux parties scellèrent leur apparente réconciliation par de nouveaux sermens, bien décidées à les violer à la première occasion.

Elle se présenta bientôt. Le comte de Penthièvre, gendre du connétable, refusa de rendre à Jean l'hommage qu'il lui devait comme vassal, et la guerre recommença. Elle fut suivie
1392. d'un second arbitrage et d'un second traité, qui ne fut pas mieux observé que le premier, malgré la sanction que semblait devoir lui donner l'union d'une des filles de Jean avec le fils du comte de Penthièvre.

Ce mariage, cependant, paraissait avoir assoupi sinon la haine, au moins les fureurs publiques des deux ennemis, quand tout-à-coup un nouvel orage éclata sur la tête du duc de Bretagne. Le connétable, revenant une nuit de souper chez le roi, fut

attaqué par des hommes armés qui le laissèrent pour mort. Clisson reconnut parmi les assassins, Pierre de Craon, exilé de la cour, et retiré depuis peu de temps auprès du duc de Bretagne. C'en fut assez pour justifier un soupçon qui s'accrut de plus en plus, lorsqu'on apprit que Pierre de Craon s'était encore réfugié, après le crime, à la cour de Jean. Celui-ci sommé par le roi de livrer l'assassin, répondit qu'il ne savait rien de cet homme et n'en voulait rien savoir.

Cette réponse excita la colère de Charles, qui résolut aussitôt d'entrer en Bretagne pour y saisir lui-même le coupable. On sait quelles furent les suites de cette résolution; la démence déplorable de Charles VI entraîna la perte de la monarchie, et plaça sur le trône de France un roi d'Angleterre.

La maladie de Charles fut fatale à Clisson et à ses amis. Averti à propos, celui-ci s'évada de Paris et se retira en Bretagne. Pendant que les ducs de

Berry et de Bourgogne le faisaient condamner par contumace au parlement, Jean lui déclarait la guerre et assiégeait ses châteaux.

1393. Cette nouvelle guerre amena de
1394. nouveaux traités, suivis de ruptures nouvelles, et enfin d'une réconciliation à laquelle présida la bonne foi,
1395. du moins du côté de Jean. Il survécut peu à cet accord, et mourut empoisonné en 1399. Deux prêtres, auteurs du crime, furent arrêtés; mais ils n'étaient que des instrumens : tous les soupçons se portèrent sur le connétable. Son crédit arrêta les poursuites, et peu s'en fallut même qu'il ne livrât à la France l'héritier de la Bretagne.

La veuve de Jean, devint l'épouse du roi d'Angleterre, qui, par cette
1402. union espérait disposer en maître de la Bretagne. Cet espoir fut déçu. La duchesse avait confié ses enfans au duc de Bourgogne avec l'administration de tous leurs biens, ce qui assu-

rait à la France sur la Bretagne, le maintien de ses droits de suzeraineté. Contrarié dans ses projets, le roi d'Angleterre ne vit rien de mieux que de faire la guerre à la France, la Bretagne y prit part, et c'est dans le cours de cette guerre que s'immortalisèrent les deux frères Guillaume et Tanéguy Duchâtel. 1403-1404.

Un nouveau duc régnait en Bretagne. Jean V avait atteint sa majorité, et comme si la fortune avait voulu lui sourire, la mort venait de le débarrasser du fils de Charles de Blois, ennemi irréconciliable de sa maison. Clisson suivit de près son gendre, laissant à sa fille le soin d'une vengeance qu'il n'avait pu assouvir. Elle hérita d'immenses richesses, fruit des malversations et des rapines du connétable. On évalua sa fortune à 1,700,000 livres, somme énorme pour cette époque. 1485. 1507.

Marguerite de Clisson nourrissait contre les Montfort la haine pro-

fonde que lui avait enseignée son père, et qu'excitèrent encore les procédés de Jean V. Dans une discussion relative à la propriété de Montcontour, il l'avait fait ajourner à sa
1409. cour par douze sergens qui s'oublièrent au point de porter la main sur elle. Les agens subalternes ont toujours montré de ces excès de zèle, et tout ministre se croit obligé d'enchérir sur les passions de son maître. Les domestiques de la comtesse repoussèrent les sergens; ceux-ci crièrent à *la rebellion*, et pour cette *voie de fait*, un arrêt déclara Marguerite coupable de félonie, et confisqua ses biens.

Des troubles bien plus sérieux avaient éclaté en France, par les discordes du duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume, et de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. On imagina, pour les réconcilier, de les faire communier ensemble, et se jurer au pied des autels une amitié sincère *et inaltérable*; mais la cérémonie

sainte était à peine achevée que le duc d'Orléans tomba sous le fer d'un assassin, et Jean-sans-Peur se proclama publiquement l'auteur de ce crime. Un moine, payé par lui, se fit son apologiste, et prêcha dès lors la doctrine enseignée depuis par les jésuites, qu'il est permis de tuer un tyran. La reine et le dauphin s'enfuirent de Paris sous la garde du duc de Bretagne, qui embrassa leur parti avec chaleur. Par suite il fit alliance avec la veuve du duc d'Orléans, et avec le comte 1408
d'Armagnac, ennemi déclaré du duc 1409.
de Bourgogne. Le prince bourguignon, de son côté, envoyait des troupes à Marguerite de Clisson. Jean V s'adressa alors aux anciens amis de son père : il fit venir des troupes d'Angleterre, et avec ce renfort il ravagea les terres de la comtesse de Penthièvre; mais son alliance avec les Anglais déplut à la duchesse sa femme, et l'on prétend que mécontent des reproches qu'il reçut d'elle, il

s'oublia jusqu'à la frapper. Que le fait fût vrai ou faux, le duc de Bourgogne ne manqua pas de s'en prévaloir. Il se récria sur la tyrannie domestique du prince Breton, et jura d'entrer en Bretagne pour venger à-la-fois et la fille du roi de France et la comtesse de Penthièvre. Mais il eut bientôt de plus graves occupations.

Le jeune duc d'Orléans, soutenu par le comte d'Armagnac, s'était armé pour venger la mort de son
1411. père. Toute la France fut en feu; la guerre *des Armagnacs* et *des Bourguignons* la déchira pendant de longues années, et livra son territoire aux armes de l'Angleterre.

Henry V, débarqué en Picardie,
1417. battit les Français à Azincourt. Fatale journée que l'on ne compterait peut-être pas dans les fastes malheureux de la nation, si le combat eût été différé d'un seul jour! Le duc de Bretagne arrivait en effet avec une armée de 10,000 hommes, et l'on peut

présumer qu'un pareil renfort eût assuré la victoire à la France. Charles VI se montra reconnaissant, et dans un de ces momens lucides, si courts chez ce malheureux roi, il rendit au duc de Bretagne la ville de St.-Malo, que le pape Clément VII avait donnée à la France, par un acte de libéralité, d'autant plus facile au St.-Père, qu'il ne lui coûtait absolument rien.

La Bretagne se vit alors menacée 1416.
d'une guerre nouvelle avec l'Angleterre, mécontente des secours envoyés aux Français par Jean; mais celui-ci négocia et parvint à se maintenir en paix avec un ennemi trop puissant désormais pour n'être pas ménagé.

Les factions déchiraient toujours la France. D'Armagnac reconnaissait pour roi Henry V, qui venait de
s'emparer de la Normandie. Le duc 1419.
de Bourgogne, rentré dans Paris, y faisait massacrer ses ennemis entassés dans les prisons, prenait familière-

ment la main du bourreau, qui secondait dans l'exécution de ces *gueurs nécessaires*, et bientôt tomb lui-même assassiné sur le pont Montereau, où le dauphin l'avait a pelé à une entrevue. La guerre civ continua avec une nouvelle fureur.

On sait comment une reine ma tre s'unit alors contre son fils avec factieux du dedans et les ennemis dehors; comment un traité ignor nieux donna le titre de régent à l surpateur anglais; comment le par ment de Paris approuva cette in mie; et comment enfin on vit Henry prendre possession d'un pays que l'i moralité des princes, l'ambition l'avarice des grands, l'ignorance l'abrutissement du peuple avai entièrement dégradé.

Le dauphin résista d'abord à l rage; il leva des troupes au-delà la Loire, et prit hautement le ti de régent et d'héritier du royau *dont* on voulait le dépouiller.

Le duc de Bretagne ne parut pas disposé à embrasser la cause du proscrit. Les Penthièvre saisirent habilement cette occasion : ils traitèrent secrètement avec le Dauphin, et obtinrent de lui la promesse de la couronne ducale, s'ils parvenaient à l'arracher à Jean.

Marguerite de Clisson dont la haine veillait toujours, conçut aussitôt et exécuta le plan qui devait la conduire au but. Elle députe vers le duc, au 1420.
nom du comte Olivier de Penthièvre, son fils, et sollicite un traité qui termine enfin leurs funestes querelles. Jean y consent, et répond qu'il se rend à Nantes où le comte peut se trouver. Celui-ci est exact au rendez-vous ; il arrive escorté de 30 hommes d'armes, le duc l'invite à sa table, et Penthièvre, plein de reconnaissance, veut traiter aussi son souverain ; il le prie instamment au nom de la comtesse sa mère, d'honorer de sa présence leur château de Chantoceau où

des fêtes vont célébrer cette heureuse réconciliation. Il est toujours dangereux de se fier à un ennemi, même quand cet ennemi vous offre des présens; mais la confiance du duc alloit au point qu'il se proposait, disait-il, de laisser par testament au comte de Penthièvre, la tutelle de ses enfans et la garde de son duché. Cet inconcevable aveuglement le perdit.

Il part avec son frère Richard, et prend la route de Chantoceaux. A quelque distance du château se trouve une rivière qu'il faut traverser sur un pont étroit; les voyageurs mettant pied à terre: le duc et son frère passent de l'autre côté, où leur prend un accès de gaîté à la vue des gens de Penthièvre qui, en se jouant, jetaient à l'eau les planches du pont, et laissaient ainsi sur l'autre rive la suite de Jean. Celui-ci riait de ce spectacle amusant, quand tout-à-coup la scène change. Charles de Penthièvre se montre à la tête de 40

cavaliers, et s'avance rapidement vers le duc. « Qu'est-ce ceci, beau cousin, demande-t-il au comte? — Ce sont mes hommes », répond ce dernier, et en même temps il se jette brusquement sur Jean, le désarme, et le fait prisonnier au nom du dauphin de France. Richard subit le même sort, et tous les deux sont renfermés dans une tour de Chantoceau, où la haineuse Marguerite vient aussitôt les accabler d'outrages.

Bientôt la Bretagne entière s'émut au bruit de cet étrange attentat. La duchesse se montra épouse dévouée, et déploya un grand caractère. A sa voix, toute la jeunesse bretonne se leva, et en peu de temps, cinquante mille combattans furent prêts à marcher pour sauver le prince ou pour venger sa mort.

Comme on ignorait le lieu de sa captivité, on mit dabord le siège devant Lamballe, regardé comme le boulevard des Penthièvre en Bretagne.

A cette nouvelle ceux-ci entrent d'un air furieux dans la prison de Jean; ils font étaler à ses yeux un monceau de chaînes, et jurent de le faire périr dans d'affreux supplices, si le siège de Lamballe n'est pas levé. Le duc fut assez faible pour signer l'ordre de faire retirer ses troupes, mais la duchesse de Bretagne ne tint aucun compte de cet ordre. Lamballe fut pris, Guingamp ne tarda pas à éprouver le même sort; Jûgon, La Roche-Derrien, Broons, tombèrent tour-à-tour au pouvoir des Bretons qui mirent enfin le siège devant Chantoceau.

Le duc n'y était plus. Les Penthièvre, qui n'osaient réaliser leur menace, l'avaient transféré de château en château, à mesure que l'ennemi s'approchait. La comtesse seule s'était renfermée dans cette place, et s'y défendit avec un courage qui mériterait des éloges, si elle ne l'avait pas déshonoré par sa cruauté. Elle fit exposer

au feu des assiégeans des chevaliers Bretons faits prisonniers avec le duc, afin de les voir périr de la main même de ceux qui venaient les secourir.

Jean de Penthièvre accourut avec une armée de Français, et entreprit de faire lever le siège. Il fut battu, et sa retraite laissa les assiégés livrés à leurs propres forces. La comtesse craignant un assaut, demanda à capituler et offrit de rendre le duc à la liberté.

Cette proposition fut acceptée : Jean sortit de Clisson, et son premier soin fut de récompenser ses défenseurs et d'accomplir les vœux qu'il avait formés pendant sa captivité. Il donna à Notre-Dame-des-Carmes, de Nantes, son pesant d'or, et son pesant d'argent à Saint-Yves, de Tréguier. L'histoire n'indique pas le motif de cette différence entre la vierge et le saint. Le duc avait aussi promis un pélérinage à Jérusalem ; mais le pape voulut bien l'en dispenser, et, moyen-

nant paiement, point capital en cour de Rome, un autre fit le voyage pour lui. Le Saint-Père le délia également des sermens que les Penthièvre lui avaient arrachés dans sa prison, et le duc, en paix avec sa conscience, quitte envers le ciel et envers ses amis, songea à ses ennemis.

Il aimait à pardonner, mais dans cette occasion, sa clémence eut trop l'air d'une vengeance. Il exigea que les Penthièvre comparussent à une assemblée des états, pour y reconnaître leur crime et en demander publiquement le pardon. C'était trop ou pas assez. Les Penthièvre promirent de se soumettre à cette humiliation, et donnèrent même un ôtage; mais au terme fixé ils ne comparurent pas. Tous leurs biens furent confisqués, et leur ôtage alla gémir en prison sur leur manque de foi, et sans doute aussi sur la bizarre justice qui le punissait d'un crime qui n'était pas le sien.

Telle fut la fin de cette entreprise

des Penthièvre, hardiment commencée mais mal conduite. Avec eux tomba leur parti en Bretagne, et le Dauphin de France lui-même rechercha l'alliance de Jean. De son côté, Henri V négociait dans le même but. Tous deux furent mécontens, car Jean traita séparément avec l'un et l'autre, et n'épousa la querelle d'aucun. Pour le temps et les circonstances où il fut conçu, ce système de *bascule extérieure* était plus sage que celui qu'on a voulu quelquefois introduire dans l'administration intérieure des États. C'était la plus habile combinaison qu'on pût former dans l'intérêt de la province. Jean l'adopta, et il donna alors l'exemple si fréquemment suivi depuis, de ne se lier à aucun parti, ou, ce qui revient au même, de les embrasser tous, et tour-à-tour, au gré des exigences du moment et des vicissitudes du jour, en ménageant tous les intérêts, sans attacher sa destinée au succès des uns ou des autres.

1422. Sa position devint moins embarrassante par la mort d'Henri V, bientôt suivie de celle du malheureux Charles VI. Le Dauphin, proclamé à Poitiers sous le nom de Charles VII, voulut s'attacher le duc de Bretagne, et n'eut pas de peine à y réussir. Jean fit la guerre aux Anglais, mais avec mollesse, et tout en essayant de négocier la paix entre eux et la France; et comme il ne put y parvenir, et que dans quelques affaires il éprouva d'assez
1427. graves échecs, il revint au parti qu'il avait abandonné et renouvela ses traités avec le duc de Bedfort. Toutefois cette nouvelle alliance ne fut pas très profitable aux Anglais. Jean ne leur fournit aucun secours; il laissa, au contraire, lever des troupes en Bretagne pour le service de Charles, et quand l'héroïne de Dom-Rémi eut rempli la mission qu'elle proclamait divine, il offrit des présens à cette fille extraordinaire comme à l'envoyée

main ; il ne se trompait pas : quiconque sauve son pays est vraiment inspiré du ciel. 1429

Il n'entre pas dans notre sujet de retracer les évènemens qui se rattachent à cette époque de l'histoire de France. Ils sont d'ailleurs assez connus. Pendant qu'ils se déroulaient, Jean vivait paisiblement dans son duché, où rien de remarquable ne se passa jusqu'à sa mort. Il est inutile de parler de ses démêlés de famille avec le duc d'Alençon, et d'un projet avorté de conspiration ourdi contre le prince Breton, par les parens de ce fameux maréchal de Raiz, qui expia sur un échafaud quelques années plus tard, des forfaits inspirés par le cœur le plus corrompu, et par la plus infernale lubricité. 1431. 1437.

Jean laissa trois fils, François, Pierre et Gilles, dont les deux premiers régnèrent après lui sur la Bretagne. 1442.

François parut suivre d'abord la

même politique que son père, et essaya de réconcilier les deux puissances
1443. dont les guerres compromettaient toujours le sort de son duché. Mais s'étant convaincu que les vues secrètes d'Henri VI tendaient à rendre la Bretagne vassale de l'Angleterre,
1445. le prince Breton rompit ses engagemens avec ce roi, fit hommage à Charles VII et lui resta fidèlement attaché. Son règne de peu de durée ne fut plus rempli que de ses cruels démêlés avec son frère Gilles.

Celui-ci mécontent de l'apanage que lui avait assigné son père, réclama auprès de François qui rejeta ses demandes. Le jeune prince laissa percer son dépit, et se vanta trop haut, peut-être, de l'amitié que lui portait le roi d'Angleterre. François naturellement vindicatif, jura la perte de son frère, et montra contre lui la haine la plus implacable. Une occasion s'offrit de la satisfaire, il la saisit avec empressement. Gilles avait enlevé la

jeune princesse de Dinan, fiancée au sire du Gâvre. Ce rapt souleva contre lui la puissante famille de Laval qui se joignit à ses ennemis, et répandit partout le bruit de ses prétendues liaisons criminelles avec l'Angleterre. Le duc accueillit ces calomnies, et sur un ordre surpris à Charles VII, il fit arrêter son frère. Les états, assemblés à Redon, refusèrent de le juger, et plus tard, le procureur-général, Olivier Dubreil, conseilla d'abandonner les poursuites. Ces contrariétés ne firent qu'irriter la haine de François, et augmenter la soif qu'il avait du sang de son frère. Deux misérables se chargèrent de la satisfaire. On fit venir du poison d'Italie, mais soit qu'il fût mal administré ou que Gilles eût pris des précautions, le crime ne put se consommer. 1447.

Il ne fut que retardé. Le duc dont la haine avait trouvé un nouvel aliment dans la guerre que lui faisait l'Angleterre, et dont Gilles lui sauve

blait l'instigateur, laissa échap
un jour le secret desir d'être e
débarrassé de cet homme. C'é
prononcer son arrêt de mort. L
de Rohan-Guémené-Guingan
chancelier de Bretagne, et l'un
ennemis les plus acharnés du malh
reux prisonnier, fabrique un or
de le mettre à mort, et le souscri
la signature contrefaite de son maî
Il pousse l'audace plus loin, et
le courageux refus de Baudou
garde-des-sceaux, de sceller un pa
ordre, le faussaire le scelle lui-mê
et l'expédie. Le genre de mort
aussitôt arrêté : c'est par la faim
doit périr le prince. Mais au bout
quelques jours, ses bourreaux éton
de le trouver encore vivant, se jett
sur lui et l'étouffent entre deux m
las. Le malheureux était parven
attirer par ses cris, sous la fenêtre
son cachot, une femme qui lui a
fait passer quelques alimens, et
avait amené un religieux cordelie

Le bruit de sa mort parvint bientôt à François qui assiégeait alors Avranches, et excita dans l'armée des murmures que le duc chercha vainement à apaiser. Avranches se rendit aux Bretons, et leur chef partit pour le Mont St.-Michel où il se proposait de passer la nuit. En traversant les grèves, il rencontre un religieux qui l'arrête, et qui vient, dit-il, lui apporter des nouvelles de son frère. C'était le cordelier venu pour dire les dernières paroles de la victime. Il s'acquitte de sa mission avec un courage digne de son ministère, et après avoir peint les horribles souffrances de Gilles, « Votre frère », dit-il au duc, « vous appelle au tribunal de Dieu ». Ce terrible ajournement remplit d'épouvante le cœur de François. Il voulut vainement dissimuler sa frayeur. Bientôt son imagination frappée, et de l'horrible mort de son frère, et de ce fatal appel qu'une opinion commune regardait

alors comme prophétique dans la bouche des mourans, altéra sa santé et le jeta dans un état de langueur qui le conduisit au tombeau.

Ce prince, victime de sa haine
1448. opiniâtre contre son frère, s'était montré généreux même envers ses ennemis. Il avait pardonné aux Penthièvre, et leur avait rendu la majeure partie de leurs domaines.

1450-1457. Pierre II, son successeur, ne parut occupé que du châtiment des assassins de Gilles. Il les poursuivit tous, et tous reçurent le prix de leur crime, à l'exception d'Arthur de Montauban, qui échappa à la juste vengeance du duc, en se faisant moine-célestin à Marcoussi. Etrange et déplorable ressource qui protégeait les scélérats sous l'habit religieux! Mais ce qui paraîtra plus extraordinaire encore, c'est que ce moine devint archevêque de Bourges, et mourut dans cette dignité.

Pierre II régna sept ans : il vécut

comme un cénobite et portait un cilice sous ses ornemens ducaux. Il déclara à ses derniers momens qu'il laissait la duchesse, sa femme, aussi vierge qu'elle l'était quand il l'avait reçue. On ignore s'il crut se faire un mérite de cette continence, ou s'il voulut se punir de ne l'avoir pas toujours observée : ce qu'il y a de certain c'est qu'il eut une fille naturelle, Jeanne, qui ne lui succéda point.

Ce fut le comte de Richemont, 1458.
oncle du défunt, qui prit sa place, et l'on vit pour la première fois l'épée de connétable de France dans les mains d'un duc de Bretagne.

Il fut un grand capitaine. La France lui dut en partie la délivrance de son territoire, et Charles VII sa couronne. Son règne, comme duc de Bretagne, ne dura qu'un an, et dans ce court espace, il ne put former que des projets. Il avait conçu, dit-on, celui d'une descente en Angleterre,

mais la mort en arrêta l'exécution. Il avait eu quelques démêlés avec Guillaume de Malestroit, évêque de Nantes, prêtre arrogant et ambitieux, et, pour nous servir des expressions du chancelier de Bretagne, *le plus mauvais ribaud traître que l'on vit oncques*. Ce méprisable personnage, qui devait sa fortune au duc de Bretagne, refusa de lui rendre son hommage temporel, prétendit qu'il ne relevait que du roi de France, et excommunia son bienfaiteur. Le duc eut la faiblesse de s'en affliger au point que le chagrin abrégea, dit-on, le terme de sa carrière ; mais on soupçonne que le poison fut la principale cause de sa mort.

1459. Il eut pour successeur le jeune comte d'Etampes, François II, neveu de Jean V, et l'un des hommes les plus remarquables qui ait porté la couronne ducale. Il joignait aux grâces de l'esprit, et à la noblesse de l'âme les avantages du corps, et l'histoire

contemporaine le peint comme un prince *beau, vertueux et de grande apparence*. On ne peut lui reprocher que d'avoir été trop complaisant pour ses ministres, et trop faible contre l'amour. Il aimait le plaisir, et s'y livrait avec toute l'ardeur de son âge et toute la vivacité de ses passions. Il donna des fêtes, où la magnificence et la galanterie chevaleresque prodiguèrent à l'envi leurs pompes et leurs divertissemens.

Une nouvelle fâcheuse vint l'arracher à ses voluptueux loisirs. Charles VII avait cessé de vivre, et son fils avait pris les rênes du gouvernement. Une politique nouvelle et redoutable, des proscriptions, des actes d'une tyrannie ombrageuse, annonçaient déjà le caractère de ce successeur, et faisaient pressentir ce qu'il serait un jour. C'était Louis XI! François le connaissait, il savait qu'il en était personnellement haï. 1461.

Néanmoins le nouveau roi, mettant

en pratique sa maxime favorite *dissimuler pour régner*, et voilant ses desseins d'une hypocrisie profonde, envoya des ambassadeurs à François, pour lui demander son amitié et son alliance. Celui-ci, déterminé à user contre son ennemi de la même dissimulation, se rendit à Tours, où il renouvela son hommage à la France; mais déjà il s'était assuré des intelligences secrètes avec un homme, que l'antipathie la plus violente animait contre Louis XI, dont il était également détesté. Cette haine profonde et réciproque prenait sa source dans un contraste entier de goûts, de passions, de sentimens, de caractère. Charles de Bourgogne, alors comte de Charolais, surnommé le *Téméraire*, prince fougueux et violent, aussi brusque dans son langage qu'emporté dans ses actions, incapable d'artifice, méprisant jusqu'à la prudence, ne prenant conseil que de sa bravoure, livrant toutes ses querelles à l'autorité des armes,

devait éprouver autant de dédain que d'aversion pour un homme qui cherchait ses succès dans les détours et la ruse, ses vengeances dans la perfidie; qui ne reculait pas devant le crime, quand le crime devenait un moyen; féroce et superstitieux, couvrant la violence du masque de la justice, et la trahison des signes de la confiance et de l'amitié. Louis soupçonna bientôt les liaisons qui existaient entre le duc de Bretagne et le comte de Charolais; mais il n'en laissa rien paraître, et de son côté François redoubla de précautions.

Un voyage que le roi fit quelque temps après en Bretagne, augmenta les défiances du duc, et occasionna une rupture. Louis donna pour prétexte, à ce voyage, sa dévotion à saint Sauveur de Redon; mais François crut s'apercevoir que des vues politiques et ambitieuses en étaient le véritable motif. Une tentative d'enlèvement de la duchesse Françoise, 1462.

veuve de Pierre II, qui eut lieu
même époque, et pour ainsi dire
les yeux de Louis, augmenta en
les soupçons du breton. Le pr
avorta, grâce aux mesures qu'il
à propos, et les deux princes se se
rèrent fort mécontens l'un de l'au

Il ne fallait plus qu'une étinc
pour allumer l'incendie : l'évêque
Nantes la fit jaillir. Cet homme é
le neveu de ce fameux Guillaume
Malestroit, qui, sous le règne pre
dent, avait voulu secouer l'auto
des ducs de Bretagne. Le neveu él
les mêmes prétentions que l'oncle
alla encore plus loin : il prêcha
son évêché, comme tous les auti
ne relevait d'aucun prince tempo
mais uniquement du Saint-Siè
étrange doctrine qui trouve enc
des partisans dans un siècle désab
de la théocratie ultramontaine! Fr
çois II n'était pas homme à souf
ce langage séditieux : il destitua
*vêque* de Nantes, et le chassa de

ville, ainsi que son oncle et tous ses partisans. L'évêque porta ses plaintes au roi de France : c'est ce qu'attendait celui-ci. De suite, il institue une commission qu'il charge de juger, non-seulement la querelle de l'évêque de Nantes, mais celle que lui-même voulait faire au duc de Bretagne. Ce dernier sentit bien qu'il ne s'agissait plus de ses débats avec un prélat révolté, mais de l'indépendance de sa couronne et de l'existence de son autorité; aussi travailla-t-il avec ardeur à garantir l'une et l'autre. Ses relations avec le comte de Charolais devinrent plus fréquentes et plus étroites; ses émissaires, déguisés sous des habits de cordeliers, allaient et revevenaient continuellement de Bretagne en Bourgogne, et de Bourgogne en Bretagne. Et en attendant que le moment fût arrivé d'éclater, il amusait le roi par des ambassades et de fausses protestations; il consentait à être jugé par la commissiou, mais ne

ce qui l'entourait devenait perfide à son exemple.

Les commissaires vinrent notifier leur sentence à François. Celui-ci jusqu'alors si doux, si soumis, prit un autre ton, et les renvoya avec dédain. Pour expliquer ce changement de conduite de la part du duc, il faut connaître tout ce qu'il avait, dans un assez court intervalle, créé de ressources, combiné de moyens, remué d'intérêts, pour défendre les siens et sauver son indépendance. Les restes des partis des Bourguignons et des Armagnacs qui désolèrent la France sous Charles VI, y avaient laissé des traces profondes de discorde; les esprits façonnés à la révolte, s'échauffaient par le plus léger mécontentement, et paraissaient agités de cette vague inquiétude qui pronostique les révolutions. Le règne de Charles VII mêlé de tant de désordres, l'avènement de son fils, signalé par des proscriptions, n'avaient pas dissipé ces

fermens d'insurrection. Le royaume était plein de mécontens; les grands feudataires, dépouillés de leur puissance, les princes de leur éclat, ne cherchaient qu'à ressaisir des biens qu'ils avaient perdus, et à s'armer contre un despotisme qui s'était mis à la place du leur. François II sut profiter habilement de ces conjonctures; il rapprocha tant d'élémens épars qu'un léger frottement pouvait enflammer, il calcula leur degré d'énergie, et prêt à donner le signal de l'explosion il n'attendit plus que l'instant favorable. Après le départ des commissaires, il envoya une ambassade au roi à Poitiers; cette cérémonie n'était qu'un piège, les ambassadeurs prodiguèrent les assurances de soumission, de fidélité, d'attachement, et finirent par emmener avec eux le jeune duc de Berry, frère du roi. Cette évasion était le signal convenu. Louis frappé de terreur, écrivit au duc de Bourbon, et lui ordonna

de le venir trouver avec cent lances, mais ce duc était lui même un des conjurés et ne répondit au roi que par des menaces.

1465. Au même instant et de tous côtés flotte l'étendard de la révolte. Le duc de Bretagne est à la tête de 10,000 hommes, le comte de Charolais a réuni un pareil nombre de combattans. Le duc d'Alençon, les comtes d'Armagnac et de Dunois vont joindre leurs forces à celles des autres conjurés. Telle fut la fameuse ligue du *bien public*, qui ne fut pour la France qu'une calamité de plus. Elle eut pendant 4 ans son comité-directeur au sein de la capitale même, ses bureaux dans l'église Notre-Dame de Paris. C'est là qu'on proposait, qu'on discutait, qu'on enrôlait, et qu'on distribuait aux nombreux néophytes la petite aiguillette de soie, signe de leur conversion au nouvel évangile politique prêché par les mécontens. Ce qui étonne le plus, c'est que des

manœuvres si répandues, pratiquées avec si peu de précaution, renouvelées avec tant de fréquence, aient pu tromper cette police inquisitoriale que Tibère avait inventée, et que Louis XI, autre Tibère, avait élevée à une si effrayante perfection.

Le roi enfin réveillé par les éclats de la révolte, songea à se mettre en défense. Les confédérés, comme il arrive souvent, perdirent à délibérer un temps dont il sut profiter. Il réunit des troupes, marcha contre le duc de Bourbon qu'il força à traiter, et se hâta de revenir vers Paris pour empêcher la jonction du duc de Bretagne avec le comte de Charolais. Celui-ci, après avoir échoué dans une attaque contre la Porte St.-Denis, s'était avancé vers Montlhéry au-devant des Bretons. Le roi eût bien voulu éviter la bataille, mais le sénéchal de Brézé, sur la fidélité duquel *Louis* avait laissé percer quelques soupçons, crut

qu'il les dissiperait en combattant. On en vint aux mains, et après une lutte opiniâtre et sanglante, qui dura jusqu'à la nuit, et laissa la victoire incertaine, Louis XI opéra sa retraite et se rendit à Paris. La journée de Montlhéry fut sans résultat, le duc de Bretagne joignit son allié, et tous deux entreprirent le siège de Paris. Ce siège traîna en longueur, et après quelques mois d'escarmouches entremêlés de négociations, les confédérés se déterminèrent à faire au roi des propositions d'arrangement. C'était ce qu'il voulait; car pour finir cette guerre périlleuse, il comptait sur ses intrigues beaucoup plus que sur la force des armes. Il prêta l'oreille aux ouvertures des assiégeans, et fit savoir au comte de Charolais qu'il irait en personne traiter avec lui à Conflans; et, chose bizarre! on vit ce prince si défiant, mais dont le caractère réunissait les contrastes les plus heurtés, se faire conduire, accompa-

gné de quatre personnes seulement, jusqu'au camp des Bourguignons. Cette confiance simulée, qui, dans une autre occasion, devait tourner contre lui, eut, cette fois, le succès qu'il en espérait. Il traita avec les confédérés; chacun stipula pour ses intérêts, et personne pour le *bien public*. Cependant comme il fallait justifier, du moins en apparence, le motif de la guerre aux yeux du peuple qui en payait les frais, on déclara qu'il serait établi une commission de 36 membres pour rechercher et proposer les moyens de réformer les abus. Cet article resta en projet.

Louis avait accordé toutes les demandes avec la ferme résolution de n'exécuter ses promesses qu'autant qu'il ne pourrait pas les violer. C'est à quoi il travailla avec ardeur; ses émissaires parvinrent à exciter une émeute en Normandie contre le duc de Bretagne. Tout avait été combiné de façon que ce prince ne soupçonna

pas le véritable auteur du complot. Il en accusa celui que les apparences indiquaient, et prit la route de la Bretagne, furieux contre le duc de Normandie. Louis, qui épiait le moment, part sur le champ de son observatoire d'Orléans, joint François à Caën, le détache facilement de son alliance avec le duc de Normandie, et revient alors attaquer ce dernier; Pris à l'improviste, les Normands ne purent resister que faiblement; et la
1466 province entière retomba au pouvoir du roi.

Celui-ci voyait avec inquiétude l'union du duc de Bretagne avec le comte de Charolais, devenu depuis peu duc de Bourgogne. Il essaya vainement de la rompre par ses intrigues, et fut plus heureux par la force des armes. En 1468 il entra en Bretagne à la tête d'une armée nombreuse : François qui avait compté sur des secours que l'Angleterre ne lui donna point, fut forcé de deman-

der la paix; elle lui fut accordée, mais à condition de renoncer à l'alliance de la Bourgogne, du moins telle était la clause écrite qu'on fit parvenir à Charles-le-Téméraire. Cette nouvelle excita la colère du Bourguignon, au point de lui faire ouvrir l'oreille aux propositions de Louis XI. Une entrevue fut arrêtée, et Péronne choisie pour en être le lieu. Le roi s'y rendit, et se mit pour la seconde fois à la disposition de son ennemi. C'était plus qu'une imprudence, surtout au moment où ses émissaires excitaient secrètement contre le duc une révolte dans le pays de Liège. Les conférences étaient à peine ouvertes, lorsque Charles apprit le soulèvement des Liégeois, et la part que le roi de France y avait prise. Dans sa fureur, il oublie le sauf-conduit qui protège son ennemi, et celui-ci se voit prisonnier de l'homme auquel il croyait avoir tendu un piège adroit. Louis qui ne

craignait rien tant que de mourir, éprouva de violentes inquiétudes. Il dut la vie à Commines, chambellan du duc, sage conseiller d'un prince que ses passions impétueuses poussaient aux dernières extrémités. Un traité fut signé par lequel le roi de France jura de s'unir à la Bourgogne pour châtier ces mêmes Liégeois qui n'avaient agi que par ses instigations. Liège fut emporté d'assaut, livré au
1470. pillage et réduit en cendres. Ce sont-là jeux de princes.

Louis XI vit bientôt se former contre lui une nouvelle ligue, à la tête de laquelle s'était mis son frère, le duc de Berry. François II, qui
1472. saisissait toutes les occasions de tourmenter et d'affaiblir son ennemi, entra avec empressement dans cette conjuration, avec le duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre. Mais le frère du roi est empoisonné, et ce crime déconcerte les nouveaux alliés.
1473. *Le duc* de Bretagne demande une

trève, Charles de Bourgogne suit cet exemple, signe bientôt un traité, et se déshonore en livrant à Louis XI et à l'échafaud, le malheureux connétable de St.-Pol qui était venu lui demander un asile.

Le duc de Bretagne, toujours inquiet de la haine que lui portait le roi de France, chercha à se placer sous la protection dès lors puissante de l'Angleterre. Mais rien n'échappait à Louis XI. Instruit des menées de François, il confisqua son comté d'Estampes, et par cette démarche, l'obligea à solliciter encore une paix tant de fois rompue. Le nouveau traité fut solennisé à Arras avec beaucoup de pompe. Les deux princes se jurèrent en face du Saint-Sacrement *de ne se prendre ni de ne se tuer, ni de se faire prendre ou tuer par d'autres*. Etrange formule, mais qui donne une idée assez juste de l'animosité de ces deux hommes et des mœurs de leurs temps. 14

Ce traité fut le dernier. Louis e
fermé au château du *Plessis-l*
*Tours*, y subit le supplice de sa t
rannie. Dévoré de soupçons, en
gnant jusqu'à son propre fils, en pr
aux terreurs de la mort, ses derniè
années furent comme un long si
1483. cide. Il mourut en regrettant la v
et sachant que sa mort allait être
luée par d'unanimes cris de joie.

Son successeur, âgé de 13 a
monta sur le trône aux acclamati
de la France. La haine contre le p
faisait aimer le fils. Charles VI
élevé loin des hommes et des affai
parut comme un de ces princes
l'Orient, que la jalousie du po
voir, plus forte que la voix
sang, abrutit pour n'avoir pas à
craindre. Sa sœur, nommée rége
du royaume, se mit à la tête des
faires. Elle avait hérité de toute l'a
bition de son père, et aussi de sa ha
contre le duc de Bretagne.

François II, déjà avancé en âg

voyait avec effroi l'avenir incertain de la Bretagne. Des deux femmes qu'il avait épousées, la première ne lui avait pas donné d'enfant, et celui qu'il avait eu de la seconde, était mort au berceau. La naissance de deux filles était loin de compenser une telle perte, car les droits des femmes à la souveraineté du duché offraient un sujet de controverse que la sanglante querelle de Jean de Montfort et de Charles de Blois n'avait pas résolue. Le duc savait d'ailleurs que la maison de Rohan, celle d'Orange, et le seigneur d'Albret nourrissaient l'espoir secret de faire un jour valoir leurs droits à son héritage. Il est vrai néanmoins que ces prétentions ambitieuses, plus ou moins colorées, se trouvaient toutes dépourvues de cet assentiment général, qui compte aussi pour quelque chose dans les disputes des souverains. Le vœu du pays appelait à la couronne la fille aînée de François, cette

princesse Anne, dont la naissance avait été une fête publique, comme si les Bretons avaient prévu tout ce que cette femme mériterait un jour de dévoûment et d'admiration. A des sentimens élevés, à un esprit vif et orné elle unissait ces agrémens extérieurs qui semblent plus séduisans encore dans la personne de ceux qui commandent et qui règnent.

De pareils avantages, et la perspective d'une couronne, durent attirer beaucoup de prétendans. Parmi eux figuraient le prince de Galles qui se croyait sûr de cette alliance; mais la Bretagne ne devait plus passer sous la domination anglaise; Maximilien, archiduc d'Autriche, comte de Flandres et roi des Romains, prince sans argent, avec tant de titres fastueux; le sire d'Albret, portant sous les glaces de l'âge tout le feu de la jeunesse; les Rohan, entêtés de prétentions qu'ils ne réalisèrent jamais, *parce* que la vanité ne supplée pas à la

puissance ; le jeune comte de Richemont, reste fugitif et proscrit de la maison d'York ; enfin le duc d'Orléans, le plus digne d'Anne de Bretagne. Ce fut aussi celui qu'elle préféra. Chacun de ces prétendans mit en œuvre, pour parvenir à son but, tous les moyens que peut suggérer l'esprit de cabale et d'intrigue. Dans un siècle de troubles et de factions, il n'était pas besoin de ce nouveau brandon de discorde. Une inquiétude générale tourmentait la nation et se manifesta bientôt par des conspirations et par des révoltes, signal d'une guerre extérieure qui n'attendait pour éclater qu'une occasion ou un prétexte. Landois, ministre du duc de Bretagne, élevé du métier de tailleur à ce poste éminent, homme de tête et de courage, mais trop souvent occupé de satisfaire ses vengeances particulières, avait amassé sur sa tête la haine de toute la noblesse. Une conjuration se forma contre lui, à l'in-

stigation du prince d'Orange, du maréchal de Rieux et de plusieurs autres nobles qui résolurent de l'enlever, et qui, dans ce dessein, parcoururent en tumulte le château de Nantes, résidence du duc. L'absence de Landois le sauva, et son retour perdit ses ennemis. Il trouva le moyen de persuader à François que c'était lui que les conjurés avaient voulu enlever pour le livrer à la régente. Cette accusation réussit, les conjurés déclarés rebelles et coupables de lèse-majesté se refugièrent à la cour de France, qui les accueillit avec empressement, et leur promit une éclatante réparation.

Landois rendit guerre pour guerre, et tirant parti avec adresse du penchant secret du duc d'Orléans pour la princesse Anne, il s'en fit un appui et l'opposa à la régente. Un traité fut signé entre ce prince et François, dans le but apparent d'affranchir le *roi* de France de la tutelle tyrannique

de sa sœur, mais effectivement pour servir la haine que les nouveaux alliés portaient également à cette femme.

Le duc d'Orléans rechercha dès lors la faveur populaire. Il affecta d'habiter Paris, de se montrer en public et dans les lieux où il pouvait attirer sur lui les regards et l'attention : on eût dit à voir sa conduite dans Paris qu'il voulait s'en rendre maître, et qu'il aspirait à régner. La régente s'inquiéta et prit aussitôt des mesures énergiques. Le prince fut sur le point d'être arrêté, et n'eut que le temps de s'enfuir précipitamment à Verneuil. Bientôt il y est assiégé, et réduit à solliciter une réconciliation. La cour l'accorda, mais elle fit sentir son triomphe, et le prince fut exilé à Orléans.

Le ministre Landois chercha un autre appui. Il traita avec Edouard IV, roi d'Angleterre, et s'engagea à lui livrer son compétiteur, le comte de

Richemont, à condition que le monarque Anglais soutiendrait le ministre Breton contre ses ennemis. Le comte de Richemont, averti de ce noir complot, prit la fuite, et Landois qui le fit poursuivre en toute hâte, ne le manqua que d'une heure. On sait que l'année suivante ce prince, secouru par la France, vainquit Richard, et fut proclamé roi d'Angleterre sous le nom de Henri VII.

La conduite de Landois à son égard fit éclater un murmure universel, qu'il crut pouvoir étouffer par la terreur. Il parla de faire tomber des têtes : on résolut d'avoir la sienne. Les chefs des factions opposées à son parti et à celui du duc d'Orléans levèrent l'étendard de la révolte, et surprirent plusieurs places fortes dont ils s'emparèrent. Landois envoya des troupes pour les combattre. La guerre civile paraissait inévitable, et déjà les deux partis étaient en présence. Tout-

à-coup une idée soudaine et comme électrique parcourt les rangs des deux armées, les rapproche et les désarme. Landois, également détesté par tous les partis, doit seul périr; et un cri unanime prononce son arrêt. Le chancelier le décrète de prise de corps; on l'arrête au château de Nantes, dans la chambre même de François qui n'oppose à cet acte que peu ou point de résistance. Une commission est assemblée: on vérifie les comptes de Landois, on scrute son administration, on note ses crimes, on oublie ses services, il est condamné à être pendu. Il comptait sur la clémence du duc, qui probablement lui eût fait grâce, mais les partis ne pardonnent point. On ne fit connaître à François la sentence qu'après son exécution. Elle ramena la paix: les condamnés réfugiés la cour de France rentrèrent en râce, et obtinrent la restitution de urs biens.

Un traité fut alors signé à Ancenis

entre la France et la Bretagne : ce ne fut qu'une trève hostile imaginée par les deux cours, pour se tromper l'une et l'autre.

1486. Le père d'Annibal voulut que son fils au berceau jurât haine immortelle aux Romains : François II fit jurer à la princesse Anne guerre éternelle à quiconque voudrait lui ravir son héritage. Les états de la province prêtèrent le même serment.

1487. L'année suivante, le duc d'Orléans quitte le lieu de son exil et se rend en Bretagne. La régente saisit cette occasion et attaque aussitôt les Bretons. L'armée royale entre dans le duché : tout cède, tout plie, les principales villes ouvrent leurs portes ; la capitale elle-même, Nantes est menacée ; l'ennemi en forme le siège, mais grâce au courage des bourgeois de Guérande, ce siège fut levé. Charles VIII n'en continua pas moins ses conquêtes, l'invasion s'étendait : ses progrès *alarmèrent* François, et de concert

avec le duc d'Orléans, il demanda la paix. Elle fut refusée. Dans ce danger pressant, François a recours à l'Angleterre; il s'adresse à Henri VII, qui, après beaucoup d'hésitation, consent à accorder des secours. Mais le duc était pressé de les recevoir, et Henri se hâtait lentement. Le parlement était assemblé, il discutait, et pendant ce temps, la régente agissait, et marchait de conquêtes en conquêtes. La fatale journée de St.-Aubin 1488.
du Cormier acheva d'accabler la Bretagne. Six mille de ses soldats y périrent : le duc d'Orléans, le prince d'Orange et leurs partisans y furent faits prisonniers. Ces deux chefs furent seules épargnés, les autres subirent, le soir même de la bataille, le supplice ordonné par la régente. On dit que la jeune princesse Anne, vivement frappée de ces sinistres évènemens, entreprit de les retracer dans des mémoires qu'elle adressa à l'archiduc Maximilien. Il est à re-

gretter que cet écrit ne soit pas parvenu jusqu'à nous.

C'en était fait de la Bretagne; et malgré les tardifs secours de l'Angleterre, elle allait succomber. Le conseil de la régence délibérait et examinait s'il ne fallait pas incorporer cette province à la France, quand la voix d'un nouvel Aristide fit rejeter cet avis qui flattait la passion de la régente. Le chancelier Guy de Rochefort s'éleva avec force contre une mesure qui pouvait être utile, mais qui n'était pas juste. Charles VIII entendit ce langage, et la paix fut accordée au suppliant François. Cette paix était humiliante : le vaincu cédait à la France ses villes principales, il se soumettait à la juridiction du parlement de Paris; enfin (et cet article était le plus dur) il lui était défendu de marier sa fille sans l'aveu du roi. François ne put survivre à ce traité, et la mort qui le frappa à Coiron même où avait été

signé ce pacte, fut le signal de nouveaux troubles et de nouvelles révolutions.

---

## CHAPITRE VII.

*Suite du précédent; règne de la duchesse Anne; réunion de la Bretagne à la France.*

(1488-1548.)

Le vœu unanime des Bretons appela au gouvernement la princesse Anne. Souveraine d'un pays désolé par les guerres civiles et par la guerre étrangère, ses premiers regards n'aperçurent que des peuples ruinés et découragés. Le trésor était tellement épuisé qu'il fallut, pour suppléer à sa disette, créer une monnaie factice, des pièces de cuir marquées d'un point

l'Autriche. Mais ce prince, au lieu de venir lui-même sceller cette union, donna procuration au comte de Nassau pour épouser Anne en son nom. Le comte s'acquitta de cette mission, en passant, suivant l'usage du temps, une jambe nue dans le lit nuptial où la princesse était couchée. Tout se borna à ce simulacre. La régente apprit cette affaire, et toute communication devint impossible entre les époux. La guerre recommença avec une nouvelle fureur. De son côté, d'Albret prépare et consomme une nouvelle trahison. Irrité du mariage de la duchesse, déçu dans son ambition, dans ses intrigues, dans l'amour le plus forcené et le plus extravagant, il rève encore l'espérance, et offre de livrer Nantes à la France, si on veut lui assurer la main de la princesse bretonne. Qu'importait la condition! L'offre fut acceptée; et quand le traître vint demander son salaire, on lui tourna le dos. Cette leçon, cent fois

donnée par l'histoire, n'a jamais arrêté ni empêché une trahison!

Mais les perfidies devenaient un trop faible moyen pour la régente. Une puissante coalition, dirigée contre elle, s'était formée à la voix de Maximilien. La sœur du roi change alors de politique; elle renonce à la guerre, elle ne veut plus de violence; son grand projet peut s'accomplir autrement, et c'est le mariage de Charles VIII qui doit donner la Bretagne à la France.

Aussitôt tout change de face. Les troupes françaises suspendent leurs ravages, et observent la plus exacte discipline. Partout un air de paix se cache sous les apparences de la guerre. Le pape se montre favorable au dessein de la régente; il casse le mariage de Maximilien, et les conseillers de la jeune duchesse, fatigués d'une lutte sans cesse renaissante, entrent avec joie dans les vues secrètes de la France. Le duc d'Orléans lui-même

renonce à son amour, et jure de rester fidèle au roi. Il ne s'agissait plus que d'obtenir l'aveu de la princesse bretonne. Mais à la première proposition de cette alliance, Anne fit éclater son dépit. Elle haïssait le roi de France, comme l'auteur de tous ses malheurs, comme l'usurpateur de ses droits.

La régente ne s'étonna pas de ce refus; et pour le vaincre, elle recommença la guerre. Ce moyen parut tout simple; et le roi, alors âgé de dix-huit ans, se mit lui-même à la tête de son armée, pour combattre la femme qu'il voulait épouser.

La résistance d'Anne fit honneur à son courage. Assiégée dans Rennes, sa fermeté sembla s'accroître avec le péril. Elle exhorta ses amis à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, jurant de s'ensevelir sous les ruines de la place. Tous promirent d'imiter son exemple; mais le siège traîna en longueur, et l'horrible famine com-

mença à se faire sentir. Touchée de tant de maux auxquels elle ne voyait plus de remède, Anne consentit à négocier. Le roi lui députa le duc d'Orléans, et cette épreuve eut un plein succès. Le duc se sentit assez de courage pour parler en faveur de son rival; dès-lors Anne ne balança plus. L'exemple du prince, plus encore que ses discours, la déterminèrent. Son consentement fut donné et porté sur-le-champ à Charles VIII. Une entrevue secrète suivit de près cette négociation. Tout y fut réglé pour le mariage, et cet instant changea les destinées de la Bretagne.

Dès que cette grande affaire fut terminée, on s'attacha à la cacher à Maximilien. On le trompa par un traité de paix entre le roi et la duchesse. C'étaient des commissaires nommés, des articles stipulés, des conventions de la plus grande vraisemblance, en un mot un chef-d'œuvre d'artifice. Les choses furent pour-

sées au point, que les ambassadeurs de l'archiduc prirent eux-mêmes des arrangemens pour le départ de la princesse. Elle partit en effet; mais au lieu d'aller en Allemagne, elle se rendit à Langets, petite ville sur la Loire, où l'attendait Charles VIII.
92. Un traité solennel y fut signé, et bientôt suivi de la célébration du mariage. La Bretagne fut réunie à la France, sans que la duchesse perdît rien de son autorité. A l'exemple de sa contemporaine, Isabelle de Castille, Anne unit sa couronne à celle d'un roi, mais sans aliéner sa puissance et sans confondre ses états.

Le bruit de cet étonnant mariage se répandit bientôt, et fit éclater une guerre nouvelle. Maximilien remplit l'Europe de ses plaintes. Les cours d'Aragon et de Castille épousèrent son ressentiment. Henri VII, surtout, semblait très irrité. Il réunit son parlement, et obtint un subside considérable pour faire la guerre aux

Français. Toutefois la régente soupçonna, avec raison, que les menaces du roi d'Angleterre n'étaient pas sincères, et que cet argent était destiné par lui à acheter la soumission des partis, toujours prêts à se révolter, dans l'intérieur, contre son autorité. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il mit fort peu d'ardeur à poursuivre les hostilités; que sa conduite répondit mal au faste menaçant de ses discours, et qu'il se hâta de traiter avec la France. Les Anglais ont appris depuis à ne pas prodiguer leur argent sans en surveiller l'emploi.

L'Espagne suivit l'exemple de l'Angleterre, et fit la paix moyennant la cession, par la France, du Roussillon et de la Cerdagne. Abandonné de ses alliés, Maximilien fut contraint de traiter à son tour. Ainsi se termina 1493.
le premier épisode de l'histoire de la réunion. En apprenant cette grande nouvelle, *Laurent* de Médicis s'écria, *dans un transport* d'étonnement : « Oh!

« quelle puissante monarchie que la « France! »

La répugnance de la fille de François II pour Charles VIII, ne survécut pas à son mariage. Elle répondit par un vif attachement à la tendresse de son époux. Elle s'opposa fortement à l'expédition d'Italie, dans laquelle Charles fut entraîné, moins par la légitimité de ses prétentions sur le royaume de Naples, que par la fougue de son ardente imagination. En se séparant de son épouse, il lui remit les rênes du gouvernement.

On sait quel fut le succès de cette première campagne. Les Français ressemblèrent à des fourriers qui, la craie à la main, n'auraient fait que passer pour marquer leurs logemens. Le royaume cependant prospérait sous l'administration de la reine. Des établissemens utiles, des encouragemens prodigués aux arts et aux lettres, le soulagement du peuple, le travail mis en honneur, marquèrent

la place d'Anne parmi celles des meilleurs rois.

L'armée française, comme il avait été facile de le prévoir, ne put conserver ce qu'elle avait conquis en courant. Charles VIII revint à Lyon, 1495.
ne rapportant de ses victoires qu'une gloire stérile et ternie par sa retraite. Anne, avec la délicatesse qui formait le caractère particulier de son esprit, s'attacha à consoler le roi de ses revers, en ne lui parlant que de ses triomphes. Le poète André Delavigne fut chargé par elle de faire l'apologie de cette campagne.

Anne avait donné à son époux quatre enfans qui moururent tous en bas âge. La calomnie attribua leur mort au poison et l'imputa au duc d'Orléans. Plus tard aussi, (et c'est une sorte de fatalité que l'histoire doit noter) un prince du même nom, devait être accusé du même crime, dans les *mêmes circonstances*, et par suite *de préventions* non moins injustes.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

Charles VIII survécut peu à la
498. perte de sa famille; une attaque d'apoplexie le foudroya comme il regardait jouer à la paume dans le château d'Amboise.

Anne résolut alors de quitter un pays qui ne lui offrait plus que des souvenirs de douleur. La mort du roi lui rendait la pleine jouissance de son gouvernement ducal, elle retourna en Bretagne et établit son séjour à Nantes. Sa sagesse s'exerça dans cette sphère moins vaste, et la Bretagne charmée de sa souveraine et du retour de son ancien gouvernement, rêvait déjà sa vielle indépendance et se flattait de recouvrer bientôt son existence nationale. Mais les destinées lui réservaient un autre avenir.

Les plus vives douleurs ont un terme. Le temps si bien appelé *le Dieu qui console*, calma peu-à-peu les regrets de la veuve de Charles VIII. L'idée d'une alliance nouvelle cessa de lui paraître révoltante, et lorsque

le duc d'Orléans, ce Louis XII dont le peuple *a gardé la mémoire*, vint lui offrir une couronne qu'elle avait déjà portée; il trouva facilement le moyen de la lui faire accepter. Son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI, fut un faible obstacle à cette union, et quoique le pape (c'était l'infâme Borgia, souillé de tant de crimes) se montrât d'abord très sévère, ses légats prononcèrent le divorce, dès qu'il se fut assuré par un traité secret, le prix de sa complaisance. Anne monta pour la seconde 1499.
fois sur le trône de France, et l'épouse répudiée alla ensevelir dans un monastère de Bourges, sa grandeur déchue et sa sublime résignation.

Les Bretons conservèrent l'image de leur gouvernement ducal. Il fut arrêté entre les nouveaux époux qu'on ne changerait rien au conseil, à la justice, à la chancellerie, au parlement, à la chambre des comptes, à la trésorerie. Que les privilèges et franchises des vil-

les seraient respectés, que la reine conserverait le droit de nommer aux charges. Enfin que les Etats auraient seuls le droit d'ordonner la levée des subsides.

Anne, qui s'était transportée à Langets pour épouser Charles VIII, exigea que Louis XII vînt la trouver. Les noces furent célébrées à Nantes, dans la chapelle du château, au mois de janvier 1500.

Louis XII avait oublié, disait-il, les injures du duc d'Orléans. C'était bien : mais il oublia aussi ses opinions sur divers sujets très graves, et notamment sur la guerre de Naples. Il commit la faute qu'il avait blamée dans son prédécesseur. La seconde guerre d'Italie parut calquée sur la première : même succès au début, mêmes revers à la fin ; même conduite de la part de la reine, dont le génie bienfaisant savait également prévoir les maux ou les adoucir. On nous a conservé d'elle et de son époux un grand nombre de lettres singu-

lières écrites en vers latins, durant le cours de cette expédition, et qui roulent toutes sur des objets de politique entremêlés des expressions les plus passionnées.

Les manœuvres du vindicatif Maximilien avaient été l'une des causes les plus actives des revers de Louis XII. Celui-ci voulut s'en venger sur le plus zélé des auxiliaires de l'Autriche, sur Jules II, ce pape belliqueux qui couvrait ses cheveux blancs d'un casque, et qui s'était fait représenter dans des médailles, le fouet à la main, chassant les Français du Milanais et foulant aux pieds l'écu de France. Le concile de Pise, convoqué par le roi, déposa Jules du souverain pontificat. Mais quelques temps après, Louis XII fut réduit à envoyer à Rome demander l'absolution au successeur de ce même pape mort au milieu de ses triomphes.

Aux jours de sa prospérité, le roi était engagé par un traité à marier sa fille, à peine âgée de 5 ans, au duc

de Luxembourg, si connu depuis sous le nom de *Charles-Quint*. La dot se composait d'un tiers de la France. Après la malheureuse campagne d'Italie, Louis XII se repentit d'un traité qui allait démembrer la mo-
1506. narchie. Les Etats généraux assemblés à Tours lui firent rompre ce traité, et le mariage de la jeune princesse fut arrêté avec le comte d'Angoulême qui fut depuis François Ier.

Anne vit ce second projet avec une répugnance qu'elle manifesta hautement. Le roi lui répondit : « Je « vois bien que ce gros garçon gâtera « tout, mais le moyen de ne pas me « rendre aux desirs des Etats? » Néanmoins tel était l'ascendant de la reine sur l'esprit de son époux, que cette union fut différée, et qu'elle n'eut lieu qu'après la mort d'Anne, arrivée à Blois en 1514.

La reine n'avait que 36 ans lorsqu'elle fut enlevée à la France dont elle emporta les regrets. Elle méritait

l'attachement qu'on lui portait. Tout ce qui se fit de bien pendant le règne de Louis XII fut en grande partie son ouvrage. Elle introduisit, par son exemple, l'économie la plus sage dans l'administration des revenus de l'état; elle les augmenta de ses revenus particuliers, et des produits déjà considérables que donnaient au trésor l'industrie et le commerce des villes maritimes de la Bretagne. Elle sut créer une marine respectable, et dans plusieurs occasions, ses flottes, commandées par des officiers Bretons qu'elle choisissait elle-même, remportèrent sur les Anglais des avantages signalés. Les gens de lettres et les artistes furent comblés de ses bienfaits; elle encourageait les talens et récompensait la vertu; elle estimait surtout la chasteté: aussi institua-t-elle l'ordre de la *Cordelière* dont elle décorait les dames d'une conduite irréprochable. Cette cordelière était une ceinture à nœuds, faisant allusion au cordon de

St.-François, qu'on regardait alors comme le symbole de la continence.

Le roi fut inconsolable de cette perte, mais des intérêts politiques l'obligèrent à contracter un nouvel engagement. Il épousa Marie d'Angleterre, sœur d'Henri VIII, avec laquelle il vécut peu de temps. Le regret de sa première femme, une santé faible et peu ménagée, le conduisirent rapidement au tombeau.

Le comte d'Angoulême, qui après la mort d'Anne avait épousé la fille de cette princesse et reçu pour dot la Bretagne, monta alors sur le trône. Sa femme lui confirma la donation de la Bretagne en toute propriété, dans le cas où il lui survivrait sans enfans. Après la mort de la reine, et en 1524, il reçut le serment de fidélité des États.
1529. Lorsqu'il fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, et rançonné à deux millions, il demanda de l'argent à la noblesse Bretonne. Celle-ci répondit *qu'elle* ne lui devait que foi et hom-

mage et le service à la guerre. Cependant elle contribua pour un vingtième de ses revenus.

La reine, dans son testament, avait donné à son fils aîné le titre de duc de Bretagne. François Ier en prit occasion d'exiger la réunion irrévocable de cette province à la couronne. Il se rendit dans ce but en Bretagne, et voulut que les états lui demandassent eux-mêmes cette réunion. Il fallut bien céder : seulement les états eurent soin de consigner, dans leur requête, que le roi s'engageait *à la conservation des libertés et privilèges de la province, ainsi que l'avaient entendu ses deux prédécesseurs.*

La cour de France accepta ces conditions, et le grand ouvrage de la réunion fut définitivement consommé. Le dauphin qui avait assisté aux Etats se rendit à Rennes, et y fut couronné duc de Bretagne avec les cérémonies les plus magnifiques. On le dispensa de l'ancien usage, qui vou-

lait que le duc passât la nuit dans l'église cathédrale, et il fit le serment ordinaire à la porte aux Foulons.

536. Ce jeune prince mourut quatre ans après. Son frère, Henri, lui succéda dans ses titres de dauphin et de duc de Bretagne.

Le roi, jaloux de cimenter de plus

535. en plus l'œuvre de la réunion, acheta, des descendans de la famille de Penthièvre, les droits qu'ils prétendaient sur la province. Le duc d'Estampes attaqua plus tard cet acte, comme

548. l'ayant souscrit en minorité; mais il le ratifia solennellement sous le règne d'Henri II. Depuis cette époque, la France et la Bretagne ont toujours reconnu le même souverain.

---

## CHAPITRE VIII.

*La Bretagne, durant les troubles du calvinisme et de la Ligue.*

(1558-1562.)

NUL évènement remarquable ne se passa dans cette province sous le règne d'Henri II. Il suffit de noter deux victoires remportées par les Bretons sur les Anglais; l'une dans le hâvre de Belle-Ile, et l'autre au Conquet; et l'édit de 1554, par lequel il fut statué que le parlement de Bretagne se tiendrait six mois à Rennes et six mois à Nantes; disposition qui fut encore changée depuis, Charles IX ayant irrévocablement fixé le

1548.

1558.

crites contre des novateurs, qui jusqu'alors n'avaient paru qu'hérétiques, mais que dès ce moment on traita comme des factieux.

Les Huguenots de Rennes, alarmés des rigueurs qu'on déployait contr'eux, sortirent de la ville, et coururent le pays, prêchant leur doctrine, et enrôlant quiconque voulait les suivre. Bientôt fatigués de cette vie errante, ils voulurent rentrer sous la protection des lois et des magistrats; mais leurs prières furent rejetées, et on y répondit par des procédures criminelles.

Le peuple, excité par les moines, avait horreur de ces infortunés, et les poursuivait en les accablant d'injures et de maltraitemens. Le fanatisme de la populace avait été porté à un tel degré d'exaltation, que lorsque fut rendu l'édit royal qui pardonnait aux Huguenots, en exceptant uniquement les prédicans et les conjurés d'Amboise, il fallut forcer les ser-

gens à le publier; le peuple se souleva et insulta les sergens.

Les scènes les plus scandaleuses eurent lieu. On vit des Cordeliers ordonner des processions, sous le prétexte d'implorer les faveurs du ciel pour une abondante moisson; mais dans la réalité, pour ameuter le peuple, et le pousser aux plus violens excès contre les protestans. Ces bons pères avaient eux-mêmes, dit *Crévain*, les manches de leurs robes pleines de pierres; et quand le tumulte et la rage populaire étaient à leur comble, ils se joignaient aux furieux, et lançaient leurs cailloux contre les têtes proscrites.

Cependant la vicomtesse de Rohan, fille du roi de Navarre, et faisant profession du calvinisme, eut la hardiesse de demander à la cour la liberté de conscience pour elle et pour sa maison; et ce qu'il y a de plus curieux, elle l'obtint. On limita la permission à elle et à ses domestiques;

mais elle sut éluder cette restriction, en portant sur la liste qu'elle dressa les noms de tous les religionnaires de la province; et comme le gouverneur témoigna sa surprise en voyant un domestique aussi nombreux, elle répondit fièrement que ce n'était pas trop pour la fille d'un roi. Le gouverneur, secrètement lié aux calvinistes, ferma les yeux; et dès ce moment, le château de Blein, résidence de la vicomtesse, devint le rendez-vous de tous les protestans du pays.

Sous Charles IX, ils recommencèrent à prêcher assez publiquement leur religion, surtout après l'édit du mois de janvier 1562, imaginé par la reine mère pour balancer l'excessive puissance des Guise. Et même, lorsqu'après le massacre de Vassi, la guerre civile éclata dans toute la France entre les catholiques et les protestans, la Bretagne demeura assez tranquille.

5. Mais au duc d'Estampes, principal

auteur de cet état de choses, succéda bientôt, comme gouverneur de Bretagne, un homme dépourvu de tout esprit de douceur et de conciliation. Ce fut Sébastien de Luxembourg qui déjà s'était signalé, dans la Normandie, par des cruautés dignes d'un Cannibale. On l'avait vu violer les filles protestantes, égorger impitoyablement tous les vaincus, et étrangler avec sa jarretière un huguenot qui refusait de se confesser. Fort heureusement il resta peu en Bretagne, ayant passé la Loire pour aller faire la guerre à Dandelot et au prince de Condé.

Après la mort de Sébastien de Luxembourg, le gouvernement de la Bretagne fut donné à Louis-de-Bourbon, duc de Montpensier, ennemi déclaré des Calvinistes, et féroce par fanatisme plus que par caractère. Sous son administration, les protestans n'osèrent remuer; mais au-dehors, deux des leurs se signalaient par des 1570.

actes d'héroïsme, dignes d'un meilleur temps et d'une guerre moins odieuse! C'étaient René de Rohan et le brave Delanoüe, l'un des plus illustres capitaines; et ce qui vaut mieux encore, le plus honnête homme de son siècle.

1572. La Bretagne fut trop heureuse, car le sang n'y coula point dans l'exécrable nuit de la Saint-Barthélemy. Le gouverneur était absent, et le lieutenant général de la province, le sieur de Bouillé, eut horreur d'un pareil carnage.

Depuis cette époque, jusqu'à celle où le duc de Mercœur fut nommé gouverneur, il ne se passa rien de mémorable en Bretagne. Les commencemens de la Ligue n'y excitèrent aucun trouble; et pendant que la guerre civile dévorait les autres provinces, les Bretons restèrent tranquilles jusqu'au moment où l'ambition d'un homme vint les arracher à cet heureux état.

Henri III, à son retour de Pologne, ayant épousé Louise de Lorraine, le duc de Mercœur, frère de cette princesse, devint l'un des plus chers favoris du roi. Il lui fit épouser Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre, et ôta le gouvernement de la Bretagne au duc de Montpensier, pour en revêtir Mercœur, à peine âgé de vingt-quatre ans. En vain fut-il représenté au roi, que c'était confier cette importante province à un homme qui pouvait y prétendre des droits du chef de sa femme. Henri, aveuglé par sa passion pour Mercœur, n'écouta point ces sages avis.

Ils n'étaient que trop fondés. A peine le duc se vit en possession d'un pouvoir, objet de son ambition secrète, qu'il songea à se rendre indépendant, et à faire valoir ses prétentions à la souveraineté de la Bretagne. Déjà possesseur du duché de Penthièvre, qui comprenait les places

de Moncontour, il lui semblait facile de parvenir à son but. La mort du
1584. duc d'Alençon, frère unique du roi, et dernier rejeton de la branche des Valois, fortifia Mercœur dans ses projets. Henri III n'avait pas d'enfans, et une maladie secrète, contractée à Venise, lui ôtait même, dit-on, toute espérance d'en avoir. Ses débauches, d'ailleurs, devaient hâter sa fin; et lui mort, il ne restait plus qu'un hérétique, le roi de Navarre, repoussé par l'horreur qu'inspiraient au parti dominant ses opinions religieuses. Le royaume paraissait donc à la veille des plus grands désordres, et Mercœur était bien résolu à les exploiter au profit de son ambition.

Celle des Guise croissait en même temps que la sienne, et les mêmes évènemens leur étaient également favorables. Aidés du zèle aveugle du cardinal de Bourbon, des secours de Philippe II, roi d'Espagne, et de la *protection* du pape, ils formèrent

cette *ligue* redoutable, à laquelle la religion servit de voile et de prétexte.

L'indolent Henri ne vit le danger que lorsqu'il n'était plus temps de s'y soustraire, et il signa le honteux traité de Nemours, qui remit le pouvoir aux mains des ligueurs, et les autorisa à le diriger contre les Huguenots.

La ligue comptait Mercœur parmi ses chefs. Le Poitou fut désigné à ses coups, et il y entra à la tête de cinq mille hommes, ravageant tout ce qui appartenait aux Calvinistes. Mais bientôt atteints par le prince de Condé, les Bretons furent forcés de reculer et de repasser la Loire. Mercœur se vengea par la prise du château de Blein, propriété des Rohan, et asile jusqu'alors respecté des Calvinistes. Il ne restait plus en Bretagne que la ville de Vitré, où la religion nouvelle dominât. Le duc 1588.
voulut s'en emparer par ruse : il échoua.

Jusqu'alors il n'avait paru combattre que dans l'intérêt général de la confédération. La nécessité d'attendre une occasion favorable pour se déclarer contre le roi, son bienfaiteur, et en apparence protecteur de la Ligue, l'avait forcé de dissimuler ses desseins. Mais le moment vint enfin d'éclater. Henri, fatigué des ligueurs, fait poignarder les deux Guise à Blois, et croit pouvoir, à l'aide de ce crime, ressaisir l'autorité. Il n'était plus temps; la Ligue jeta des cris de fureur, et fit soulever contre le roi les principales villes de France.

1589. La Bretagne imita cet exemple, à l'exception de Rennes, que le zèle du parlement retint dans l'obéissance; mais Nantes, Saint-Malo, Brest, et surtout les villes de l'Ouest, catholiques jusqu'au fanatisme, se déclarèrent ouvertement pour la Ligue. C'était une occasion trop belle pour *n'être* pas saisie avidement par Mercœur. Aussi, bien loin de réprimer

ce mouvement, il l'encouragea d'abord en secret, tout en se justifiant près de la cour, et bientôt ouvertement et sans garder de mesure. La duchesse, sa femme, fut la première à lever le masque : elle se fit livrer par trahison le château de Nantes, et harangua les habitans contre le roi. La ville se rendit sans beaucoup de résistance, parce que la Ligue y dominait. Le duc résolut aussitôt de s'emparer de Rennes. Il ne craignait dans cette ville que le parlement, et dans le parlement il appréhendait surtout son premier président, Claude de Faucon, sieur de Ris. Ce magistrat revenait en ce moment de Paris; Mercœur le fait enlever et conduire au château de Nantes. Le parlement envoie des députés au duc; mais grâce à l'entretien qu'ils eurent avec lui, bons royalistes qu'ils étaient à leur départ de Rennes, ils y revinrent ligueurs.

La sagesse du parlement prévit tous les troubles qui allaient éclater dans

la ville, et chercha vainement à
prévenir par la fermeté de ses n
sures. Le duc trouva moyen d'exci
des désordres parmi les habitans. U
procession, manœuvre déjà pratiq
avec succès contre les protestans,
vint l'occasion d'une querelle en
les deux partis. On s'échauffa, on
menaça, les rues furent barricadé
et l'on allait en venir aux ma
quand Mercœur, qui s'était tra
porté à Redon pour observer et sa
l'instant favorable, parut subitem
devant Rennes; et malgré les instan
du parlement, y fit entrer ses troup

Enhardi par ce premier succès,
déclara hautement que tout ce
s'était passé à Rennes avait eu l
par ses ordres. Il remplaça le gouv
neur de la ville par une de ses cr
tures; et s'étant rendu au parleme
où déjà il comptait de nombreux p
tisans, il fit prononcer un arrêt,
le rendait maître de la convocat

du ban et de l'arrière ban de la noblesse.

Il s'imagina dès-lors que Rennes était en son pouvoir, et partit pour s'emparer de Fougères, qui lui fut livré à prix d'argent. Mais il apprit en même temps qu'une révolution venait de lui enlever la capitale du pays, sa plus précieuse conquête. Gui de Bréquigny, sénéchal de Rennes, avait parcouru la ville aux cris de vive le roi, et les ligueurs effrayés s'étaient soumis. Le parti royaliste avait repris son autorité, et un arrêt ordonnait au duc de cesser les hostilités et de licencier ses troupes. Le parlement aurait voulu s'arrêter là, content d'avoir ressaisi le pouvoir; mais l'effervescence était au comble, et il fut entraîné par le mouvement populaire. Un second arrêt déclara Mercœur rebelle au roi, décréta de prise de corps tous ses partisans, et ordonna de saisir le temporel des évêques et des prêtres ligueurs.

Une médaille fut frappée en l'honneur du sénéchal de Bréquigny, regardé comme le sauveur de la Bretagne. Il est possible, en effet, que cet évènement ait préservé la province de la domination du duc de Mercœur.

Henri III fut indigné de cette défection de son beau-frère, mais il fut plus embarrassé encore sur les moyens de la réprimer. Il penchait à se rendre en Bretagne; le roi de Navarre le dissuada fortement de ce parti. La capitale était en feu, et mieux valait perdre une province qu'un royaume. Cet avis prévalut.

Henri se borna donc à révoquer les pouvoirs de Mercœur, qu'il remplaça par le comte de Soissons, et à confirmer les arrêts du parlement. Le duc n'en resta pas moins maître de presque toute la province, où bientôt la mort du roi vint ranimer ses espérances et relever son parti.

Dès qu'il connut cet évènement, il

dépêcha le sénéchal de Fougères à Rennes, pour l'y publier, espérant par-là jeter la consternation dans les esprits, et faire tourner au profit de ses desseins l'horreur inspirée par les prétentions d'un prince hérétique, tel que le roi de Navarre. Mais le parlement qui crut que la nouvelle était fausse, arrêta le sénéchal et le fit pendre. Le duc, par représailles, fit pendre de son côté le juge de Laval, qu'il détenait prisonnier.

Cependant, l'assassinat du roi se confirma, et le parlement ne sut trop d'abord à quel parti s'arrêter. Il ne balança plus, dès qu'il eut reçu du prince de Navarre la promesse que la religion catholique serait conservée. Il prêta serment à cette condition, et il arrêta que le nouveau roi serait supplié d'embrasser cette même religion catholique. Cette résolution fut le coup le plus terrible qu'on pût porter à la Ligue. Elle est glorieuse pour la magistrature bretonne. Honneur

au parlement qui, le premier
France, reconnut Henri IV!

Malgré tout ce que cet évi
ment avait de fatal pour Mercœ
il ne se découragea point. La r
d'Henri III l'avait débarrassé du
deau de la reconnaissance, et i
réjouit de n'avoir plus affaire qu'i
hérétique indigne du trône, et
tout dépourvu de toute espèce
droit au duché de Bretagne. Cep
dant il n'osait, malgré toute l'arc
de ses prétentions, se dévoiler enti
ment. Il craignait de nuire à ses
térêts s'il révélait les motifs per
nels qui le faisaient agir, et s'il ce
de les couvrir du voile spécieux d
religion et du bien public.

Pour se venger du parlement
Rennes, il résolut de lui opposer
autre parlement connu depuis
le nom de *parlement de la Ligue*. I
institué par des lettres-patentes
duc de Mayenne, se disant lieuten
général du royaume. Mercœur

talla à Nantes cette nouvelle cour souveraine, composée de tous les partisans de la Ligue, et qui rendit ses arrêts au nom du cardinal de Bourbon, fantôme de roi, proclamé par les ligueurs sous le nom de Charles X.

Les deux parlemens commencèrent alors une guerre d'arrêts, se proscrivant l'un l'autre, se condamnant réciproquement à des exécutions capitales auxquelles on procédait par effigie, et faisant brûler leurs actes respectifs par la main du bourreau.

C'est à cette époque qu'éclata ce qu'on peut appeler la révolution de Saint-Malo.

Il y avait long-temps que les habitans de cette ville vivaient en mauvaise intelligence avec leur gouverneur. On le soupçonnait de vouloir livrer la place au parti royaliste, et l'on savait qu'il gardait au château de grandes richesses, qu'il avait acquises par la faveur du roi Charles IX. On en voulait donc tout

à-la-fois à l'homme et à son argent, et l'on résolut de se rendre maître de l'un et de l'autre. L'entreprise présentait de grandes difficultés. Il s'agissait d'escalader un château bien fortifié, défendu par une garnison nombreuse, et par des murailles et des tours en apparence inaccessibles. L'intrépidité des Malouins et leur adresse, cultivée par l'habitude des manœuvres nautiques, surmontèrent tous les obstacles. Cinquante-cinq d'entr'eux parviennent, avec les plus grands dangers, à s'introduire dans la forteresse, et attaquent la garnison surprise, qui pourtant se défend avec fureur; mais au même instant la ville entière se soulève, et se précipite vers le château. Les portes sont ouvertes par ceux du dedans, à ces auxiliaires qui s'y jettent en foule : la place est emportée, comme deux siècles plus tard devait l'être la Bastille.

*Le* gouverneur périt dans cette at-

taque extraordinaire, et ses richesses devinrent la proie des assiégeans.

Mercœur ne manqua pas de féliciter les Malouins de ce succès inattendu; mais ils n'avaient pas travaillé pour lui, et refusèrent de recevoir le gouverneur et la garnison qu'il voulut leur donner. On assure que cette entreprise, d'une population naturellement fière et indépendante, avait eu pour objet de secouer toute espèce d'autorité étrangère, et d'établir dans cette petite cité un gouvernement républicain. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après leur victoire, ils gardèrent eux-mêmes la ville et le château, s'emparèrent des deniers royaux, firent la guerre de leur chef aux voisins qui les incommodaient, envoyèrent ou refusèrent des secours aux ligueurs, suivant qu'ils le jugèrent à propos, continuèrent de commercer avec les nations étrangères, et se régirent, en un mot, par les formes démocratiques jusqu'au moment où le parti de la

Ligue étant abattu, ils suivirent l'exemple du reste de la France, et se soumirent au roi.

Cependant le nouveau gouverneur de la Bretagne, le prince de Dombes, soutenu par le duc de Montpensier, son père, gouverneur de la Normandie, gagnait chaque jour du terrein. Plusieurs villes importantes, Quimperlé, Moncontour, Lamballe, étaient au pouvoir des royalistes. Mercœur songea alors à s'étayer de secours étrangers; et quoiqu'il connût les prétentions de l'Espagne sur le duché, du chef de l'infante Isabelle-Eugénie, issue d'Anne de Bretagne, ce fut à cette puissance qu'il s'adressa.

Philippe II saisit avec empressement cette occasion, d'accroître les malheurs de la France, et une flotte espagnole arriva bientôt sur les côtes de Bretagne. Mercœur balança alors les avantages obtenus par les royalistes. Il fut surtout secondé par les *paysans* de la Basse-Bretagne, que

leur haine pour la noblesse, encore plus que l'horreur des hérétiques, animait contre le parti du roi. Ces hommes, vraiment esclaves sous le joug féodal et exaspérés par cette tyrannie, demandaient le massacre de tous les gentils-hommes. Néanmoins, cette multitude, armée seulement de bâtons et de fourches, sans discipline, et entraînée par une aveugle furie, ne fit pas beaucoup de mal aux royalistes.

Les Espagnols les inquiétaient davantage; et pour chasser ces auxiliaires de Mercœur, les États de Bretagne sollicitèrent, avec l'autorisation du roi, les secours de l'Angleterre. En même temps on publia un édit, qui rappelle la fameuse loi de Solon sur les troubles civils. Il fut ordonné à tous les Bretons de déclarer le parti auquel ils voulaient rester attachés; mais cette mesure n'affaiblit que peu celui du duc de Mercœur. 1590.

Les Anglais arrivèrent, et se
gnirent au prince de Dombes, (
malgré ce renfort, échoua de
Lamballe. Il n'osait risquer une
faire générale, dans la crainte q
revers ne fît éclater le méconte
ment du parlement, qui déjà s'
plaint de sa jeunesse et de son i
périence.

1592. Il imagina alors de se joindr
prince de Conti, qui commandai
Anjou. Cette idée lui fut fatale. M
cœur accourut au secours de Craon.
les deux généraux royalistes a
geaient, et les mit dans une com
déroute. La trahison eut quelque
à leur défaite; mais ce qui y co
bua davantage, ce fut la mésir
ligence des chefs, l'indiscipline
soldat, la négligence ou la per
des munitionnaires, poussée à
point tel que les arquebusiers, fau
balles, furent, dit-on, obligés, au
de la mêlée, de charger leurs a
*avec les* boutons de leurs pourpo

Cette déroute ne releva pas le crédit du prince de Dombes. Brouillé avec le parlement qui lui refusait des troupes et de l'argent, il passait son temps dans les plaisirs et les fêtes. Le parlement députait au roi pour se plaindre du gouverneur ; le gouverneur députait à son tour pour incriminer le parlement, et les affaires n'avançaient pas.

Mercœur aurait bien voulu profiter de ses avantages, mais il fut abandonné par les Espagnols, qui, sous le prétexte d'achever les fortifications du port de Blavet, refusèrent de tenir la campagne. Il vit clairement alors les projets de l'Espagne : Philippe II n'avait travaillé que pour lui-même, et l'ambitieux Mercœur avait trouvé un plus ambitieux que lui.

Réduit à ses propres forces, il se renferma dans Nantes ; et de-là, profitant du mécontentement qu'excitaient, chez quelques royalistes, les re-

tards que Henri IV apportait à son abjuration, il parvint à se ménager des intelligences parmi eux. Une conjuration ourdie par le baron de
1593. Crapado, le marquis d'Asserac et quelques autres, devait lui livrer Rennes. Mais cette trame fut découverte, et le prince de Dombes, devenu duc de Montpensier par la mort de son père, fit juger et exécuter les traîtres. Ce fut le dernier acte de son administration. Le roi qui venait d'abjurer, le rappela près de lui, et le maréchal d'Aumont fut envoyé en Bretagne.

La conversion d'Henri IV ne changea rien aux dispositions de Mercœur. La religion qui avait été le motif apparent de la guerre, servit encore de prétexte aux rebelles. Les prédicateurs disaient aux Bretons que l'abjuration du roi n'était pas sincère; que ce prince était toujours hérétique dans le cœur, que les Catholiques seraient persécutés. Et le peuple hé-

bété accueillait ces insinuations ; il damnait Henri IV et bénissait Mercœur. Effet inévitable de l'ignorance ! Eclairez le peuple, vous briserez le plus fort levier des factieux.

La guerre continuait : les États de Bretagne avaient député en Angleterre pour obtenir de nouveaux secours. L'adroite Elisabeth aurait bien voulu vendre les siens au prix de notre meilleur port maritime. La fermeté des envoyés bretons fit échouer ses intrigues. Brest fut conservé, et les secours accordés. De Londres, les députés s'étaient rendus en Hollande, où ils n'obtinrent qu'un faible appui. Les Hollandais luttaient alors contre l'insatiable ambition de Philippe II, et leurs propres besoins ne leur permettaient pas d'être généreux. 1594.

Pendant le cours de ces négociations, le duc de Mercœur avait reçu plusieurs échecs. Laval était tombé au pouvoir du maréchal d'Aumont, et les portes de la capitale de la France

s'étaient ouvertes devant Henri IV. Plusieurs villes avaient suivi l'exemples de Paris, l'union catholique penchait vers sa ruine. Mercœur parut alors prêter l'oreille à des propositions de paix. Sa sœur, veuve d'Henri III, se rendit à Ancenis, où des conférences furent ouvertes; mais ces conférences traînèrent en longueur, et n'eurent aucun résultat. Le duc n'avait voulu que gagner du temps.

La Bretagne souffrit beaucoup dans cette interminable guerre, surtout par les ravages de quelques partisans que la soif de l'or et du sang avait enrôlés sous les drapeaux de Mercœur. L'histoire a conservé les noms de ces bandits, devenus fameux par d'abominables exploits. C'étaient un comte de Magnane, noble poitevin, emprisonné sous Henri III, pour des crimes qu'il eût payés de sa tête si les lois n'avaient pas été impuissantes; un Laplante, misérable et obscur assassin; un Fontenelle, cadet de l'antique

maison de Beaumanoir-Eder, jeune tigre qui s'était sauvé du collège pour devenir soldat de Mayenne, et qui avait vendu ses livres pour acheter un poignard, dont il fit un terrible usage. Ces trois scélérats, suivi chacun de cinq à six cents brigands, couvrirent les campagnes de cadavres et de ruines. Fontenelle, surtout, se signala par des traits d'une cruauté inouïe. Il défendait de donner la sépulture à ses victimes, et se plaisait à répéter le dégoûtant propos déjà sorti de la bouche de Vitellius et de celle de Charles IX : *Que le corps d'un ennemi mort sentait toujours bon.*

Cependant le parti de Mercœur s'affaiblissait de jour en jour. Morlaix, après une vive résistance, venait d'ouvrir ses portes aux troupes royales. Les républicains de St.-Malo avaient capitulé, et Henri, qui connaissait l'importance d'une pareille conquête, leur avait accordé des conditions avantageuses. Elisabeth demanda le port

de Morlaix, comme place de sûreté
et mécontente du nouveau refu
1595. qu'elle essuya, elle rappela ses troupes
Le maréchal d'Aumont n'en poursui
vit pas moins le cours de ses conquê
tes, mais il ne put en recueillir l
fruit. Une ridicule passion pour l
comtesse de Laval, le poussa à mettr
le siège devant le château de Comper
appartenant à cette dame. Il y fu
blessé, et mourut un mois après de
suites de sa blessure.

Une trève de quatre mois, conclu
peu de temps après, entre le roi et le
ligueurs bretons, sembla annonce
enfin le terme des longues calamité
1596. de la province. Mais ce terme étai
1597. encore éloigné. La trève fut rompue
Amiens était tombé au pouvoir de
Espagnols. Cette conquête important
avait ranimé l'espoir de la ligue. Mer
cœur sut tirer parti de cet évène
ment, et les hostilités reommencèrent

Le maréchal de Brissac commandai
alors en Bretagne. Il s'était renferm

dans Rennes, agitée par la fermentation générale qu'avait causée la nouvelle de la prise d'Amiens. D'effrayans récits se répandaient des forfaits journaliers de Fontenelle. C'est au château de Penmarch que ce brigand avait établi son quartier général. C'est delà qu'il s'élançait, comme d'un repaire, pour ravager tout le pays qui l'entourait. Son infâme lubricité égalait sa barbarie. Il avait enlevé dans le pays de Léon, et violé une jeune fille à peine âgée de neuf ans. Il s'était introduit dans un château, dont il avait poignardé le maître et déshonoré la femme sur le cadavre fumant du mari. Pour comble de la plus monstrueuse cruauté, il avait fait dévorer leur enfant par un chat furieux, attaché au cou de la victime. Au siège de Pontcroix, après avoir juré solennellement une capitulation, il avait massacré la garnison, fait violer la femme du commandant, en pleine rue, et sous les yeux du mari

attaché à un gibet. Ceux des prisonniers qui n'avaient pu payer leur rançon et satisfaire son avarice, étaient morts sur des trépieds ardens, ou dans des tonneaux d'eau gelée. Ces récits, qui n'étaient que trop exacts, portaient partout la terreur, et décuplaient les forces de Fontenelle. Sa férocité était une puissance.

Le roi, alors occupé du siège d'Amiens, cherchait à négocier une trève nouvelle en Bretagne. Mercœur renvoya durement l'ambassadeur chargé de cette commission. Il ne voulait pas traiter, dit-il, avec un huguenot; mais il changea bientôt de langage. Henri battit les Espagnols, reprit Amiens, et Mercœur se trouva trop heureux d'accepter la trève proposée. Dans le même temps, il vit s'évanouir le peu d'espérance qui restait encore à son parti : une armée navale, sortie des ports de l'Espagne pour aborder en Bretagne, fut dispersée par une effroyable tempête, à la vue des côtes

de cette province, garnies d'un peuple nombreux rassemblé pour s'opposer au débarquement. Mercœur alors ne songea plus qu'à la soumission; et comme les autres ligueurs, il tâcha de la vendre le plus cher possible. Il offrit de marier sa fille à un bâtard du roi, ne demandant d'ailleurs que la conservation du gouvernement de Bretagne, et l'exclusive possession des places fortes qui tenaient encore pour lui. Ces propositions discutées dans le conseil, furent vivement attaquées par Duplessis-Mornai. Accorder à Mercœur la Bretagne, c'était, disait-il, y laisser *un germe et un grain de ligue*, qu'il fallait au contraire étouffer soigneusement. Cet avis sembla prévaloir, et le roi fit annoncer aux Etats de Rennes qu'il viendrait lui-même en Bretagne pour combattre les factieux. Le duc, alarmé, 1598.
fit demander des passeports, pour des députés qu'il voulait envoyer à Paris. Henri accorda les passeports, mais

avec ordre à Montmartin qui les apporta en Bretagne, de ne les remettre que lorsqu'il serait instruit des dispositions des habitans de Dinan. C'était une des plus fortes places de Mercœur, et le roi avait quelques raisons de penser qu'elle ne tarderait pas à se rendre. Trois des principaux habitans de cette ville avaient concerté de la livrer à Henri, qui leur avait donné, pour le commandant de Saint-Malo, un ordre de mettre quinze cents hommes à leur disposition. Pendant que ces troupes étaient en marche, le gouverneur de Dinan, trompé par des lettres supposées, se rendait à Nantes en toute hâte, emmenant la meilleure partie de la garnison. Les conjurés profitent de son absence : un bal réunit les officiers restés à Dinan; et au milieu de la nuit, une porte de la ville est ouverte aux troupes royales, qui n'éprouvent aucune résistance.

La nouvelle de ce succès fut portée

à Henri IV (1), et le décida à faire le voyage de Bretagne pour en achever la conquête. Il passa par Amboise, et alla à Chenonceaux voir la veuve d'Henri III, à laquelle il promit d'être indulgent pour son frère Mer-

---

(1) Ce fut un habitant de Saint-Malo, nommé Pépin, qui après la prise de Dinan, partit à toute bride pour Paris où il arriva sans se reposer. « *Sire*, dit-il au roi, *j'avons pris Dinan.* » — Cela n'est pas possible, répartit brusquement Biron qui était présent. — *Vay*, répond le Breton, *y le sara mieux que me qui y étas!* » Il raconta alors avec volubilité les détails de l'affaire, et finit par demander s'il était *dans la maison du bon Dieu où l'on ne buvait ni ne mangeait.* Henri éclata de rire, et dans sa joie, il proposa à Pépin de le faire gentilhomme pour le récompenser. — « *Nenny dà*, Sire, répondit le Républicain, *je les chassons de notre ville à coups de bâton. Mais faites-moi donner un cheval, le mien est crevé comme un porc.* » Le roi lui fit donner un de ses bons coureurs, et Pépin partit très joyeux. (Histoire de la Ligue en Bretagne; Paris, 1739, tome 4, page 322).

cœur. Celui-ci, abandonné de presque tous ses partisans, n'avait plus d'espérance que dans la clémence du roi. Les passeports pour ses députés lui furent alors remis, et la duchesse, sa femme, se rendit à Angers, où s'était arrêté Henri. Cette femme orgueilleuse, dont les conseils avaient entraîné Mercœur dans sa rebellion, maintenant désabusée comme lui de ses ambitieuses chimères, se présenta devant le prince dans l'attitude de suppliante. Henri était irrité; mais les larmes de la duchesse, ses adroites excuses, et plus encore, peut-être, les sollicitations de madame de Beaufort (1), eurent bieutôt amolli le cœur naturellement généreux du roi. Il oublia qu'il était venu pour châtier un

(1) Elle était alors maîtresse d'Henri IV, et travaillait à unir le fils naturel qu'elle avait eu de lui, à la fille de Mercœur. Ce mariage fut le *motif réel* du traité accordé au duc.

rebelle, et signa l'*édit de pacification*. Mercœur perdit le gouvernement de Bretagne, mais il reçut des sommes considérables et des indemnités telles qu'il semblait *vendre*, plutôt que rendre au roi la province (1). Amnistie générale fut accordée à tous les adhérens de Mercœur, sans en excepter même le boureau Fontenelle; mais sa destinée le ramena à l'échafaud, qu'une clémence qu'on ne saurait approuver, venait de lui sauver. Plus tard, il fut impliqué dans la conspiration de l'ingrat Biron, et cette fois l'humanité fut vengée. Fontenelle expira sur la roue.

Ainsi finirent les troubles de la Ligue en Bretagne, qui s'incorpora plus intimement à la France, et ne fit plus aucun effort pour s'en détacher. Henri en donna le gouvernement au

(1) *Voyez* sur tous ces marchés passés avec les ligueurs, les économies royales de Sully.

duc de Vendôme, son fils naturel, et se rendit à Nantes, d'où il publia, en faveur des protestans, cet édit fameux, qui ne leur accorda que la tolérance de leur culte, et contre lequel cependant le fanatisme poussa dès-lors des cris furieux.

---

## CHAPITRE IX.

*La Bretagne depuis le règne d'Henri IV jusqu'à la Révolution.*

(1602-1789.)

Après la soumission du duc de Mercœur, la Bretagne, irrévocablement unie au royaume, ne s'occupa plus qu'à défendre contre les envahissemens du pouvoir, la charte de ses droits et de ses franchises, d'autant plus chère à la province,

qu'elle lui laissait comme une image de son ancienne liberté. Nous indiquerons les faits principaux de cette lutte trop souvent ensanglantée; mais il convient de jeter un coup-d'œil sur l'état du pays à l'époque où nous allons reprendre son histoire.

Depuis le règne de Conan-Meriadec, la Bretagne avait été en proie aux plus cruels fléaux. Au dehors, une guerre presque continuelle; au dedans, de fréquentes famines occasionnées par la guerre civile, par l'intempérie des saisons, par la dépopulation des campagnes, par le mépris de l'agriculture; de hideuses maladies, produit de la misère, et peut-être aussi de l'insalubrité de l'atmosphère, dans ce pays couvert de forêts et de brouillards, voilà ce qu'il eut à souffrir pendant une période de douze siècles. Témoin de la misère des habitans et de l'aspect désolé des campagnes, Henri IV s'était écrié : « Où donc ces Bretons

« prendront-ils tout l'argent qu'ils « m'ont promis? » Cependant, malgré tant de maux, l'amour de la patrie était la première passion de ce peuple, que les formes constitutionnelles de son gouvernement et l'administration presque toujours paternelle de ses ducs, consolaient de tout, même du tyrannique orgueil de ses nobles. L'ignorance de cette noblesse était égale à sa fierté. Elle méprisait les arts, l'éducation, le commerce et l'industrie. Mais les ducs avaient établi à Nantes une université où soixante-dix-sept personnes étaient employées à l'enseignement. Ils avaient aussi favorisé le commerce. Leurs traités avec le Portugal, l'Espagne, et surtout avec l'Angleterre, avaient ouvert, aux produits de la Bretagne, d'utiles et nombreux débouchés. Ils encourageaient l'industrie manufacturière qui consistait particulièrement dans la fabrique des toiles, des tapisseries, et dans la teinture

des fils par les eaux de la Vilaine. François II applaudit aux premiers essais de l'art merveilleux inventé par Faust et Guttemberg. On connaît, à la date de 1463, un almanach qu'on croit être le premier imprimé en Bretagne. Il sortit des presses de Nantes, où l'on imprima aussi en 1493 un ouvrage ayant pour titre : *Les Lunettes des princes*. On assure que Jean V et Pierre II avaient conçu le grand et utile projet d'établir dans la province l'uniformité des poids et mesures. Enfin, pendant que le peuple combattait l'oppression féodale par de fréquentes insurrections, les ducs, par des actes d'autorité, moins violens, mais plus efficaces, ruinaient lentement la puissance des grands vassaux. Ils rétablissaient les administrations municipales, ils consacraient l'admission du *tiers* aux États, et c'est par là surtout qu'ils se rendirent populaires. Mais ce qui flattait le plus l'esprit breton, c'étaient les Cor-

mes particulières relatives à la création des impôts. En 1459, François II reconnut solennellement qu'il n'avait pas le droit d'en établir sans le consentement des Etats. Fier de ces privilèges le peuple breton oubliait les innombrables abus qui pesaient sur lui. Il oubliait et l'exemption des charges publiques au profit de certaines classes, et tous les inconvéniens d'une législation qui consacrait l'absurbe maxime : nulle terre *sans seigneur*, et qui prescrivait l'inégalité des partages successionnels, en même temps qu'elle dégradait, par des dispositions outrageantes pour l'humanité, la classe nombreuse de citoyens, qui, privée de fortune, vit de son travail et nourrit de ses sueurs les castes improductives. (1)

Si encore le gouvernement français avait respecté dans cette légis-

(1) Veut-on se faire une idée de ces dispo-

lation, ce que la Bretagne appelait ses *franchises*, il aurait épargné à cette malheureuse province la majeure partie des troubles auxquels elle fut en proie sous l'administration des *commissaires du roi*. Le despotisme de ces officiers, la rigueur des commandemens dont l'exécution leur était confiée, les résistances qu'ils rencontrèrent, les mécontentemens qu'ils firent naître, ouvrirent, sous ce régime nouveau, une source féconde de désordres, au milieu desquels la Bretagne ne put trouver le repos qu'elle souhaitait et dont elle avait tant besoin. Son histoire, à

---

sitions, qu'on lise les articles 674 et 675 de la coutume de Bretagne.

« Quand gens de bas état ou *viles* personnes « injurient le noble, ils doivent être punis par « prison ou autrement, à l'arbitrage du juge. »

« Et si noble personne dit injure à vile per- « sonne, elle doit le réparer par pécune. »

partir de cette époque jusqu'en 1789, n'offre presque autre chose que le récit de ces désordres. Toutefois quelques évènemens plus remarquables se déroulèrent aussi durant cet intervalle, et doivent trouver leur place dans un travail dont le mérite est moins la brièveté que l'exactitude.

Les ducs de Bretagne avaient établi leur résidence habituelle à Nantes. L'importance de cette ville, sous le rapport commercial et militaire, et la force de son château l'avaient toujours fait regarder comme la ca-
1602. pitale de la province. Ses habitans demandèrent que le parlement tînt ses séances dans leurs murs. Les Rennais combattirent vivement cette prétention. Ces deux villes proposèrent au roi des sommes considérables, l'une pour obtenir ce qu'elle souhaitait, l'autre pour conserver ce qu'elle possédait déjà. Rennes l'emporta et avec justice. Nantes jouissait des avantages d'un grand commerce : C'était

assez pour son éclat et pour sa prospérité. Sa rivale, au contraire, ne pouvait tirer quelque lustre que des établissemens publics siégeant dans son sein. Rennes, comme point plus central, méritait encore la préférence qui lui fut donnée.

Henri IV n'était plus. A sa place régnait Louis XIII, ou plutôt Richelieu, si justement appelé le despote par excellence. Il avait commencé l'exécution de son plan d'abaisser la noblesse par l'échafaud, lorsque dans un voyage de Nantes, à l'occasion d'un mariage de cour, il découvrit une conspiration contre sa vie. Le comte de Challais en était le chef. Il fut arrêté, traduit devant une commission, et condamné pour crime de *lèze-majesté*. C'était le code du cardinal. Le comte fut exécuté sur la place du Bouffay. Un compagnon cordonnier qui allait être pendu dans trois jours, remplaça le bourreau absent, et obtint sa grâce pour prix de 1626.

cet affreux service. — « Pas de maladresse au moins » lui dit le patient en se mettant à genoux. Malgré cette recommandation, sa tête ne tomba qu'au *trentième* coup de hache.

Quelques soupçons de complicité, dans cette conspiration, avaient placés contre le gouverneur de Bretagne, le duc de Vendôme. Richelieu se contenta d'exiger que le duc fît démolir à ses frais les fortifications des villes de Lamballe, de Montcontour, de Guingamp et d'Ancenis. Mais sous le
1649. règne suivant, le duc de Vendôme obtint une indemnité de 330,000 livres qu'on obligea les États de Bretagne à lui payer.

Chaque année voyait commettre ainsi quelque nouvelle infraction aux droits constitutionnels de la Bretagne; elles éveillèrent la sollicitude du parlement. Persuadé que les Etats obéissaient à l'influence qu'exerçaient dans leur sein les commissaires royaux, il voulut à l'avenir présider lui-même

l'assemblée et en diriger les opérations. Mais l'émule de Richelieu était sur le trône. Louis XIV régnait. Déjà 1661.
il était entré au parlement de Paris, le fouet à la main, comme pour le châtier de s'être mêlé des affaires de l'État. Il rejeta avec hauteur la prétention des magistrats bretons, et comme ceux-ci laissèrent apercevoir leur mécontentement, un second arrêt du conseil suspendit le parlement, en évoquant au roi pour deux ans tous les procès de la Bretagne.

Les lois fiscales de Louis XIV firent naître encore plus de mécontentement. L'impôt du tabac et du papier 1673-
timbré excita une sédition à Nantes, 1675.
et bientôt ces désordres s'étendirent d'une manière alarmante. Toute la Bretagne fut en feu ; plusieurs bureaux de timbre furent pillés; on insultait et on maltraitait les agens du fisc. Le duc de Chaulnes lui-même, gouverneur de la province, et la du-

chesse, sa femme, furent poursu
à coups de pierre. Le duc se re
à Port-Louis d'où il demanda
secours. On lui envoya six mille h
mes; mais la présence de ces trou
était devenue inutile, tout était r
tré dans l'ordre avant leur arri
Le duc de Chaulnes n'en résolut
moins de venger ses injures parti
lières. Il se met à la tête des tr
pes et ravage l'ouest de la Breta
comme un pays ennemi. Ses sol
pillent et massacrent à la voix
leur chef les communes qui s'éta
insurgées. « Les malheureux pay
« ( dit madame de Sévigné ) rass
« blés dans les champs par troupe
« quarante et cinquante, se jette
« genoux dès qu'ils aperçoivent
« soldats et demandent grâce
« criant *mea culpa.* » Mais il n'
pas de grâce pour eux. On les fus
on les pend. Ils meurent avec
rage quand ils voient la mort in

table. « Ils demandent à boire et du tabac, et qu'on les dépêche. » (1)

Après cette effroyable expédition, le gouverneur retourna à Rennes. Son approche y répandit la terreur, et en fit sortir un grand nombre de personnes; elles durent se féliciter d'avoir pris ce parti. Le duc commença par établir sur les bourgeois une taxe de cent mille écus, avec menace de la doubler et de la percevoir militairement, si elle n'était payée dans les 24 heures. Il condamna au bannissement tous les habitans de l'une des rues de la ville et défendit de les recueillir sous peine de la vie. On procéda ensuite aux exécutions; elles furent nombreuses et atroces; les accusés auxquels on voulut bien faire grâce de la vie furent envoyés aux galères *par centaines*. « Belle leçon

(1) Lettres de madame de Sévigné des 24 Juillet, 21, 24 septembre 1675, et autres.

« ( dit madame de Sévigné avec une « gaîté fort inconvenante d'ailleurs « dans un pareil sujet ) pour les autres « provinces, de respecter leurs gou- « verneurs et leurs gouvernantes, de « ne point leur dire d'injures et de ne « point jeter de pierres dans leurs « jardins. »

Ces cruautés manquèrent leur but : elles avaient d'abord répandu la consternation ; mais bientôt on vit se rallumer l'effervescence populaire. Le féroce gouverneur qui s'était baigné dans le sang devint un objet d'exécration, et les échafauds ne le mirent point à l'abri de nouveaux outrages. Soit lassitude, soit terreur, il prit enfin le parti de quitter Rennes pour quelque temps, et les supplices cessèrent.

Les états de la province assemblés à Dinan offrirent trois millions au roi
1676. pour tenter sa miséricorde. A ce prix Louis voulut bien accorder une amnistie, mais quelle amnistie ! Dix mille

hommes envoyés en Bretagne comme garnison de sûreté, y renouvelèrent les excès et les déprédations de l'armée de Chaulnes. (1)

Dans cet épouvantable désordre, il se trouva un homme humain, M. de Coëtquen, qui, touché de tant de malheurs, composa un mémoire où il exposa le véritable état des choses, la conduite du gouverneur, et les passions toutes personnelles qui l'avaient fait agir. Mais que peut la vérité sur un roi entouré de flatteurs? M. de Chaulnes conserva sa puissance.

Dix années s'étaient à peine écoulées depuis ces funestes évènemens, lorsqu'un nouveau malheur vint frapper la Bretagne. Louis XIV, se fit *convertisseur*, et pour racheter les désordres de sa vie privée, souilla sa vie 1685.

(1) Ces monstres poussèrent la barbarie jusqu'à *mettre un enfant à la broche*. Lettre de madame de Sévigné, du 3 janvier 1676.

publique, en ordonnant les *dragonades* et en révoquant l'édit de Nantes. Fléchier (depuis évêque de Nîmes) fut envoyé à Nantes pour prêcher les hérétiques. Mais des sermons éloquens parurent un moyen trop doux et d'un effet trop lent, et on leur fit succéder le *compelle intrare* des dragons. Les Bretons nourrirent leurs bourreaux qui, pendant long-temps, se gorgèrent du sang et de l'or des calvinistes.

Tandis que la Bretagne soutenait cette lutte intestine, ses villes maritimes se signalaient par d'éclatans succès contre les ennemis de la France. Saint-Malo surtout désolait le commerce anglais, et s'élevait au plus haut degré de prospérité, par l'audacieux courage et le rare bonheur de ses corsaires. L'Angleterre jura la perte de cette ville, et imagina, pour la détruire, un moyen désavoué par le
1693. droit de toutes les nations. Une galiote chargée de poudre et de mitraille, fut dirigée vers les murs de la ville

où l'explosion devait avoir lieu. Cette *machine infernale* n'était plus qu'à peu de distance des murailles quand tout-à-coup le vent s'éleva avec force et la poussa sur un rocher. Les flots soulevés jaillirent jusque dans la cale et mouillèrent une grande partie des poudres qu'elle recélait; le feu prit cependant à celles que la mer n'avait point imbibées. La machine sauta avec un fracas horrible, la ville en fut ébranlée, mais personne ne périt, et la flotte anglaise spectatrice du mauvais succès de sa lâche tentative, appareilla et partit.

Vers le même temps, 35 vaisseaux 1694.
anglais et hollandais tentèrent un débarquement à Camaret. Ils furent battus et voulurent regagner leurs navires, mais la mer s'était retirée pendant le combat: les chaloupes étaient échouées sur le sable. Tout ce qui avait touché le sol breton fut massacré. Les paysans et leurs femmes combattirent avec la milice des gardes-côtes. Plu-

sieurs vaisseaux tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Le but de ce débarquement avait été la prise de Brest, où commandait alors Vauban.

Louis XIV fit frapper une médaille commémorative de cette victoire. Les Bretons durent être flattés de l'éloge
195. qu'on y faisait de leur bravoure. Mais leur joie fut tempérée par l'établissement d'un nouvel impôt. La *capitation* fut exigée ; et comme pour la rendre plus odieuse encore, la répartition en fut faite de manière que les nobles, c'est-à-dire les riches n'y furent compris que pour *cent mille livres*, tandis que le tiers-état était cotisé à *seize cent mille livres*.

Le parlement, unique et souvent fragile appui des intérêts populaires sous un régime oppresseur, proposa, l'année qui suivit l'établissement de cet impôt, un abonnement fixe, à condition que le gouvernement ne pourrait, sous aucun prétexte, l'augmenter. Le roi agréa cette proposition,

et cinq à six ans après il doubla le prix de l'abonnement. Telle est la marche du pouvoir absolu! rien ne l'arrête! il viole les institutions, il brise les résistances, il foule aux pieds ses propres promesses, il faut qu'il arrive au terme marqué; ce terme est sa ruine. (1)

Aux rigueurs fiscales qui pesèrent sur la Bretagne pendant le règne de Louis XIV, et qui y furent maintenues après lui, se joignirent sous son

---

(1) . . . . . « Les fondemens de cette domination qui ne rencontre aucune résistance « sont insensiblement minés ; peu-à-peu elle « se trouve, à son insu, sans racines et sans « force réelle. Alors arrive un embarras, un « accident, une faible attaque, et tout-à-coup « on voit se relever terrible la volonté publi- « que. Rien ne subsiste devant son impétuosité; « l'autorité ne trouve plus de défenseurs ; ses « partisans confus la renient et l'abandonnent ; « le lendemain de sa chute, on dirait qu'elle est « depuis long-temps vaincue, tant elle est dé- « testée et méprisée ! » (De Barante, préface de l'histoire du duc de Bourgogne, page 74.)

successeur des calamités d'un autre genre.

1720. Rennes fut incendié. Un menuisier ivre mit le feu dans sa maison. Ce feu dura sept jours et consuma 850 édifices.

Les désordres occasionnés par le système financier de Law, le ton de légèreté et presque de mépris avec lequel le régent traitait les remontrances des États et du parlement Bretons, furent de nouvelles causes d'une fermentation qui ne tarda pas à éclter. La plus grande partie de la noblesse bretonne se précipita dans la conspiration du prince de Cellamare. Pendant qu'une armée espagnole serait entrée en France par les Pyrénées, une autre devait débarquer en Bretagne pour se joindre aux mécontens de cette province. Mais le secret de la conjuration fut trahi par une courtisane. On arrêta les principaux meneurs qui ne firent aucune révélation. La duchesse du Maine y suppléa, elle

dévoila au régent tous les détails du complot, et lui signala particulièrement plusieurs gentilshommes bretons qui avaient traité soit directement avec elle, soit avec le gouvernement espagnol. Vingt bretons furent condamnés à mort, mais quatre seulement furent exécutés. Le régent se montra doux et humain, il eût versé des flots de sang s'il avait frappé tous les coupables.

Ce fut neuf ans après que le parlement 1729.
de Bretagne condamna la légende publiée par Grégoire XII, à l'occasion de la canonisation de Grégoire VII, de ce pontife audacieux qui, le premier, déposa les rois, et voulut rendre Rome une seconde fois maîtresse de l'univers.

Dans la période que nous venons de parcourir, la marine française, parvenue à son apogée de gloire, dut une partie de son éclat à deux bretons rivaux des Duquesne, des Jean-Bart et des Tourville. Tous deux nés de familles plébéiennes, ils illustrèrent la

marine royale par un courage et des succès dont le souvenir est immortel. Partageant la même gloire, ils devaient s'attendre à partager la même fortune. Mais leur destinée fut bien différente! Duguay-Trouin, que Saint-Malo s'honore d'avoir vu naître, vécut et mourut au milieu des honneurs si justement accordés à ses services. Le nantais Cassard duquel son rival disait : « Je donnerais toutes mes actions pour une des siennes » fut tourmenté par l'indigence, après avoir acquis des millions à la France. Sa brusque franchise, son caractère farouche et sombre, ses vêtemens négligés lui donnaient l'air d'un étranger dans les galeries de Versailles. Quelques propos injurieux contre le cardinal de Fleury, firent oublier ses services, et une prison d'état devint son tombeau.

Cependant la France, déjà accablée sous la dette de deux milliards et demi, que lui avaient léguée les énor-

mes profusions du règne précédent, voyait encore établir chaque année quelqu'imposition nouvelle.

Presque toujours ces mesures financières blessaient les droits et les franchises de la Bretagne, et y excitaient de la part des trois ordres une opposition qui souvent prenait un caractère hostile. La noblesse surtout, c'est-à-dire la portion la plus nombreuse des membres des États, puisqu'elle y entrait dans la proportion de sept à un, se roidissait avec force contre les entreprises de la cour et de ses agens (1). Les États de 1750 et de 1752 avaient été extrêmement orageux. On y avait protesté contre la répartition opérée par le gouvernement sur les rôles du dixième imposé en 1734. On avait demandé au moins *l'abonnement* (2), et ces

(1) Voyez la note A à la fin du volume.

justes réclamations n'avaient point été écoutées. On avait même sévi par l'exil et la prison, contre quelques opposans de la noblesse.

Ce fut au milieu du mécontentement excité par ces mesures violentes que le duc d'Aiguillon vint prendre
1753. le commandement de la Province. Sous le prétexte d'en mettre les côtes en état de défense, il les hérissa de forts, de redoutes et de batteries, et organisa une milice de mille hommes toujours à sa disposition. Cet appareil militaire inquiéta les Bretons et leur rendit le nouveau gouverneur également suspect et odieux. Il le devint bien davantage, quand on le vit multiplier les coups d'autorité contre le parlement et les états. Une autre circonstance vint ajouter à l'antipathie que ses premiers actes avaient inspirée. La Bretagne n'avait qu'une route praticable, celle de Rennes à Brest. Le duc d'Aiguillon voulut
1756. donner des chemins à la Province,

et en fit ouvrir sur plusieurs points. Mais on prétendit qu'il avait mis en usage pour l'exécution de ce projet, d'ailleurs éminemment utile, des moyens arbitraires et odieux. On lui reprocha d'avoir écrasé le peuple des campagnes sous le fardeau des corvées; et dans la précipitation avec laquelle ce travail immense fut exécuté, on vit l'ambition d'un homme qui songe à sa gloire personnelle plutôt qu'au bien public.

Telles étaient les dispositions des Bretons envers leur gouverneur, lorsque les Anglais, redevenus maîtres de l'Océan, firent quelques démonstrations contre les ports de la Bretagne. Au mois de septembre 1758, ils firent une descente à Saint-Cast. Le duc se porta aussitôt sur ce point, et, au bruit de son approche, l'ennemi se décida à la retraite. On ne put atteindre que son arrière-garde dont les Bretons irrités par le feu des vaisseaux anglais, firent un grand carnage.

Cette victoire fut éternisée par une médaille qui devint un sujet d'intarissables plaisanteries pour les nombreux ennemis du gouverneur. On assurait que pendant toute l'action il était resté dans un moulin. Le procureur-général du parlement de Rennes, connu par un esprit caustique qui lui attira tous ses malheurs, écrivit « que si le général ne s'était « pas couvert de gloire, il s'était « du moins couvert de farine. » Cette épigramme fut bientôt connue du duc, et, dès ce moment, il devint le mortel ennemi de son
1761. auteur.

La prise de Belle-Isle qui eut lieu quelque temps après acheva de déconsidérer d'Aiguillon.

Pendant qu'il était l'objet de la haine et le plastron de la satire publiques, l'homme qui l'avait offensé, La Chalotais, méritait la gloire, la faveur populaire, et ce qui vaut
1762. mieux encore, la reconnaissance de

la patrie, par ses *comptes rendus* des constitutions des jésuites. Ce courageux magistrat osa le premier dénoncer au parlement de Bretagne, cette société ambitieuse et puissante, également redoutable aux gourvernemens et aux peuples. A la voix de La Chalotais, tout s'ébranla. On eût dit qu'une vaste conjuration contre la société de Jésus couvait partout en silence, et pour éclater, n'attendait qu'un signal: La cour, entraînée par le torrent de l'opinion publique, céda à un vœu si universellement manifesté, et la suppression des jésuites fut prononcée. Dans ce procès fameux, dont il dressa l'acte d'accusation, La Chalotais parut couronné du chêne civique et du laurier littéraire. Ses comptes rendus furent regardés commes des modèles pour le fonds de la pensée et l'énergie du style. Bientôt on vit paraître *l'Essai d'Éducation nationale*, traité dans lequel La Chalotais insistant sur

les vices de l'éducation jésuitique, proposait un nouveau mode d'instruction conforme à la saine morale, et en rapport avec l'état de la civilisation.

Dans cette lutte hardie, contre des moines profondément vindicatifs, La Chalotais amassa sur sa tête un orage qui faillit l'abîmer. Les jésuites trouvèrent des partisans dans les États, et la session de 1762 vit éclater ces fermens de discorde. La demande du *sol pour livre*, impôt dont la Bretagne avait été exempte jusqu'alors, commença à jeter le désordre dans l'assemblée. A cette proposition, les trois ordres consternés ne répondirent que par un silence obstiné qui dura *quatorze jours*; et, ce temps expiré, ils n'ouvrirent la bouche que pour exprimer l'inébranlable résolution de résister. Bientôt quelques membres de la noblesse firent naître dans l'assemblée la question du rétablissement des jésuites. On alla même jusqu'à

proposer d'envoyer au roi une députation pour lui remontrer les déplorables conséquences de l'expulsion de la société. Cette motion vivement appuyée et non moins vivement combattue, excita dans l'assemblée les plus violens désordres. Des gentilshommes se menacèrent et s'insultèrent publiquement dans la salle des États. La querelle s'envenima au point qu'on craignit une guerre civile. Le gouvernement demeura spectateur immobile de ces scènes scandaleuses. On apprit alors que les jésuites tenaient à Rennes et dans d'autres villes des conciliabules où l'on machinait des complots contre le parlement et principalement contre son procureur-général. Ce corps alarmé rendit un arrêt qui défendait de faire des assemblées illicites et de demander le rétablissement de la société de Jésus. En même temps le parlement adressa au roi des remontrances contre les intrigues et

les abus de pouvoir du duc d'Aiguillon.

1763-1765. Ces remontrances furent inutilement renouvelées les années suivantes, pendant lesquelles les tenues d'État virent renaître les mêmes désordres. Les disputes scandaleuses, les accusations réciproques, les réquisitoires, les arrêts, les remontrances se succédaient sans interruption. Enfin, les magistrats du parlement, lassés de se voir ainsi les jouets du ministre, signèrent, à l'exception de douze, l'acte de leur démission. Cet évènement porta au comble l'effervescence qui agitait tous les esprits. Les chansons, les libelles, les lettres anonymes contre la cour, contre le gouverneur, contre les douze conseillers non démissionnaires, pleuvaient de toutes parts. d'Aiguillon vit arriver le moment de la vengeance; il sollicita et obtint l'ordre de sévir contre les auteurs de libelles, et La Chalotais fut arrêté avec son fils et trois conseillers

du parlement. C'était particulièrement le procureur-général que d'Aiguillon voulait atteindre. Secondé par les amis qu'il avait à la cour, il annonçait depuis long-temps au roi l'existence d'un complot contre la monarchie. Suivant lui, La Chalotais était le chef de cette conspiration dont le duc de Choiseul était l'âme. Les insinuations de d'Aiguillon trouvèrent facilement accès dans l'esprit du faible Louis XV. Il fit examiner les libelles parmi lesquels se trouva un billet anonyme ainsi conçu : « Dis « à ton maître que malgré lui, nous « chasserons les douze j. f. et toi « aussi. » Par ces douze j. f., on entendait désigner les parlementaires qui avaient refusé de donner leur démission. Ce billet fut mis sous les yeux du maître des requêtes, Calonne, oncle de d'Aiguillon, qui, en le voyant, s'écria : « Voilà l'écriture « de M. La Chalotais. » C'en fut assez. Le grand nom de La Chalotais,

la noblesse de son caractère, sa vie pure et toujours consacrée au bien, ne suffirent pas pour arrêter la plus absurde prévention. On informa contre lui. Des experts écrivains de Paris et de Lyon déclarèrent que le billet était de la main du procureur-général. Calonne, d'Aiguillon et les jésuites triomphèrent.

On vit alors une procédure aussi monstrueuse dans la forme que dans le fonds. Des *commissaires* furent nommés pour juger les accusés, et au nombre des commissaires se trouvait Calonne, Calonne qui déjà avait jugé et condamné La Chalotais, en déclarant qu'il avait reconnu son écriture!

Un cri général d'indignation se fit entendre sur tous les points du royaume. La Chalotais, idole de cette immense majorité nationale qui voulait la reforme des abus, fut partout représenté comme une victime de la tyrannie. Le gouvernement ne sut bientôt plus quel parti prendre. Il

proposa au parlement démissionnaire de Rennes, de juger lui-même ses collègues, et lui offrit à ce prix son rétablissement. Le parlement refusa. La cour, irritée, ordonna à la *commission* de continuer ses fonctions. Mais les murmures redoublèrent. Le désordre augmenta. Les magistrats accusés trouvèrent d'éloquens et nombreux défenseurs. Le parlement de Paris et plusieurs autres cours du royaume intervinrent dans cet orageux débat.

De son côté, le duc de Choiseul, toujours en opposition avec d'Aiguillon, chercha à guérir et à dissiper les préventions de Louis XV. Il y réussit sans peine. L'accusation était absurde pour quiconque se donnait la peine de l'examiner. La Chalotais avait écrit au roi : « Sire, votre procureur-général offre sa tête, si l'on « peut prouver, qu'il a écrit ou fait « écrire ce billet anonyme ». Une telle protestation si simple, mais si

forte et partant d'un cœur aussi pur, méritait plus de confiance qu'une vaine et conjecturale vérification d'écriture. Jusqu'au dernier moment de sa vie, La Chalotais protesta de son innocence, comme il l'avait fait dans ce mémoire immortel qu'il composa dans les fers et qu'il écrivit avec un cure-dent trempé dans de la suie délayée. C'est après avoir lu ce chef-d'œuvre de patience et de génie que Voltaire écrivait : « Son cure-dent grave pour l'immortalité ». Les ennemis de La Chalotais avaient agi avec trop de passion pour ne pas laisser deviner leur secret. On disait hautement que d'Aiguillon était l'auteur des libelles anonymes, et son parent Calonne le complice de cette odieuse calomnie. Le tumulte populaire commençait à prendre un caractère séditieux. En Bretagne, on insultait le *baillage d'Aiguillon*, comme quelques années plus tard on insulta le parlement Maupeou. Le

sang coulait fréquemment dans des querelles particulières. Après beaucoup d'hésitation, Louis XV prit enfin le parti d'étouffer une affaire qui compromettait l'autorité royale. Les accusés qui avaient été transférés de Saint-Malo à la Bastille, virent les 1767.
portes de leur prison s'ouvrir après une longue captivité. Mais il furent exilés à Saintes, et d'Aiguillon maintenu dans le gouvernement de Bretagne.

Cette transaction n'était pas de nature à calmer l'agitation. Les brochures, les libelles, les remontrances se renouvelèrent avec plus de force encore. Enfin, le duc d'Aiguillon ab- 1768.
diqua son gouvernement, et fut remplacé par le duc de Duras. Sous ce nouveau gouverneur d'un esprit con- 1769.
ciliant et doux, l'ancien parlement fut rétabli et ne tarda point à faire entendre de nouveau ses sollicitations en faveur des exilés, et ses plaintes contre d'Aiguillon. Le roi parut céder, et le

procès du duc fut évoqué au Parlement de Paris. D'Aiguillon effrayé recourut à la protection de la comtesse Dubarri. Ce honteux appui le sauva. Louis XV défendit au Parlement de Paris de s'occuper davantage de cette affaire. Le parlement déso-
1770. béit, et prononça contre d'Aiguillon, un arrêt qui le déclarait *prévenu de faits contraires à l'honneur*, et qui le *suspendait des fonctions de la pairie jusqu'à son jugement*. Le chancelier Maupeou avait prévu, et comme calculé ce résultat qui servait si bien ses desseins secrets. Le moment était venu, disait-il, de *retirer la couronne du greffe*. Un lit de justice fut tenu à Versailles; le parlement y reçut les reproches les plus humilians, et vit d'Aiguillon, siégeant parmi les Pairs, insulter par un sourire dédaigneux à ceux qui prétendaient l'avoir flétri. Dès ce moment la faveur du duc ne fit qu'augmenter de jour en jour, et malgré les clameurs publiques il s'as-

sit bientôt à la place de Choiseul, sacrifié par l'intrigue. 1771.

L'administration du nouveau ministre sort de notre sujet : il nous suffira de remarquer que le duc d'Aiguillon fut pour la France ce qu'il avait été pour la Bretagne. Son ministère et son gouvernement furent calqués sur les mêmes principes, conduits avec la même imprudence, suivis de désastres analogues, et provoquèrent cette fermentation des esprits, qu plus tard éclata avec tant de violence.

La Chalotais languit jusqu'à la mort de Louis XV dans l'exil. Son retour coïncida avec la disgrâce de son persécuteur d'Aiguillon. Ce vertueux magistrat, honneur éternel de la Bretagne, reçut du nouveau roi d'éclatans témoignages d'estime, et reprit ses fonctions au bruit des applaudissemens unanimes de ses concitoyens. 1775.

Durant l'exil de la Chalotais, on avait envoyé un grand nombre de

troupes en Bretagne pour contenir cette province agitée. Les États furent menacés d'être dissous par la force, s'ils ne cessaient de résister à l'autorité royale. Ces menaces avaient inspiré quelques craintes et beaucoup d'indignation. Un silence farouche avait succédé aux clameurs et aux libelles. Bientôt le chancelier Maupeou supprima et recomposa tous les corps judiciaires. Cet attentat inouï combla la mesure; il n'y eut pas jusqu'aux gouverneurs de quelques provinces qui s'en montrèrent indignés: de ce nombre fut le duc de Duras; il déclara nettement qu'il n'exécuterait pas l'ordre du roi, de dissoudre le parle-
1771. ment de Rennes. Il donna sa démission, et cet acte d'indépendance vint exalter encore le mécontentement public.

Le nouveau parlement rendit ses arrêts au milieu des sifflets et des huées, jusqu'au rétablissement de la magistrature à la fin de 1774.

Louis XVI monta sur le trône, et y porta plus de vertus et de bonnes intentions qu'aucun de ses prédécesseurs; mais il manqua totalement de la force de caractère, si nécessaire surtout à son *époque*.

Durant les tranquilles commencemens de son règne, la Bretagne fut paisible; les troubles ne commencèrent à l'agiter qu'au moment où les ministres Brienne et Lamoignon essayèrent de renouveler contre le parlement de Paris, le coup-d'état exécuté quelques années auparavant par Maupeou. On sait comment le conseiller d'Espréménil parvint à surprendre, et divulgua les édits que le gouvernement prépa- 1788.
rait à ce sujet dans le mystère le plus profond. Cette manifestation d'un projet qui tendait à la ruine de l'autorité parlementaire, alors si chère à la nation, excita de nouveaux troubles dans les provinces, et surtout en Bretagne, où ils prirent de suite le caractère le plus alarmant. La clôture

du parlement y avait été accompagnée de grands désordres. Les troupes royales publiquement provoquées n'avaient pas remué, et semblaient même applaudir aux sentimens de la multitude. Les officiers du régiment de Bassigny publièrent une protestation contre les ordres dont l'exécution leur était confiée ; mais d'autres officiers les désavouèrent, et pour soutenir leur opinion, acceptèrent un cartel contre quinze gentils-hommes Bretons. Aussitôt le bruit se répandit à Nantes que la jeunesse de Rennes était égorgée par les soldats, et l'on vit arriver les Nantais en armes, accourant au secours de leurs compatriotes. Le comte de Thiars, gouverneur, essaya de calmer les esprits par la voie de la douceur, mais la noblesse se montra intraitable, et un grand nombre de ses membres sign l'arrêté suivant : « Nous, membres d « la noblesse de Bretagne, déclaro « infâme quiconque accepterait de

« l'administration nouvelle de la jus-
« tice, ou dans l'administration des
« États, des places qui ne seraient pas
« avouées par les lois constitution-
« nelles de la Province. »

Ils nommèrent ensuite une députation chargée de faire au roi les plus sévères représentations. Brienne fit arrêter les députés, à peine entrés dans Paris, et le maréchal de Stainville fut envoyé en Bretagne avec 16,000 hommes de troupes; mais le temps des rigueurs était passé. Bientôt les projets du ministère s'écroulèrent sous le poids de l'opinion; on réintégra les parlemens, on rendit la liberté aux députés de la noblesse bretonne, et les états-généraux furent convoqués.

Ici commença dans toute la France la lutte ouverte du tiers-état contre les ordres privilégiés; mais ce fut surtout en Bretagne que cette lutte s'envenima par l'opiniâtre résistance de la noblesse à l'établissement des

idées nouvelles. Son vœu, fortement prononcé pour les formes des États-généraux de 1614, et contre la double représentation du tiers, avait reçu un encouragement du résultat de la seconde assemblée des notables. Le parlement de Rennes, composé de gentils-hommes, s'était déclaré pour le même avis, et dès ce moment il perdit la popularité qui l'avait jusque-là soutenu contre les entreprises de la Cour. La déclaration royale du 27 décembre 1788, qui décida la question en faveur du tiers-état, fut une cruelle déception pour le parti que ses intérêts vouaient au maintien des abus; ce fut pour l'autre parti un sujet de joie et de triomphe. Ces sentimens opposés ne tardèrent point à se manifester avec aigreur dans le public et jusque dans la salle où se tenaient précisément à la même époque les états de la province. La noblesse y affecta plus que jamais vis-à-vis du tiers-état, l'arrogance qu'un petit

nombre de ses membres éclairés eut seul le bon esprit de dépouiller. Elle laissa paraître sa haine pour un parti naguère dédaigné, et désormais appelé à de meilleures destinées. Elle protesta avec violence contre la volonté royale qu'elle qualifia d'attentatoire aux privilèges de la Bretagne. Les députés des communes éclatèrent à leur tour contre la protestation : les débats s'animèrent de plus en plus, et bientôt le désordre fut à son comble. La jeunesse de Rennes et les étudians en droit publièrent une déclaration imprimée, dans laquelle ils exprimèrent avec énergie leur adhésion aux sentimens des députés du tiers, et leur résolution de soutenir ses droits consacrés par la déclaration du 27 décembre. Des scènes déplorables succédèrent à ce manifeste ; on se battit dans les rues, et le sang coula des deux côtés. Le 27 janvier 1789 les jeunes gens se portèrent en foule à la salle des États, demandant qu'on leur li-

vrât les auteurs des troubles sanglans de la veille. Cette demande excite entre les trois ordres une violente discussion. Plusieurs membres de la noblesse se précipitent hors de la salle, et font sur la foule une décharge d'armes à feu. Le combat s'engagea de nouveau, et le sang recommença à couler; cependant, le peuple s'émeut; on sonne le tocsin : de moment en moment la foule s'accroît; bientôt elle pousse des cris de fureur; on court à un magasin d'armes, on l'enfonce, on s'empare des objets qu'il renferme, du canon même est amené sur le théâtre du combat : les efforts du comte de Thiars parvinrent enfin à ramener le calme.

A la tête de la jeunesse figurait un homme qui était bien loin alors de prévoir les destinées qui l'attendaient. C'était *Moreau*, fils d'un avocat de Morlaix, et alors prévôt de l'école de Droit, depuis l'un des plus illustres généraux de la France.... trop heu-

reux s'il n'avait jamais combattu que dans les rangs français!

Ainsi partit de la capitale de la Bretagne la première étincelle de ce feu qui allait bientôt embraser la France entière. Tel fut le prélude de cette horrible guerre civile, dont la Bretagne fut particulièrement le théâtre et la victime. La noblesse dont la conduite violente n'avait servi qu'à la manifestation plus éclatante des sentimens du tiers, désormais certain de la victoire, puisqu'il connaissait sa force, continua dans la salle des États ses orageuses délibérations. Mais bientôt l'assemblée fut indéfiniment suspendue. La noblesse alarmée cria de nouveau à la violation des privilèges de la province, ses cris ne trouvèrent plus d'écho. La constitution bretonne était jugée depuis long-temps par la partie éclairée du peuple de cette province. Les vices de ce régime avaient été vivement attaqués dans une feuille périodique qui parut à Rennes sous

le titre de *Sentinelle*. Cet écrit et celui de M. Kervélégan (1), les plus remarquables dans la foule de ceux qui inondaient alors le pays, jouirent d'une vogue qui suffit pour attester l'influence qu'ils eurent sur l'opinion publique. Aucune province de France n'était plus mûre que la Bretagne pour la révolution qui se préparait; mais elle la voulait telle que son patriotisme sincère l'avait conçue, telle qu'elle apparut à son aurore, et non telle que la firent les anarchistes sanguinaires qui déshonorèrent son triomphe et proscrivirent ses premiers fondateurs.

Cependant, les nobles auxquels le gouverneur avait notifié les ordres de la Cour, refusèrent nettement d'y obéir; ils cédèrent pourtant à la vue de l'artillerie que le comte de

(1) Réflexions d'un philosophe Breton à ses concitoyens.

Thiars fit braquer contre la salle des États.

Au premier bruit des troubles dont Rennes était le théâtre, la jeunesse de Nantes s'arma et vint pour la seconde fois au secours de ses compatriotes. Les jeunes gens de Caen, d'Angers, de Poitiers se disposaient à faire le même voyage, lorsqu'ils apprirent que le calme était rétabli.

Cependant on procéda aux élections de la province. Le clergé et la noblesse refusèrent de députer aux États-généraux; cette conduite fit évanouir tout espoir de réconciliation.

Le tiers-état élut pour représentans, des hommes entièrement dévoués aux intérêts populaires, et à la tête desquels figuraient *Chapellier* et *Lanjuinais*. Le premier s'était déjà fait remarquer dans les débats du parlement contre la Cour en 1788; il devint dans l'Assemblée nationale l'un des adversaires les plus opiniâtres et les plus redoutables de ce même corps

dont il avait été autrefois le chaud partisan. Le second existe encore, mais sa vie appartient à l'histoire, et son nom y est gravé parmi ceux des plus purs et des plus fermes défenseurs de la liberté.

1789. Les évènemens qui précédèrent le 14 *juillet*, réagirent en Bretagne. La jeunesse rennaise effrayée des dispositions militaires de la cour contre l'assemblée, se leva, prit les armes, et s'empara de l'arsénal et des postes principaux de la ville. Les soldats envoyés contre elle, refusèrent de combattre, et 800 d'entr'eux passèrent dans ses rangs.

De son côté, l'hôtel-de-ville assemblé prit un arrêté qui ordonnait de suspendre la levée de tous les impôts. Des députés partirent pour porter cet arrêté aux autres villes de la province, et les inviter à se réunir pour le soutien de la cause commune. Cet appel fut entendu, et en peu de temps 40,000 hommes furent prêts à

marcher au secours de l'Assemblée nationale.

Cependant, le parlement toujours 179
opposé au système politique qui faisait de si rapides progrès, refusait d'obéir au décret portant prorogation indéfinie des vacances de tous les parlemens. La résistance de ce corps donna lieu à une vive discussion dans le sein de l'assemblée. Les membres de la chambre des vacations parurent à la barre, et voulurent justifier leur conduite par le motif que le décret était subversif des privilèges particuliers de la Bretagne. Chapellier réfuta cette défense désormais si vaine, et les magistrats bretons furent suspendus des droits de citoyens jusqu'à leur soumission à la loi.

Ce fut dans le même temps que parut la fameuse adresse où les citoyens de Paris appelèrent tous les Français à consacrer par un pacte solennel leur dévoûment à la constitution que préparait l'Assemblée nationale, et à

la liberté légale qui lui servait de base. La Bretagne répondit avec enthousiasme à cet appel, et fut des premières à prendre part au grand mouvement qu'on appela la *Fédération*. L'histoire a recueilli (1), comme une preuve des sentimens purs et généreux des Bretons, la réponse du chef de leur députation à Louis XVI. « Sire, « dit-il à ce prince, qui venait de don- « ner des éloges à la fidélité des Bre- « tons, tous les Français vous chéris- « sent et vous chériront, parce que « vous êtes un roi citoyen. »

Mais la joie qui anima la masse de la nation dans cette journée célèbre, porta le deuil dans les cœurs qui ne battaient point au doux nom de patrie et de liberté. Les intérêts froissés par les rapides changemens de la légis-

---

(1) Voyez M. Mignet, historien de la révolution, page 155.

lation, et le renversement des institutions anciennes, préparaient en silence la lutte qui allait bientôt ensanglanter nos provinces et surtout la Bretagne. C'est le dernier tableau qui nous reste à tracer.

---

---

## CHAPITRE X.

*De la Bretagne durant la révolution, jusqu'à la restauration.*

(1790-1815.)

Le peuple des villes et des campagnes bretonnes avait souri aux premiers triomphes de la révolution française. L'oppression féodale sous laquelle il gémit pendant si long-temps avait disparu ; avec elle devaient disparaître aussi les insupportables mépris de la noblesse. D'ailleurs la constitution particulière du pays, ses tenues des États où les trois ordres luttaient incessamment entr'eux, ou contre la cour, et présentaient les formes animées d'un gouvernement démocra-

tique ; tout concourait à favoriser en Bretagne l'établissement d'un régime fondé sur l'égalité des droits et la liberté des citoyens. On peut même affirmer que la destruction des privilèges et le nivellement des conditions n'auraient jamais trouvé d'opposition dans les rangs des prolétaires de cette province; mais le gouvernement nouveau attaqua d'autres intérêts. Le clergé qu'on voulut si impolitiquement lier par des sermens, placé dans l'alternative de se soumettre à des lois qu'il repoussait, ou de renoncer à son ministère, prit un parti différent, ce fut de combattre le nouvel ordre de choses, et à sa voix, le peuple courut aux armes pour défendre la religion.

Tel fut le caractère de l'insurrection bretonne ; et il est à remarquer qu'elle eut son foyer principal dans cette partie de la province appelée *Basse-Bretagne*, où le peuple languissait dans l'ignorance et la supers-

tion. Ce fut dans le Morbihan que cette insurrection recruta ses plus épais bataillons : bientôt elle plaça la royauté sous l'étendard levé au nom de la religion, et les insurgés prirent le titre de défenseurs de l'autel et du trône.

1790-1791. Dès l'année 1790, un soulèvement eut lieu en faveur de l'évêque de Vannes qu'on voulait contraindre à prêter serment à la constitution civile du clergé. Une année plus tard, la même cause amena des troubles pareils dans l'évêché de Léon. Ces mouvemens furent assez facilement réprimés, parce qu'ils manquaient d'une organisation régulière et de chefs capables de les diriger.

1792. Mais les évènemens du 10 août donnèrent le signal d'une guerre civile malheureusement plus sérieuse. Une partie du Poitou s'est constituée en rebellion ouverte. 8000 paysans du district de Châtillon-sur-Sèvres, sous la conduite de *Baudry-d'Assou*, sur-

prennent cette ville, s'en emparent, chassent les autorités, et brûlent les papiers de l'administration. L'insurrection fait en peu de temps des progrès rapides et effrayans. Soutenue par les émigrés, attisée par l'Angleterre, encouragée par les succès de la coalition étrangère, elle combat avec des chances variées à Bressuire, à Machecoul, à St.-Florent, et sur une foule d'autres points. Enfin elle s'empare de Saumur, et songe à se rendre maîtresse de Nantes, pour en faire la base des opérations de l'armée royale, et le point de ralliement des mécontens de la Bretagne, qui, jusque-là s'étaient bornés à des mouvemens partiels et sans suite.

Le 29 juin 1793 les troupes vendéennes fortes de 50,000 hommes, et sous les ordres de Cathelineau qu'elles venaient de choisir pour chef, attaquèrent Nantes où commandaient les généraux Beyner et Canclaux. Le combat s'engagea sur neuf points à-la- 1793.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE
fois. Il fut long et sanglant; on vit de part et d'autres des prodiges de valeur. Enfin la victoire se décida en faveur des républicains. Les efforts remarquables de la garde nationale nantaise contribuèrent particulièrement au succès de cette journée. Les Vendéens opérèrent leur retraite emportant avec eux Cathelineau qui mourut quelques jours après, de ses blessures.

Après des triomphes suivis de défaites sanglantes, l'armée royale résolut de passer la Loire et de porter en Bretagne le théâtre de la guerre. Elle effectua ce passage, regardé comme une grande faute de ses chefs, et s'empara de Varades et d'Ancenis. Peu de jours après les villes de Laval, d'Ernée et de Fougères tombèrent en son pouvoir. Les Vendéens revenaient de Granville quand Rossignol les rencontra à Dol et les attaqua. Une terreur panique s'empara d'abord des royalistes et une partie de leurs ba-

taillons prit la fuite précipitamment; mais La Roche-Jacquelin, secondé par Talmont, soutint l'effort des soldats républicains et bientôt la terreur passa dans les rangs de ceux-ci; ils furent poursuivis jusque dans Antrain où les Vendéens entrèrent pêle-mêle avec eux. Cette bataille fut une des plus meurtrières de la campagne.

La guerre civile était dans toute sa chaleur, lorsque la Convention envoya l'un de ses membres à Nantes, en lui recommandant de prendre les mesures les plus fortes et les plus rapides contre les royalistes. Cet homme était Carrier; un tigre à face humaine. Quand il arriva à Nantes, la ville était déjà dominée par une foule d'hommes féroces, qui, sous le masque du républicanisme, se livraient à tous les genres d'horreurs. Des milliers de victimes furent envoyées à la mort. Bientôt, pour détruire avec plus de rapidité, Carrier ordonna des exécutions en masse et sans jugement; il

imagina les *bateaux à soupape*, les *déportations verticales*, les *mairages républicains*. La Loire ensanglantée ne roula plus que des cadavres : ce qui fit dire à Carrier, dans une lettre à la Convention : « Quel torrent révolutionnaire que cette Loire ! » et la Convention dominée par les hideux jacobins, ordonna la mention dans son procès-verbal de cette atroce ironie. Tant d'horreurs eurent enfin un terme. Le 9 thermidor avait ramené la Convention à des sentimens plus modérés; un cri universel s'était élevé contre les hommes qui avaient couvert la France d'échafauds. Carrier fut accusé par les courageux Nantais qu'il avait destinés à la mort, et sa tête tomba sous la hache qui devait les frapper.

Cependant les Vendéens atteints et défaits au Mans par Westermann, résolurent de se rapprocher de la Loire et de reporter la guerre dans le pays où elle avait commencé. Mais le com-

bat de Savenay acheva leur destruction. Toujours poursuivis par Westermann auquel vint se joindre Kléber, ils succombèrent après une résistance opiniâtre; tout ce qui ne fut pas tué, prit la fuite à travers les champs et les bois.

C'est vers cette époque qu'il faut placer l'origine de la guerre de partisans, dont la Bretagne fut particulièrement le théâtre et qui l'infesta si long-temps sous le nom de *Chouannerie*. Quatre contrebandiers, nommés les frères Cottereau, habitans du village de Saint-Ouen-des-Toits, près de Laval, passent pour les fondateurs de cette funeste association. Le métier dangereux qu'ils faisaient avant la révolution les mettait dans la nécessité de n'y vaquer que la nuit et dans les lieux les plus solitaires. Pour se reconnaître et pour échapper à la vigilance des agens du fisc, on prétend qu'ils avaient coutume de contrefaire le cri de l'oiseau de nuit, appelé *chat-huant*, d'où leur était venu le sobri-

quet de *chouans*. Les frères Cottereau, dont la révolution avait ruiné l'honnête commerce, par l'abolition des lois fiscales, s'armèrent pour un gouvernement qui les eût fait pendre naguère, s'il les avait convaincus de quelques-uns des actes de leur honteux métier. Ils formèrent près de la Gravelle et de Laval un rassemblement de gens de toute espèce qui prirent la dénomination de Chouans, qu'on étendit ensuite à tous les insurgés de la Bretagne.

Ces premiers chouans s'enfoncèrent dans les forêts du Pertre et de la Guerche, d'où ils sortaient pour porter le ravage dans les campagnes. Bientôt divers autres ressemblemens du même genre se formèrent sur plusieurs points de la province. Les chefs royalistes essayèrent de leur donner une organisation régulière. Mais ces bandes indisciplinées se montrèrent en général plus avides de butin que jalouses des succès de la cause royale.

Lorsque l'armée vendéenne passa la Loire, les Chouans se joignirent à elle. Mais refroidis par les désastres de cette campagne et par le fatal combat de Savenay, ils se séparèrent et reprirent leurs anciennes positions.

Un homme veut alors essayer de réorganiser leurs bandes dispersées. Cet homme, entreprenant mais léger; plus capable d'intriguer que d'agir avec énergie, déserteur de tous les partis, patriote au début de la révolution, fédéraliste après le 31 mai, avait fini par se faire royaliste; c'était Puisaye. Vaincu dans le Calvados, il s'était retiré en Bretagne, où il se fit déférer le commandement de tout ce qui tenait encore pour la cause royale.

Puisaye donna à l'insurrection bretonne une consistance qu'elle n'avait 1794
point eue jusqu'alors. Il s'aida, dans l'exécution de ses plans, des vues et du courage de plusieurs chefs secondaires de la Vendée, qui, en reconnaissance de l'hospitalité qu'ils avaient

reçue en Bretagne, consentirent à servir sous les ordres du *comte Joseph*. C'était le nom qu'avait pris Puisaye.

Il avait formé le projet de s'emparer de Rennes par surprise. Ce plan échoua ; la garnison le poursuivit et l'attaqua avec vigueur. Il se réfugia dans le Morbihan, parut en force dans la plaine située entre Plélan et Baignon, et y fut encore battu par les troupes républicaines quoique très inférieures en nombre.

Cependant le ministère anglais, excité par les rapports de Puisaye, et stimulé par les émigrés, crut que le moment était venu de faire un effort pour renverser le nouveau gouvernement français, ou plutôt pour accroître les déchiremens intérieurs de la France. Le 2 avril 1794, un bill passa à la chambre des communes, qui enrôlait à la solde du gouvernement anglais quatre régimens d'émigrés de 1600 hommes chacun. Ces troupes

devaient se réunir à Jersey, et le comte d'Artois, qui était alors en Angleterre, présumant mal sans doute de la capacité militaire de Puisaye, nomma un autre commandant en Bretagne. Cette province présentait à cette époque une grande masse d'insurgés. Presque tout le Morbihan était enrôlé sous les drapeaux du royalisme. On pouvait compter environ 14,000 hommes de troupes régulièrement armées, et 20,000 paysans aux ordres de Georges Cadoudal et autres chefs. Pour donner aux derniers efforts qu'on préparait toute l'énergie possible, Puisaye publia une proclamation dans laquelle il vouait à la mort quiconque garderait la neutralité dans cette grande lutte entre la monarchie et la république. Il composa ensuite un conseil général d'administration et de guerre et s'embarqua pour l'Angleterre, après avoir donné à Cormatin la présidence de ce conseil et le soin de diriger, pendant

son absence, les mouvemens militaires des royalistes.

Ce nouveau chef, étranger au pays insurgé, manquait des talens nécessaires pour gouverner une armée aussi considérable de partisans indociles. Sa nomination avait d'ailleurs excité le mécontentement des autres chefs, et la discorde se glissa bientôt parmi eux. En peu de temps la désorganisation et le désordre furent au comble; et au lieu de faire une guere régulière, à la manière des Vendéens, sous Bonchamp et la Roche-Jaquelin, les Chouans sous le commandement anarchique de Cormatin, se livrèrent aux excès les plus horribles dont une guerre civile puisse être souillée.

Les paysans bretons ne tardèrent pas à témoigner beaucoup de répugnance à prendre parti avec de tels hommes. Cormatin effrayé de cette disposition des esprits, essaya de les ramener par la terreur, et publia la peine de mort contre quiconque ne prendrait pas une

part active à la guerre. Cet arrêté augmenta le nombre des mécontens, et autorisa de la part des Chouans de nouveaux excès, auxquels les républicains répondirent par de cruelles représailles. L'extermination plana sur tous les points de cette malheureuse contrée.

Tel était l'état des choses quand le général Hoche, échappé à la mort, grâce à la journée du 9 thermidor, fut envoyé en Bretagne. Il accepta cette commission avec une extrême répugnance. Il regrettait le temps, si cher à son âme généreuse, où à la tête de l'armée de la Mozelle, il enfonçait les lignes de Weissenbourg et chassait devant lui les soldats de la Prusse et de l'Autriche. Une guerre contre des Français lui paraissait dénuée de gloire, et plusieurs fois, au milieu de ses succès, on l'entendit s'écrier : « Heureux ceux qui n'ont à combattre que les étrangers! » Hoche convaincu que les rigueurs n'étaient propres qu'à

exaspérer les mécontens, défendit les voies de fait et les représailles. Il ne traita en ennemis que les hommes pris les armes à la main. Tout le reste fut épargné et même protégé.

Cette politique également adroite et humaine produisit tout l'effet qu'on devait en attendre. Les paysans bretons se décidèrent à renoncer aux dangers d'une lutte interminable et à reprendre leurs travaux abandonnés. Cormatin fort embarrassé sur les moyens de recruter son armée que la désertion affaiblissait chaque jour, suivit l'exemple donné par Charette
1795. et pas Stofflet, et traita avec la république. Mais la pacification de la Mabilais, comme celles de la Jannais et de Saint-Florens, ne furent que des suspensions d'armes, adroitement négociées par les royalistes; et la guerre civile se ralluma bientôt sur plusieurs points.

Puisaye avait pressé l'armement promis par l'Angleterre aux princes

français. Avant que l'expédition mît à la voile, il envoya des émissaires en Bretagne, pour concerter, avec les insurgés, les moyens de seconder efficacement dans l'intérieur l'entreprise dont l'exécution approchait. Cormatin était parvenu, en changeant de système, à regagner la confiance de ses soldats. Il recrutait jusque dans l'armée républicaine; et l'or de l'Angleterre à la main, on le vit embaucher sous la tente même de Hoche. Celui-ci qui n'avait regardé la pacification que comme un piège, ne tarda point à s'apercevoir des démarches et des manœuvres de Cormatin. Il lefit arrêter au moment où sous prétexte d'aller à une foire, ce chef royaliste se disposait secrètement à enlever dans les environs de Rennes un parc considérable d'artillerie.

Cette arrestation fut à peine connue que l'insurrection leva la tête de tous côtés. Divers engagemens avaient eu lieu déjà entre les deux partis, lors-

qu'on apprit le débarquement à Quiberon d'un corps considérable d'émigrés français et d'étrangers soutenus par une flotte anglaise.

L'amiral Villaret-Joyeuse s'était vainement opposé au passage de cette flotte. Après un combat opiniâtre, les Anglais, profitant d'une brise favorable, avaient réussi à se faire jour à travers l'escadre française, et ils avaient débarqué les royalistes sur la terre natale.

Au bruit de leur arrivée les républicains furent frappés de terreur. De toutes parts les autorités civiles évacuaient les points menacés et se réfugiaient à Rennes. La Convention elle-même ne put dissimuler le trouble que lui inspirait cette invasion dont les forces avaient été exagérées. Le jour où cette nouvelle lui fut annoncée, elle occupa presque toute sa séance en vaines discussions, qui laissaient percer son inquiétude. Enfin Tallien et Blad s'offrirent pour aller

s'opposer à ces ennemis de la république, et partirent investis des pouvoirs les plus étendus.

Mais quand ils arrivèrent en Bretagne, Hoche avait déjà tout préparé pour neutraliser l'invasion. Les émigrés, par leur lenteur et leurs hésitations, servirent complètement ses desseins. Au lieu de continuer à s'avancer, comme ils l'avaient fait d'abord, pour envahir toute la péninsule, opérer leur jonction avec Charette et Stofflet, et marcher ensuite sur Paris, ils s'arrêtèrent après la prise de Carnac et d'Auray, et mirent le siège devant le fort Penthièvre dans la presqu'île de Quibéron. Hoche profita habilement de cette faute. Ses soldats reprirent toute leur confiance, et en peu de temsil renferma les royalistes dans la presqu'île, que, par une sorte de fatalité, ils n'avaient pas voulu quitter.

Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir de la position difficile dans laquelle ils

se trouvaient placés. Ils attendaient dans les angoisses les plus cruelles, l'arrivée d'une seconde division aux ordres du jeune et malheureux Sombreuil, pour mettre en usage le seul moyen de salut qui leur restât, celui de faire une trouée dans l'armée républicaine qui les cernait. Il est douteux que même avec le secours attendu, ce projet eût pu obtenir quelque succès. Les précautions prises par Hoche, le camp retranché qu'il avait établi sur l'étroite falaise de la presqu'île, paraissaient des obstacles insurmontables. Cependant le comte d'Hervilly ne désespéra pas de les vaincre, et il résolut de tenter avec sa seule division, ce que les deux divisions réunies n'auraient vraisemblablement pas exécuté. Le 16 juillet 1795, à minuit, son corps d'armée tout entier s'ébranle et se met en marche. Il arrive au point du jour en face des avant-postes des républicains. Ceux-ci se replient vers le camp

avec une précipitation simulée. L'armée royale, trompée par ce mouvement, s'avance vers les retranchemens et se dispose à les forcer; mais un feu terrible part à l'instant de toute la ligne républicaine et répand la mort et l'effroi dans les rangs des royalistes. Deux fois ils s'élancent la bayonnette en avant; deux fois ils reculent repoussés par la mitraille et par une fusillade continuelle. Le comte d'Hervilly combat à la tête des siens avec une rare intrépidité; mais enfin atteint d'un biscayen, il tombe et les royalistes consternés s'arrêtent. En cet instant, les troupes républicaines se précipitent hors des retranchemens, et fondent sur les assaillans en poussant des cris de victoire. Alors commence une déroute épouvantable : les vaincus poursuivis avec fureur se réfugient sous le canon du fort Penthièvre.

Mais la trahison devait bientôt leur enlever cette forteresse, dernier abri

qui leur restât sur le théâtre étroit où ils s'étaient en quelque sorte emprisonnés. Deux transfuges promettent au général Hoche de la lui livrer; ils se sont ménagé des intelligences dans le fort; et pendant que les républicains l'attaqueront à l'extérieur, les canonniers dans l'intérieur seront égorgés sur leurs pièces. Ce projet hardi est adopté après quelqu'hésitation. Le succès le couronne; et le fort Penthièvre tombe au pouvoir des républicains, malgré le courage de ceux qui le défendaient.

Cependant la division Sombreuil avait opéré son débarquement. Puisaye s'était mis à la tête de l'armée, que la blessure mortelle du comte d'Hervilly avait laissée sans chef. Hoche, qui veut profiter de sa victoire et du désordre où la prise du fort Penthièvre vient de jeter les royalistes, les attaque sur-le-champ, à la tête de toutes ses troupes. C'est dans ce moment d'un danger si pressant, que Puisaye se

montre à nu : il abandonne ses compagnons; il court s'embarquer à bord de l'amiral anglais, aux cris d'indignation et de mépris de ceux qu'il semble n'avoir conduits sur ces bords que pour les sacrifier. Le brave Sombreuil prend le commandement. Il cherche à ranimer le courage de ses infortunés camarades. Il fait de vains efforts pour reprendre le fort Penthièvre. Assailli par toutes les troupes républicaines, il est forcé de reculer. Le fort de Portaligen se présente comme dernier abri; mais à peine la dixième partie des émigrés peut pénétrer dans cet asyle. Les autres, en proie au plus violent désespoir, errent autour du fort et n'aperçoivent qu'une mort certaine. Plusieurs se jettent dans la mer et cherchent à gagner à la nage les bâtimens anglais ou la pointe des rescifs. Les uns périssent en luttant contre les flots, et les autres mutilés par les matelots anglais, qui les repoussent à coups de sabre et d'a-

virons, au moment où ils s'accrochent aux embarcations; la mer est couverte de débris et de cadavres.

Le feu des bâtimens anglais vint augmenter le carnage. On dit que les Anglais, animés d'une joie féroce en voyant les Français s'égorger les uns les autres, tiraient sur les deux partis : on prétend même que le but particulier de cette exécrable conduite était la ruine de la marine française, dont les meilleurs officiers faisaient partie de la fatale expédition. Les émigrés ont défendu les Anglais contre cette accusation. Quoi qu'il en puisse être, soit hasard, soit intention criminelle, il est certain que la plupart des boulets de la flotte atteignaient les rangs des royalistes, et paraissaient dirigés contre eux. Et lorsque dans le parlement anglais, Pitt, en parlant de cette désastreuse affaire, osa dire : « Du moins le sang anglais n'y a pas « coulé. » — « Non sans doute, s'écria « Shéridan, dans un transport d'in-

« dignation, mais l'honneur anglais « y a coulé par tous ses pores. »

Sombreuil, à la tête de sept ou huit cents braves, se défendait encore en désespéré. Aux cris de bas les armes! il ne vous sera pas fait de mal! il s'avance hors des rangs et propose au général en chef d'arrêter l'effusion du sang, en permettant le rembarquement de cette poignée d'hommes décidés à mourir. « S'il faut une victime « expiatoire, ajouta-t-il, j'offre le sa- « crifice de ma vie : trop heureux de « pouvoir à ce prix sauver celle de mes « camarades. » Hoche, en présence des conventionnels qui étaient à ses côtés, n'était pas le maître d'accorder une pareille demande; mais jugeant des dispositions du Gouvernement par son propre cœur, il engagea le jeune Sombreuil à se confier à la générosité nationale.

Hoche et tous les officiers généraux de son armée intercédèrent près des conventionnels pour obtenir la grâce

des prisonniers; mais leur arrêt était prononcé. Le général écrivit alors à la Convention pour demander qu'on épargnât la vie des émigrés, et celle de Sombreuil, dont la belle conduite avait gagné son estime. Il fut refusé, et des commissions militaires, formées d'officiers étrangers, condamnèrent à la mort tous les prisonniers au-dessus de dix-huit ans. (1)

La victoire de Quiberon livra à la République une quantité prodigieuse de bagages, de munitions, de vivres et d'effets d'équipement. Le commissaire des guerres, chargé d'en dresser l'inventaire, écrivit : « qu'il se perdait « au milieu de tant de richesses, et « que 4000 voitures suffiraient à peine « pour les transporter. »

Le malheureux succès de l'expédition de Quiberon n'empêcha pas les

---

(1) Depuis le restauration, un monument a été élevé aux victimes de Quiberon.

émigrés de faire, dans le courant de la même année, une seconde tentative d'invasion, à laquelle les princes français prirent une part active; mais le débarquement opéré à l'Isle-Dieu avorta sans aucun résultat; et après environ deux mois de séjour, sur ce rocher âpre et désert, l'expédition remit à la voile pour retourner en Angleterre.

Ce départ jeta les vendéens et les chouans dans la consternation. En vain Charrette et Stofflet essayèrent-ils encore de rallumer quelques étincelles d'un feu mal éteint. Ces deux chefs, depuis long-temps divisés par une haine implacable, également funeste à eux-mêmes et à leur parti, voyaient diminuer journellement le nombre de leurs partisans découragés. Le génie pacificateur de Hoche, et l'infatigable activité avec laquelle il harcelait les débris royalistes, enlevaient à ce parti ses dernières espérances. La mort de Stofflet, exécuté à Angers, acheva de les ruiner. Charette

soutint seul encore pendant quelque temps cette lutte inégale. Enfin il fut pris le 23 mars 1796, après une longue et vive résistance. Dans ses derniers momens, il ne démentit point l'audace et la fermeté de son caractère, malheureusement souillé de trop de cruauté.

Sa mort termina la guerre de la Vendée proprement dite. De tous les pays insurgés, il ne restait plus à soumettre que la Bretagne, où Puisaye continuait ses intrigues et ses relations avec l'Angleterre. Hoche fit repasser la Loire à 15,000 hommes. Georges Cadoudal, effrayé de l'arrivée de ce corps d'armée, cessa les hostilités et fit une apparente soumission; mais il donna secrètement des ordres pour empêcher le désarmement des chouans. Puisaye, retiré dans le département d'Ille-et-Vilaine, et toujours en correspondance avec l'Angleterre, dont il sollicitait des secours, fut bientôt attaqué par le général Rey. Battu à Saint-Ouen-de-la-Rouairie; vaincu

de nouveau dans la forêt de Fougères, Puisaye essaya vainement de ranimer encore par des circulaires et des proclamations, son parti complètement détruit. Trois mois suffirent à Hoche pour étouffer cette dernière insurrection.

Le Directoire annonça le 15 juillet 1796, au Corps-Législatif, que la guerre civile était terminée. Hoche, en quittant la province, leva l'état de siège auquel il avait soumis les principales villes, et fit succéder le régime constitutionnel au régime militaire. Le gouvernement put alors disposer de huit mille hommes répandus dans les départemens insurgés.

Cependant Puisaye resta en Bretagne, où il fit long-temps encore des efforts pour essayer de relever son parti; mais il n'y eut plus rien de sérieux dans les mouvemens qu'il excita. Ces faibles et derniers troubles ne furent totalement dissipés que lorsque la révolution du 18 brumaire, en dé-

truisant et la liberté et les dernières espérances du parti monarchique, courba la France asservie sous le joug d'un despotisme que la gloire environna vainement de ses prestiges. Rien ne rachète la perte de la liberté.

Depuis cette époque, jusqu'à la restauration, la Bretagne n'a plus d'histoire proprement dite. En 1815, elle devint de nouveau le théâtre de la guerre civile. Mais notre tâche doit s'arrêter ici : les temps dont nous aurions à parler sont trop voisins de nous. Il n'est permis d'écrire l'histoire que lorsqu'on peut dire comme Tacite : *Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti.*

FIN.

# APPENDICE.

On a trop dit que la Bretagne avait produit peu d'hommes célèbres. Est-ce donc un pays stérile en grands hommes, que celui qui a donné aux armées françaises : Duguesclin et Latour-d'Auvergne? à la marine : Cassart et Duguay-Trouin? Au ministère public : La Chalotais ? A la tribune : Chapellier et Lanjuinais ? Au barreau : Gerbier? Aux lettres : Lesage, Duclos, Ginguené, les deux Duval, et ce Châteaubriant qui désormais consacre à la liberté et son beau génie et son noble caractère.

La gloire d'avoir produit de tels hom mes n'est pas affaiblie sans doute par celle d'avoir vu naître les jurisconsultes D'Argentin et Dumoulin qui revivent aujourd'hui dans M. Toullier, si justement nommé le Pothier moderne, et dans M. Carré que distinguent ses vertus et sa modestie non moins que ses utiles et savans travaux.

## NOTE A.

Nous avons cru devoir placer ici, en dehors du récit, des documens qui en auraient retardé la marche, et qui cependant méritent d'être connus.

Le *tiers* et le *clergé* donnaient aux États 94 membres, la *noblesse* 6 à 700. L'ordre du clergé se composait des neuf évêques, députés des neuf cathédrales, et de tous les abbés de la province au nombre de trente-sept. Le tiers était représenté par les députés des quarante-trois villes, chaque ville ne pouvant élire qu'un seul député, à l'exception de Nantes, Rennes, Saint-Malo, Vannes et Morlaix qui en nommaient deux. Les gentilshommes, au contraire, se précipitaient en foule dans cette assemblée. Ils y étaient d'autant plus nombreux que, dans leur ordre le droit d'assistance aux états était affecté à la seule naissance, et non pas, comme autrefois, à la possession des fiefs. Cette innovation datait du seizième siècle, et s'était conservée aprés la réunion. Elle devint une exception funeste à l'inflence des deux autres ordres.

Les délibérations de ceux-ci étaient en général plus réfléchies, plus sages et plus paisibles que celles de la noblesse, qui secrètement jalouse de la prépondérance qu'ils exerçaient, se montrait souvent aussi hostile contre le tiers et le clergé.

que contre les commissaires royaux. Pour se soustraire à l'ascendant de ces deux ordres dont les talens et les lumières l'écrasaient, la noblesse avait imaginé une interprétation toute particulière de la loi qui réglait le mode de délibération des États. Cette loi portait que les délibérations seraient arrêtées à la simple majorité des ordres, pour toutes les matières, excepté les *dons* et les *gratifications* : en ce cas, l'unanimité était nécessaire. La noblesse prétendit que tous les subsides qui se payaient au roi étaient des *dons*, et sous ce prétexte, elle voulait qu'aucune mesure financière ne pût être votée qu'à *l'unanimité*. Cette prétention fut une source intarissable de désordres et de querelles. Elle mit presque constamment les trois ordres en opposition, et si le cadre étroit dans lequel doit se renfermer notre sujet, nous permettait de suivre leurs débats, nous verrions naître et se développer dans le sein de cette assemblée, la lutte du tiers contre la noblesse qui devait, quelques années plus tard, commencer la révolution.

## NOTE B.

Un usage fondé sur l'intérêt de la province *autorisait* depuis quelques années les *États de Bretagne* à se rendre eux-mêmes fer-

*miers* de chaque nouvel impôt, moyennant une somme convenue et fixe qu'ils imposaient sur le pays. C'est ce qu'on appelait *l'abonnement*. Par ce moyen, on se préservait des exactions des commis du fisc, dans l'intervalle qui s'écoulait entre les tenues des Etats. Il subsistait depuis 1734, une commission sous le titre de *commission intermédiaire*, formée de quatre-vingt-dix membres pris en nombre égal dans les trois ordres, et chargée du recouvrement de l'abonnement.

---

# TABLE

# DES MATIÈRES.

## CHAPITRE PREMIER.

*La Bretagne avant et pendant la domination romaine.*

( De l'an 164 de Rome à l'an 421 de J.-C. )

Origine du peuple Breton. — Son gouvernement. — Arrivée de César dans les Gaules et dans l'Armorique. — Siège et prise de Vannes par les Romains. — Emigrations des Bretons insulaires dans l'Armorique. — Conan Mériadec d'abord commandant pour les Romains, secoue leur joug et rend l'Armorique indépendante.

## CHAPITRE II.

*La Bretagne durant l'invasion des Francs et sous la race Mérovingienne.*

( 421 — 595. )

Salomon succède à son aïeul Conan, veut réformer les abus et meurt assassiné. — Grallon est élu chef, et s'unit aux Francs contre les Romains. — Audret lui succède. — Après sa mort, les Francs attaquent l'Armorique. — Clovis veut s'en emparer, il échoue dans ce dessein. — Plus tard, il réussit. A sa mort la Bretagne appartient à son fils Childebert. — Hoël I délivre l'Armorique et reçoit le titre de Roi. — Il partage la province entre ses enfans. — Hoël III réunit toute l'autorité. — La Bretagne devient indépendante des rois Francs.

## CHAPITRE III.

*La Bretagne sous la race Carlovingienne et sous la domination des Normands.*

(600 — 921.)

La Bretagne conserve son indépendance durant un siècle. — Elle retombe sous la puissance des Francs. — Pepin, et après lui Charlemagne, étouffent les révoltes des Bretons. — Nominoë reçoit de Louis-le-Débonnaire le gouvernement de la Bretagne. — Après la mort de l'empereur, il se fait roi des Bretons. — Ses démêlés avec Charles-le-Chauve, avec Lambert, avec le clergé. — Il se fait couronner. — Erispoë, son fils, lui succède. — Il est assassiné par son cousin Salomon. — Guerre avec les Français. — Avec les Normands. — Courage de *Curvaut*. — Résolution de Salomon d'aller à Rome. — Une relique lui est envoyée par le pape. — Il abdique et meurt assassiné. — Après sa mort la Bretagne est partagée. — Guerre civile. — *Alain-le-Grand* devient roi et défait les Nor-

mands. — Ceux-ci devenus plus puissans par le mariage de leur chef avec la fille de Charles-le-Simple, reprennent la Bretagne et la possèdent pendant 14 ans.

---

## CHAPITRE IV.

### *La Bretagne sous la race des Capétiens, et jusqu'à la domination anglaise.*

(937 — 1166.)

Alain, fils de Matuedoi, délivre la Bretagne du joug des Normands. — Ses mœurs. — Il meurt laissant un fils en bas âge qui lui survit peu. — Guerre entre l'héritier de Salomon et un fils naturel d'Alain. — Geoffroi se rend maître du pouvoir. — Sa mort. — Guerre des paysans contre la noblesse. — Alain, fils de Geoffroi lui succède. — Après lui, Conan II règne sur la Bretagne. — Il montre des talens supérieurs. — Il force Guillaume-le-Bâtard à lui rendre l'Anjou. — Guillaume le fait empoisonner. — Conquête de l'Angleterre. Les seigneurs Bretons y con-

courent. — Il marie sa fille au duc de Bretagne. — Première croisade. — Abeilard. — Eudon. — Conquête de la Bretagne par l'Angleterre.

---

## CHAPITRE V.

### *La Bretagne sous la domination anglaise.*

( 1167 — 1206. )

Henri prend possession de la Bretagne. — Révolte d'Eudon. Attentat de Henri sur la jeune Alix, fille d'Eudon. — Révolte des trois fils de Henri. Ils sont vaincus, leur père pardonne; l'un d'eux, Geoffroy obtient le duché de Bretagne. — Assises de Geoffroy. — Sa mort dans un tournoi. — Naissance d'Arthur. — Nouvelle croisade. — Richard-cœur-de-Lion. — Il punit son frère Jean-sans-Terre; il tend un piège à Arthur et à sa mère. — Il ravage la Bretagne. — Sa mort. — Jean-sans-Terre lui succède. — Sa haine pour Arthur. — Philippe-Auguste devient le protecteur

d'Arthur. — Siège de Mirebeau, Arthur prisonnier est assassiné par Jean. — Il est cité à la cour des Pairs de France, condamné par contumace, et Philippe exécute cet arrêt à la tête d'une armée. — La Bretagne tombe au pouvoir de la France.

---

## CHAPITRE VI.

*La Bretagne sous la domination française et sous le gouvernement de ses ducs, grands vassaux de la France, jusqu'à la réunion.*

( 1209 — 1488. )

Mauclerc fait duc de Bretagne par Philippe. — Son caractère. — Sa haine contre le clergé. — Il conspire trois fois contre la France. — Il donne son duché à l'Angleterre. — Il est abandonné par Henri III et revient demander grâce à Saint-Louis. — Le gouvernement de la Bretagne passe aux mains de Jean-Le-Roux, fils de Mauclerc. Il professe les mêmes principes que son père contre le clergé. —

Persécution contre les Juifs. — Nouvelle croisade. — Répression des abus de la puissance ecclésiastique. — Etablissement de Saint-Louis. — Jean II. — Arthur II. — Jean III. — Singulière négociation avec la France. — Querelle et guerre civile de Jean de Montfort et de Charles de Blois. — Beaumanoir. — Combat des Trente. — Duguesclin. — Clisson. — Jean V. — Marguerite de Clisson. — Maison de Penthièvre. — Mort de Jean V. — Règne de ses enfans. — François II. — Ses démêlés avec Louis XI. — Charles-le-Téméraire. — Mort de Louis XI. — Son successeur. — Procès de Landois, ministre de François II. — Ses querelles avec Charles VIII et la régente. — Mort de François II.

---

## CHAPITRE VII.

*Suite du précédent. — Règne de la duchesse Anne. — Réunion de la Bretagne à la France.*

( 1488 — 1548. )

*La duchesse* Anne. — Elle proteste contre la-

mour du comte d'Albret. — Guerre avec la France. — Mariage non consommé de Maximilien d'Autriche avec Anne. — La guerre se rallume. — Ce mariage est annulé. — Anne épouse Charles VIII. — Mort de ce prince. — Louis XIII épouse sa veuve. — Elle s'oppose au mariage de sa fille avec François Ier. — Mort de la reine Anne. — Réunion définitive de la Bretagne à la France.

---

## CHAPITRE VIII.

### *La Bretagne durant les troubles du Calvinisme et de la Ligue.*

( 1558 — 1602. )

Règne d'Henri II. — Commencement du protestantisme en Bretagne. — Persécutions dirigées contr'eux. — Règne de Charles IX. — Saint-Barthélemy. — Henri III donne le gouvernement de la Bretagne au duc de Mercœur.

—Il forme le projet de se rendre indépendant. —La guerre civile s'allume.—Mercœur s'empare de Rennes qu'il perd aussitôt. — Henri III fait assassiner les Guise. — Il est lui-même assassiné. — Le parlement de Bretagne reconnaît Henri IV. — Mercœur continue la guerre. — Révolution de Saint-Malo. Mercœur s'allie à l'Espagne. — Mais bientôt il est abandonné par elle. — Conversion d'Henri IV. — Continuation des troubles. — Brigandages de Fontenelle.—Trève de quatre mois. — Elle est rompue, la guerre se rallume. — Henri IV entre à Paris. — Prise de Dinan. — Mercœur se soumet. — Edit de pacification.

## CHAPITRE IX.

### *La Bretagne depuis le règne d'Henri IV jusqu'à la Révolution.*

( 1602 — 1789. )

Coup-d'œil sur l'état du pays à la fin de la Ligue.—Louis XIII et Richelieu.—Louis XIV. Infraction aux droits de la Bretagne. — Le duc de Chaulnes. — Son gouvernement. — Troubles. — Révocation de l'Édit de Nantes. — Louis XV. Incendie de Rennes. — Marine. — Duguay-Trouin. — Cassart. Goa

vernement du duc d'Aiguillon. — Descente des Anglais à Saint-Oust. — Origine des malheurs de La Chalotais. — Ses comptes rendus. — Persécution de ce magistrat. — Son exil. — Son retour et sa mort. — Louis XVI. — Commencement de son règne. — Guerre du Parlement et de la cour. — Commencement des troubles. — Désordres dans l'assemblée des états notables. — États-généraux. — Journées de janvier 1786. — Moreau. — Election à la Constituante. — 14 juillet. — Fédération. — Suppression du parlement.

BIBLIOTHECA BOLLANDIANA

## CHAPITRE X.

### *La Bretagne durant la Révolution et jusqu'à la Restauration.*

(1790—1815.)

Caractère de l'insurrection bretonne. — Guerre civile. — Siège de Nantes. — Passage de la Loire par les Vendéens. — Leurs désastres. Carrier à Nantes. — Guerre des Chouans. — Puisaye. — Hoche. — Affaire de Quiberon. — Sombreuil. — Sa Mort. — Charette. Fin de la guerre civile. — 18 Brumaire. — Appendice.

FIN DE LA TABLE.

e. bey-af